

quel sport demain?

Quatre scénarios prospectifs pour la politique sportive vaudoise des prochaines décennies

Quel sport demain?

Quatre scénarios prospectifs pour la politique sportive vaudoise des prochaines décennies

Étude réalisée par l'Observatoire du sport populaire sur mandat du Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud (SEPS)

Équipe responsable du projet :

Auteur principal : Bastien Passet, PhD / Chef de projet
Supervision : Quentin Tonnerre, PhD / Co-directeur

Expertises:

- Observatoire du sport populaire :
 - Migration : Jérôme Berthoud, PhD
 - Inclusion (genre) : Solène Froidevaux, PhD
 - Inclusion (handicap) : Laurent Paccaud, PhD
 - Inclusion (genre) : Madeleine Pape, PhD
 - Numérique et santé : Bastien Passet, PhD
 - Numérique et Inclusion (migration) : Kevin Rosianu
 - Sport international : Quentin Tonnerre, PhD
 - Intégrité : Pim Verschuuren, PhD
- Externes :
 - Sport scolaire : Nicolas Margas, PhD (UNIL/ISSUL)
 - Infrastructures : Jérémy Moulard, PhD (UNIL/ISSUL)
 - Durabilité : Professeur Martin Müller (UNIL/IGD)

Pour citer le rapport:

Passet B., Tonnerre Q. (2023), *Quel sport pour demain ? Quatre scénarios prospectifs pour la politique sportive vaudoise des prochaines décennies*, Chavannes-près-Renens: Observatoire du sport populaire.

Abréviations

CIO	Comité international olympique
ISSUL	Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne
LEPS	Loi sur l'éducation physique et le sport (Vaud)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OFSPPO	Office fédéral du sport
SEPS	Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud
Vaud2040	Rapport de la commission de prospective du canton de Vaud (2022)

Catégories mobilisées

Thématiques : un des enjeux de ce rapport a été d'identifier les thématiques les plus susceptibles d'impacter le sport de demain selon la littérature en sciences sociales. Les thématiques suivantes et leurs sous-thématiques sont définies et mobilisées dans le rapport :

- Sport santé
- Inclusion (genre, situations de handicap, migration)
- Intégrité (maltraitance notamment)
- Durabilité
- Numérique (e-sport notamment)

Champs d'application des activités physiques et sportives : un second enjeu de ce rapport a été d'identifier les impacts de ces thématiques sur les pratiques sportives de demain. Le terme « champ des activités physiques et sportives » fait ici référence aux espaces principaux du sport moderne du point de vue des politiques publiques. Les champs mobilisés dans le rapport sont listés ci-dessous :

- Les infrastructures sportives
- Le sport international et ses organisations
- Le sport scolaire
- Le sport d'élite
- Le sport associatif
- Les manifestations sportives

Sport et activité physique : s'ils renvoient parfois à des pratiques et enjeux différents, les termes de «sport» et d'«activité physique» sont utilisés de manière interchangeable dans le cadre de ce rapport et évoquent les activités physiques et sportives sans distinction. On notera cependant que, dans son acception générale, le sport renvoie à des pratiques codifiées, alors que l'activité physique est plutôt synonyme de mouvement.

Table des matières

Préface	9		
1. Les points essentiels	10		
1.1. Le sport de demain en bref	12		
1.2. Quatre scénarios prospectifs pour les politiques du sport de demain	14		
1.2.1. Vers un sport inclusif et intègre	14		
1.2.2. Vers un sport écologique et durable	14		
1.2.3. Vers le sport-santé	14		
1.2.4. Vers un sport numérique	15		
2. Introduction	16		
2.1. Contexte de production du rapport	19		
2.2. Objectifs du rapport	19		
2.3. Le « style » prospectif	19		
2.4. Plan du document	19		
3. Prospective et méthodes	20		
3.1. Le périmètre de l'étude	22		
3.2. Identification des tendances et thématiques	22		
3.3. Analyse des variables, diagnostic prospectif	23		
3.4. Matrices croisées et scénarios	24		
3.5. Liste des bonnes pratiques	24		
4. Tendances et variables : dresser un tableau préliminaire	26		
4.1. Les tendances globales dans le canton de Vaud	28		
4.2. L'évolution des pratiques sportives en Suisse	29		
4.3. Variables identifiées par la littérature scientifique	32		
5. Scénarios prospectifs: dessiner les contours du sport de demain	34		
5.1. Littérature scientifique : quels scénarios ?	36		
5.1.1. Vers un « sport inclusif et intègre » :	37		
5.1.2. Vers un « sport écologique et durable »	38		
5.1.3. Vers le « sport-santé »	39		
5.1.4. Vers un sport « numérique »	41		
5.2. Matrices	44		
5.2.1. Croisement des thématiques	44		
5.2.2. Croisement des thématiques avec les champs d'application	46		
5.2.3. Croisement des champs d'application avec les scénarios Vaud2040	48		
5.2.4. Croisement des thématiques avec les scénarios Vaud2040	50		
6. Les grands enjeux : analyses des thématiques	52		
6.1. Le sport-santé : un objet qui questionne les frontières institutionnelles	54		
6.2. L'inclusion et l'intégrité : vers de nouveaux modèles	58		
6.2.1. Préambule, inclusion et terminologie	58		
6.2.2. La question du genre, vers une reconnaissance de la diversité	59		
6.2.3. Situations de handicap, vers une approche relationnelle	62		
6.2.4. Les situations de migration, vers une intégration à double sens	66		
6.2.5. Intégrité: quelle place pour la régulation publique?	69		
6.3. La durabilité : approche holistique et reconfiguration des pratiques	73		
6.4. Le numérique, un outil à double tranchant	77		
7. Les champs d'application au prisme de l'approche prospective	82		
7.1. Infrastructures : stades durables et villes inclusives	84		
7.2. Sport international : la nécessité de réformes structurelles	86		
7.3. Sport scolaire, l'incorporation des enjeux de socialisation et de santé	88		
7.4. Sport d'élite : la fin des illusions	90		
7.5. Sport associatif : transformations des logiques et des profils	92		
7.6. Manifestations : enjeux de durabilité	94		
8. Limites de l'étude	98		
9. Conclusions	102		
Bibliographie et annexes	106		

Préface

En juin 2022, la Commission de prospective du Canton de Vaud rendait son troisième rapport après 2012 et 2017. Quatre scénarios (société pleine de contradictions, société ouverte, société autoritaire et société écologique) et huit enjeux (climat et environnement, cohésion sociale, économie, numérique, démocratie, démographie, dépendance envers l'extérieur, gestion des risques et sécurité) y étaient répertoriés.

Ledit rapport comprenait quelques rares mentions du sport (notamment en regard des enjeux climatiques) et aucune de l'activité physique. Si la perspective générale empruntée l'explique en partie, on peut tout de même s'interroger: faut-il comprendre que le sport et l'activité physique n'auraient pas leur place, ou peu d'importance, dans la société vaudoise de demain? La présente étude ne fait pas ce pari. Les espaces sociaux qu'elle analyse sont trop ancrés dans nos sociétés pour en disparaître soudainement ou être réduits comme peau de chagrin. En revanche, ce qu'enseigne l'histoire des sports et des loisirs, c'est que ces pratiques – et les organisations qui les codifient et les contrôlent – se transforment au fil du temps; elles s'adaptent aux évolutions sociales, les influencent en retour, parfois résistent, mais ne restent jamais figées. De par ses interactions avec domaines aussi variés que l'économie, la science, la politique, la santé ou l'aménagement du territoire, parmi bien d'autres, le sport est un objet singulièrement complexe à saisir.

L'intérêt particulier de l'interroger dans une approche prospective réside notamment dans la remise en question des valeurs intrinsèques qui lui sont souvent prêtées: intégration des personnes en situation de migration, outil de cohésion sociale, école de vie, produit d'appel touristique... De longue date, ces valeurs sont bousculées par les sciences sociales.

Tourner son regard vers l'avenir implique nécessairement une déconstruction de ces croyances.

Suite à un travail de compilation de la littérature en sciences sociales et d'analyse extrêmement performant, l'auteur principal de ce document, Dr. Bastien Passet, dresse un tableau représentatif de l'état des connaissances permettant de nous projeter dans les univers (possibles) du sport de demain, et dans le rapport que les générations actuelles et futures entretiendront à cet objet singulier.

L'autre apport central de cette étude renvoie au rôle des expert·es dans l'élaboration des politiques publiques du sport. Si ces acteurs et actrices n'ont pas vocation à se substituer aux administrations et, plus encore, aux politiques, la crise climatique que nos sociétés affrontent actuellement nous a appris que les collectivités publiques ne pouvaient faire

Les pratiques sportives se transforment au fil du temps; elles s'adaptent aux évolutions sociales, les influencent en retour, parfois résistent, mais ne restent jamais figées.

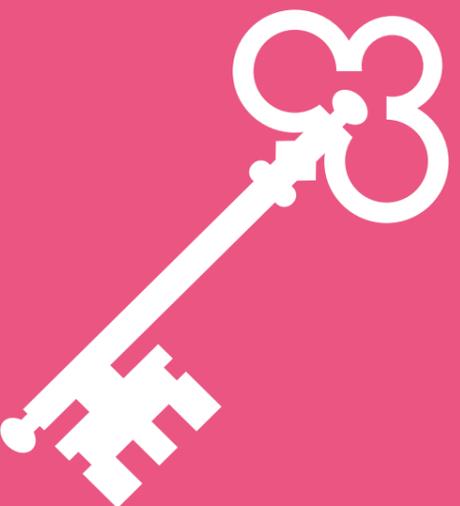
l'économie d'un accès aux savoirs scientifiques. Plus encore, ces savoirs doivent être transmis par des canaux privilégiés et pensés pour leur utilisation par les acteurs et actrices de terrain. Le passage de l'*evidence-based* à l'*evidence-informed policy making* est en ce sens sal-

vateur. Il ne s'agit pas de d'affirmer que tout choix relatif aux politiques publiques devrait être basé sur les connaissances scientifiques, mais plutôt que ces connaissances peuvent permettre, dans de nombreux cas, de définir des stratégies plus pérennes. Le monde du sport accuse un retard dans ce domaine, et ce rapport participe à le combler.

L'Observatoire du sport populaire est fier de rendre ce rapport, ambitieux et déterminant pour l'avenir du sport vaudois.

Dr. Quentin Tonnerre

Co-directeur de l'Observatoire du sport populaire



Les points essentiels

1. Les points essentiels

1.1. Le sport de demain en bref

L'objectif central de ce document est de dessiner les contours du « sport de demain » en se basant sur la littérature scientifique en sciences sociales. Celle-ci met en exergue l'impact futur probable des domaines suivants sur les activités physiques et sportives : la santé, l'inclusion, l'intégrité, la durabilité et le numérique.

- Le **sport-santé** devrait poursuivre son développement, notamment au vu des défis qu'impose la combinaison des avancées médicales, des maladies chroniques et du vieillissement. La reconfiguration du sport autour de l'enjeu de santé suppose de déplacer l'orientation du système de santé vers la prévention, le développement de liens intersectoriels entre les domaines du médical, du social et du sport, et la prise en compte des inégalités.

- L'**inclusion** des publics plus vulnérables ou discriminés représente un défi majeur des politiques sportives de demain. L'approche inclusive concerne tous les individus, mais ce document traite particulièrement des trois domaines que sont le genre, le handicap et la migration. Parmi les enjeux majeurs d'un sport inclusif, on trouve la remise en question des modèles sportifs discriminants, la valorisation et l'opérationnalisation de modèles sportifs inclusifs, la création d'espaces sportifs inclusifs, ainsi que la représentation des populations discriminées dans les discours, les pratiques et les processus décisionnels.

- Relativement à l'**intégrité**, la littérature fait état de l'incapacité des acteurs privés du sport à mettre en place une gouvernance apte à gérer le dopage, le match-fixing, le racisme, l'hétérosexisme, et la maltraitance. Cette dernière est au centre de nombreux travaux actuels et représente un défi important pour les collectivités. Elle nécessite la mise en place de mécanismes de régulation,

de prévention et d'éducation, d'alerte, de sanction et la promotion d'un sport sécurisé et bienveillant.

- La problématique environnementale et de **durabilité** est une tendance lourde dont il est certain qu'elle impactera le sport de demain. Elle entre en confrontation avec le modèle sportif dominant actuel, qu'elle tend à remettre en question. Les transports représentent un enjeu majeur, auquel on peut ajouter les modèles de pratique, le marché des biens sportifs et les infrastructures. La valorisation du sport en extérieur et le glissement vers des logiques de jeu, plaisir et santé (plutôt que de performance et de compétition) sont évoqués par la littérature comme solutions potentielles, ainsi que des changements dans les logiques qui président à l'organisation de manifestations et à la construction d'infrastructures. A noter que le réchauffement climatique transformera vraisemblablement les temps et espaces de pratique (températures extrêmes et pollution de l'air).

- Le **numérique** (et plus généralement les technologies) est autre tendance lourde associée aux sociétés de demain. Outil à double tranchant, il représente à la fois des risques et des opportunités. S'il peut servir à améliorer l'efficacité (notamment énergétique) des systèmes, servir l'inclusion et renforcer le système de sport-santé, il peut aussi contribuer au réchauffement climatique, creuser les inégalités et favoriser la discrimination. Le défi des politiques de demain est probablement de s'en saisir avec réflexivité et parcimonie, et de rester vigilant·e vis-à-vis des promesses souvent hyperboliques (exagérées) du numérique.

L'évolution vers un sport plus inclusif, intègre, durable, de santé ou numérique est vouée à impacter les différents champs d'application retenus dans le cadre de ce rapport, à savoir : les infrastructures sportives, le sport international, le sport scolaire, le sport d'élite, le sport associatif et les manifestations sportives.

- Polyvalentes, en extérieur et/ou de moindre envergure, les **infrastructures** sportives de demain seront largement impactées par les problématiques de durabilité. Relativement à l'inclusion, la littérature relève que les infrastructures actuelles sont la plupart du temps discriminantes et suggère que l'inclusion des populations vulnérables et discriminées dans les processus d'élaboration des infrastructures devrait devenir la norme. En matière de stades et grandes infrastructures, un glissement risque de s'opérer vers une reconsidération des rapports entre les différentes parties prenantes ainsi qu'une mise à distance des demandes souvent inadaptées des ligues sportives.

- Pris dans la tourmente d'une succession de crises (notamment depuis les années 1990), les organisations du **sport international** cherchent à reconstruire leur crédibilité. Selon la littérature, ce travail se solde pour l'instant et dans une large mesure par un échec, notamment en matière d'inclusion, d'intégrité et de durabilité. Un glissement vers une gouvernance plurielle et qui reconnaît la multiplicité des logiques internes est évoqué par la littérature comme solution, ainsi que vers la « pratique de l'intégrité » et non uniquement la lutte contre les dérives. La question de l'autonomie de ces organisations (et donc du rôle des acteurs publics) restera centrale dans les années à venir.

- Le **sport scolaire** est déjà engagé dans un mouvement vers la santé, l'inclusion, la durabilité et le numérique. Les défis restent néanmoins nombreux pour opérationnaliser ces thématiques. Les recherches récentes, notamment sur le rôle central de l'activité physique comme outil d'incorporation de valeurs et normes, fournissent une série de pistes intéressantes pour poursuivre le développement d'un sport scolaire qui prépare les individus à la pratique du sport-santé, inclusif et durable.

- Avatar de la compétition, du spectacle, de la performance et du sport-business, le **sport d'élite** est aujourd'hui au centre de nombreuses critiques en matière de durabilité, de santé et d'inclusion. Ce constat est renforcé par les acquis de la littérature qui montrent que le soutien au sport d'élite ne mène pas automatiquement à une aug-

mentation de la pratique sportive amateur. En revanche, les auteur·es proposent des pistes ouvrant la voie vers un sport d'élite qui, accompagné des bonnes mesures, peut favoriser le sport-santé, l'inclusion ou la durabilité. Les défis sont néanmoins importants et supposent de profondes réformes.

- L'urbanisation, la digitalisation et l'individualisme contemporains (voir rapport Vaud2040) semblent expliquer en partie la perte de vitesse du **sport associatif**. Un déclin catalysé par les difficultés que ce milieu rencontre pour inclure tous les publics. Le glissement vers le sport-santé représente une première voie d'avenir pour le sport associatif, à supposer qu'il soit accompagné de mesures adaptées et valorisé par les collectivités. Le sport associatif et le bénévolat pourraient favorablement profiter de la mise en place d'une gouvernance et d'espaces de pratique plus inclusifs qui élargiraient leur bassin d'adhérent·es.

- Les **manifestations sportives** justifient souvent les investissements publics qu'elles mobilisent par les effets qu'elles entraînent sur la pratique du sport pour toutes et tous. La littérature est néanmoins péremptoire : ces effets sont extrêmement limités, voire inexistantes (notamment dans le cas d'événements « élite »). Cette faiblesse est renforcée par le fait qu'en l'état actuel, la majorité des manifestations ne sont pas durables. La littérature propose néanmoins des solutions, notamment sous la forme de mesures d'accompagnement, de diminution de l'envergure, de remobilisation des infrastructures et de monitoring environnemental.

- L'**e-sport** représente un potentiel de développement important dans le monde du sport, comme en témoigne sa reconnaissance progressive par de nombreux pays et organisations et son gain de popularité continu auprès du public. La question de son appartenance aux politiques du sport – et plus généralement au monde du sport – reste néanmoins un débat majeur. Sa pratique – dont tout suggère qu'elle devrait augmenter – représente des risques pour les pratiquant·es (comme toute pratique sportive) et des opportunités pour le monde du sport. Elle bénéficierait certainement d'un encadrement par les acteurs et actrices publics.

Finalement, deux éléments transversaux sont suggérés par l'ensemble du rapport, au-delà des thématiques particulières :

- **Le sport de demain est sans nul doute intersectoriel.** Les frontières du sport – souvent défendues par certain·es de ses promoteurs et promotrices – se sont progressivement effondrées. Le sport, à la fois politique et idéologique, interagit avec des domaines tels que la sphère médiatique, l'économie de marché, le système de soin et de prévention en matière de santé, les politiques de cohésion sociale, la durabilité, etc. Le sport de demain présuppose des interactions intersectorielles multiples qui demanderont compétences, expertise et coordination. Pour les pouvoirs publics, cela implique de penser cet objet en termes de transversalité et dans ses interactions avec les autres champs d'action des collectivités publiques.

- Le sport est de longue date dominé par des modèles hétéronormés, capacitistes, polluants et inégalitaires, notamment diffusés par ce que l'on appelle communément le sport spectacle, de compétition, de performance et business. Ces modèles sont de plus en plus remis en question par des mouvements sociaux entre autres écologistes, féministes et inclusifs. **L'émergence de nouveaux modèles sportifs** écologiques, intègres, inclusifs, numériques et orientés sur la santé sera vraisemblablement au centre des évolutions actuelles et à venir. Cette évolution questionnera tous les domaines du sport sur les plans individuel, collectif et institutionnel.

1.2. Quatre scénarios prospectifs pour les politiques du sport de demain

L'approche prospective vise généralement à produire différents scénarios relatifs au monde de demain. Ces derniers sont multiples (4 dans le présent rapport), ce qui renvoie au fait que le futur n'est par définition pas prévisible et peut prendre des formes diverses. L'objectif principal de la production de scénarios n'est donc pas de prédire l'avenir, mais de **déployer des idéaux-types pour faciliter la réflexion et la prise de décision** dans le présent. Les quatre scénarios qui découlent de notre étude sont résumés ci-dessous.

Idéal-type : se réfère à une construction conceptuelle qui sélectionne certains traits marquant de la réalité afin d'en construire une image simplifiée et heuristique. Il ne représente pas la réalité (c'est un outil méthodologique) mais vise à mieux la saisir (Weber, 1904/1949).

1.2.1. Vers un sport inclusif et intègre

Dans ce scénario, les politiques publiques se concentrent prioritairement sur la cohésion sociale, le multiculturalisme et la lutte contre les inégalités. L'objectif principal est d'offrir la possibilité à tous les individus de pratiquer une activité physique régulière dans un environnement sain, bienveillant et respectueux de la diversité. Cela implique de lutter contre les discriminations explicites et implicites, d'éviter les phénomènes d'exclusion et de normaliser l'inclusion et de lutter contre les manquements à l'intégrité, notamment la maltraitance.

1.2.2. Vers un sport écologique et durable

Dans ce scénario, les politiques publiques se concentrent prioritairement sur l'impact des pratiques sportives, des transports, des infrastructures et de la production de biens sportifs sur le climat et la biodiversité. L'objectif principal est de produire un sport capable de répondre « aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (ONU, 1987). Cela implique le renforcement d'un système de transports publics donnant accès aux infrastructures sportives, un soutien important à la mobilité douce, la rénovation des infrastructures existantes, la création d'infrastructures en extérieur, la mise en place d'une production de biens locale et la remise en question des logiques consuméristes qui dominent les consommations sportives.

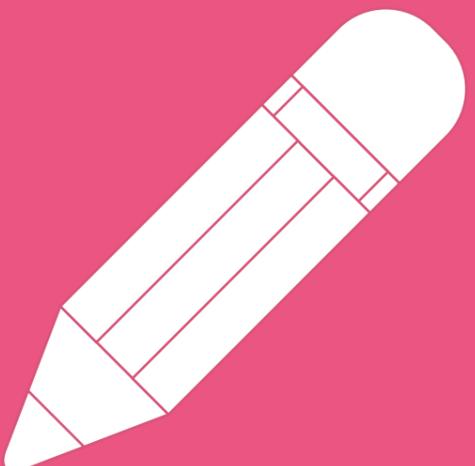
1.2.3. Vers le sport-santé

Dans ce scénario, les politiques publiques se concentrent prioritairement sur les enjeux sanitaires. L'objectif principal est de mettre le sport au service de la santé des populations, notamment en

mettant l'accent sur la prévention par les activités physiques et sportives, et en intégrant le sport au domaine des soins. Cela implique principalement d'éduquer et de sensibiliser la population, d'intégrer des spécialistes du sport dans les structures de santé et de former les professionnel·les de la santé aux enjeux du sport, de transformer la logique des clubs et fitness en favorisant des pratiques de santé et en remettant en question la compétition à tout prix.

1.2.4. Vers un sport numérique

Dans ce scénario, les politiques publiques se concentrent prioritairement sur la numérisation et la technologie. Les objectifs principaux sont de stimuler la recherche et l'innovation pour des raisons d'attractivité mais aussi pour les mettre au service d'autres objectifs, notamment environnementaux et de santé. Cela implique la récolte massive de données pour améliorer l'efficacité des systèmes, la stimulation de liens entre les structures sportives et les entreprises actives dans le domaine de l'innovation, la mobilisation des technologies dans d'autres sphères (rendre les infrastructures moins polluantes ou améliorer la réadaptation par le sport en milieu médical), ainsi que le développement encadré du e-sport.



Introduction

2. Introduction

2.1. Contexte de production du rapport

Le rapport a été commandé par le Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud à l'Observatoire du sport populaire en octobre 2022, rédigé entre novembre 2022 et février 2023, et livré le 20 mars 2023. Il consiste en une étude prospective, basée sur la littérature scientifique en sciences sociales, et qui dessine les contours du sport et des politiques sportives de demain. Son objectif est d'aider le SEPS à ancrer ses réflexions futures dans une perspective de besoins en lieu et place d'une approche en termes de moyens, et ce notamment au regard des enjeux soulevés par l'initiative « 1% pour le sport »¹.

2.2. Objectifs du rapport

Le rapport poursuit un double objectif consistant à a) explorer les possibles évolutions futures du monde sportif b) en se basant en priorité sur la littérature scientifique. Il fallait, premièrement, identifier les tendances de la littérature scientifique et en dégager les thématiques les plus saillantes dans une perspective prospective. Deuxièmement, il s'agissait d'effectuer une revue synthétique de la littérature relativement à ces thématiques pour en dessiner les évolutions futures. Enfin, troisièmement, partant de ces évolutions, il restait à penser leurs impacts potentiels sur les pratiques sportives de demain et à dessiner des scénarios prospectifs.

2.3. Le « style » prospectif

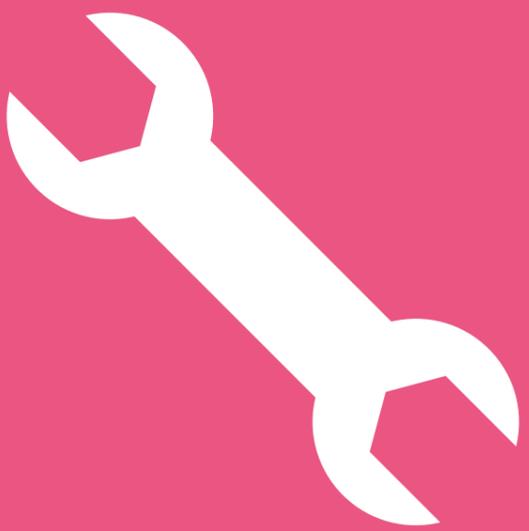
La prospective est un exercice délicat, qui « propose des visions ou des récits sur ce à quoi pourraient ressembler d'autres avènements possibles » (Commission européenne, 2018: 11). Elle se démarque de la prévision, dans le sens où elle ne vise pas à prédire l'avenir mais à l'explorer dans ses multiples potentiels. Dans une perspective prospective, le futur est considéré comme un terrain à construire et non comme un destin déterminé. L'objectif de cette approche est d'offrir une diversité de pistes pour la

réflexion et des ancrages multiples pour la prise de décision. Les scénarios prospectifs sont donc multiples et leurs traits sont accentués, respectant à la fois les exigences d'indétermination et de lisibilité.

2.4. Plan du document

Le document est organisé en neuf chapitres. À la suite des « points essentiels » (chapitre 1) et de la présente introduction (chapitre 2), la démarche prospective et les méthodes mobilisées pour produire le rapport sont présentées plus en détails (chapitre 3). Le chapitre 4 dresse ensuite le contexte général du rapport en synthétisant les tendances générales identifiées par le document Vaud2040 (Commission de prospective, 2022) ainsi que les études sur le sport suisse de l'Observatoire suisse du sport. Une fois ce contexte déployé, le chapitre 5 présente les quatre scénarios prospectifs. Ces scénarios sont basés sur les résultats de la revue de littérature, dont le chapitre 6 présente les résultats. Le chapitre 7 se concentre sur les « pratiques » ou « champs d'application » du sport, alors que le chapitre 8 revient sur les limites de l'étude. Le chapitre 9 propose une conclusion sur l'avenir du sport vaudois.

¹ Initiative 1% pour le sport, canton de Vaud : <https://vivelesport.ch/>, consulté le 3 mars 2023.



Prospective ethnographers

3. Prospective et méthodes

« Ni prophétie ni prévision (...) la prospective n'a pas pour objet de prédire l'avenir – de nous le dévoiler comme s'il s'agissait d'une chose déjà faite – mais de nous aider à le construire. Elle nous invite donc à le considérer comme à faire, à bâtir, plutôt que comme quelque chose qui serait déjà décidé et dont il conviendrait seulement de percer le mystère. » (Jouvenel, 1999 :1).

C'est ainsi qu'Hughes de Jouvenel débute son précis de prospective, introduisant immédiatement trois notions clés partagées par la majorité des chercheurs de la discipline : a) la prospective se fonde sur une philosophie de l'action qui considère que les acteurs peuvent modifier l'avenir par leurs activités et décisions présentes (en cela elle refuse une vision déterministe qui assigne les acteurs et actrices à la passivité), b) elle ne peut pas prédire l'avenir (notamment parce qu'il n'est pas déterminé) et, en conséquence, c) elle ne peut pas proposer plus qu'un soutien à la prise de décision et à la réflexion. Le présent rapport s'inscrit dans cette perspective.

3.1. Le périmètre de l'étude

En premier lieu, la réalisation d'une étude prospective nécessite la délimitation d'un périmètre (Godet, 2007). Dans notre cas, c'est celui de la politique sportive vaudoise, et plus généralement des évolutions du sport (principalement en Europe, Amérique du Nord et Australie). Ce périmètre thématique bien délimité est accompagné d'un périmètre d'ordre méthodologique : celui de la littérature scientifique en sciences sociales. En effet, cette étude vise à esquisser les contours de la politique sportive de demain à travers le prisme spécifique de la prospective scientifique. Le périmètre de l'étude est donc particulièrement clair, tant du côté de son objet que de ses méthodes. Notons néanmoins dès à présent certaines limites inhérentes à ce périmètre: a) la quasi-totalité de la littérature scientifique ne porte pas spécifiquement sur le contexte vaudois et b) l'analyse stratégique des acteurs et actrices présent·es sur le territoire est exclue a priori, au contraire d'autres formes de prospective (voir Godet, 2007).

3.2. Identification des tendances et thématiques

La seconde étape d'une étude prospective est d'identifier les tendances et thématiques qui sont susceptibles d'impacter l'avenir du périmètre délimité. Pour Godet, cette identification passe notamment par « l'entretien avec des spécialistes, le brainstorming, la constitution de check-lists, etc. » (2007 : 118). On distingue généralement les variables internes au périmètre (dans notre cas des évolutions liées au monde du sport vaudois telles que l'augmentation de la pratique libre ou la démographie locale) et les variables externes qui renvoient à des enjeux plus globaux (politique internationale, enjeux environnementaux mondiaux, etc.). On distingue aussi souvent les tendances lourdes, c'est-à-dire les « mouvements affectant un phénomène sur une longue période » (Godet, 2007 :111) et les disruptions, phénomènes soudains et souvent imprévisibles.

Dans le cas de ce rapport, les tendances ont été identifiées à l'aide des méthodes suivantes. Pour les tendances internes générales, le récent rapport Vaud2040 a servi de base de travail. Ce document propose une analyse détaillée des variables, thèmes et « enjeux principaux (...) que les autorités publiques intégreront dans leurs futures réflexions » (p.3) et constitue ainsi une base solide pour le présent rapport. Les périmètres des deux rapports se chevauchent en effet largement (dans le premier cas le programme de législature du canton, dans le second l'un de ses éléments spécifiques : la politique sportive). Pour les variables internes spécifiques au monde du sport, sur trois sources principales ont été mobilisées : a) des discussions, entretiens et brainstormings avec les expert·es de l'Observatoire du sport populaire et quelques externes, b) la récente « étude nationale sur les attentes et besoins des acteurs du sport » française (2022), c) une analyse des appels de proposition de l'association européenne de sociologie du sport, et d) des échanges et discussions avec le mandant.



Page de garde du dernier rapport de la Commission de prospective du Canton de Vaud, 2022

Notons quelques précisions par rapport au point « c » : les conférences scientifiques tendent à structurer les axes de la recherche, et indiquent les sujets importants du moment. L'analyse s'est concentrée sur les conférences en sociologie du sport, dans la mesure où la sociologie est la discipline scientifique la plus proche de la logique de ce rapport (les évolutions en biochimie ou en physiologie en

sont, par exemple, bien plus éloignées). Les conférences majeures de l'ESSA – l'Association européenne de sociologie du sport – des dix dernières années ont été listées et les thématiques proposées ont été analysées grâce aux appels à contribution (voir annexe 1).

Il est important de noter, sur le plan méthodologique, des variables ont été identifiées a priori dès le début de la recherche via les sources citées ci-dessus, mais que l'ajout de nouvelles thématiques/idées s'est poursuivi tout au long de la rédaction. En ce sens, ce travail a suivi une logique inductive, largement basée sur les acquis de la théorie ancrée, qui vise à ne pas se couper trop rapidement de nouvelles sources de données ou d'hypothèses (Corbin et Strauss, 1990).

3.3. Analyse des variables, diagnostic prospectif

Le croisement des différentes sources mentionnées plus haut

a abouti à l'identification de sept thématiques. En parallèle, cinq champs d'application ont été identifiés (espaces et pratiques susceptibles d'être impactés par les l'évolution des thématiques). À la suite des discussions avec le mandant, deux autres champs d'application ont été ajoutés, portant le total à sept. L'étape suivante consistait à plonger dans chaque thématique et champ d'application pour en déterminer les évolutions probables. Deux processus ont été mobilisés dans ce but. D'abord la consultation d'expert·es (entretiens semi-directifs), puis la production d'une revue de littérature synthétique basée sur les conseils des expert·es. Si des méthodes permettent d'effectuer des revues complètes et systématiques de la littérature, les contraintes temporelles liées au projet ne permettaient résolument pas de s'y engager. La consultation de revues de littérature déjà publiées et/ou l'exploration de la littéra-

Regroupement	Thématique/champs d'application	Expert·e consulté·e
Santé	Santé	Bastien Passet, PhD
Inclusion et intégrité	Migration	Kevin Rosianu; Jérôme Berthoud, PhD
Inclusion et intégrité	Situations de handicap	Laurent Paccaud, PhD
Inclusion et intégrité	Intégrité	Pim Verschuuren, PhD
Inclusion et intégrité	Inclusion et genre	Madeleine Pape, PhD; Solène Froidevaux, PhD
Durabilité	Durabilité	Prof. Martin Müller
Numérique	Numérique	Bastien Passet, PhD; Kevin Rosianu
	Manifestations	Bastien Passet, PhD
	Infrastructures	Jérémy Moulard, PhD
	Sport scolaire	Nicolas Margas, PhD
	Sport international	Quentin Tonnerre, PhD
	Sport associatif	(ajouté a posteriori)
	Sport d'élite	(ajouté a posteriori)

Tableau 1: Liste des thématiques et expert·es

ture sur la base de documents fournis par les expert·es a donc été privilégiée.

On notera qu'à ce stade du travail, les thématiques et les champs d'application ont été traités de manière relativement similaire. La seule différence marquante étant le temps consacré, plus élevé pour les thématiques, jugées plus centrales dans la production des scénarios. Pour chacune des treize thématiques et champ d'applications, et en accord avec la méthode prospective, son évolution rétrospective, son état actuel, et ses évolutions futures probables ont été identifiés (Godet, 2007). Le Tableau 1 (page précédente) liste les treize thématiques et champs d'application et renvoie aux différent·es expert·es consulté·es.

3.4. Matrices croisées et scénarios

Une fois les entretiens avec les expert·es menés et la revue de littérature produite, ce sont les scénarios qui ont été rédigés. Afin de croiser les différentes thématiques et champs d'action, plusieurs types de matrices ont été produites : une matrice croisant les thématiques entre elles (point 5.2.1), une matrice croisant les thématiques et les champs d'application (point 5.2.2), une matrice croisant les champs d'application avec les scénarios du rapport Vaud2040 (point 5.2.3) et une matrice croisant les thématiques avec les scénarios du rapport Vaud2040 (point 5.2.4). Ces matrices permettent de visualiser de manière schématique les liens et tensions qui existent entre les différentes catégories mobilisées (thématiques, champs d'applications, scénarios Vaud2040).

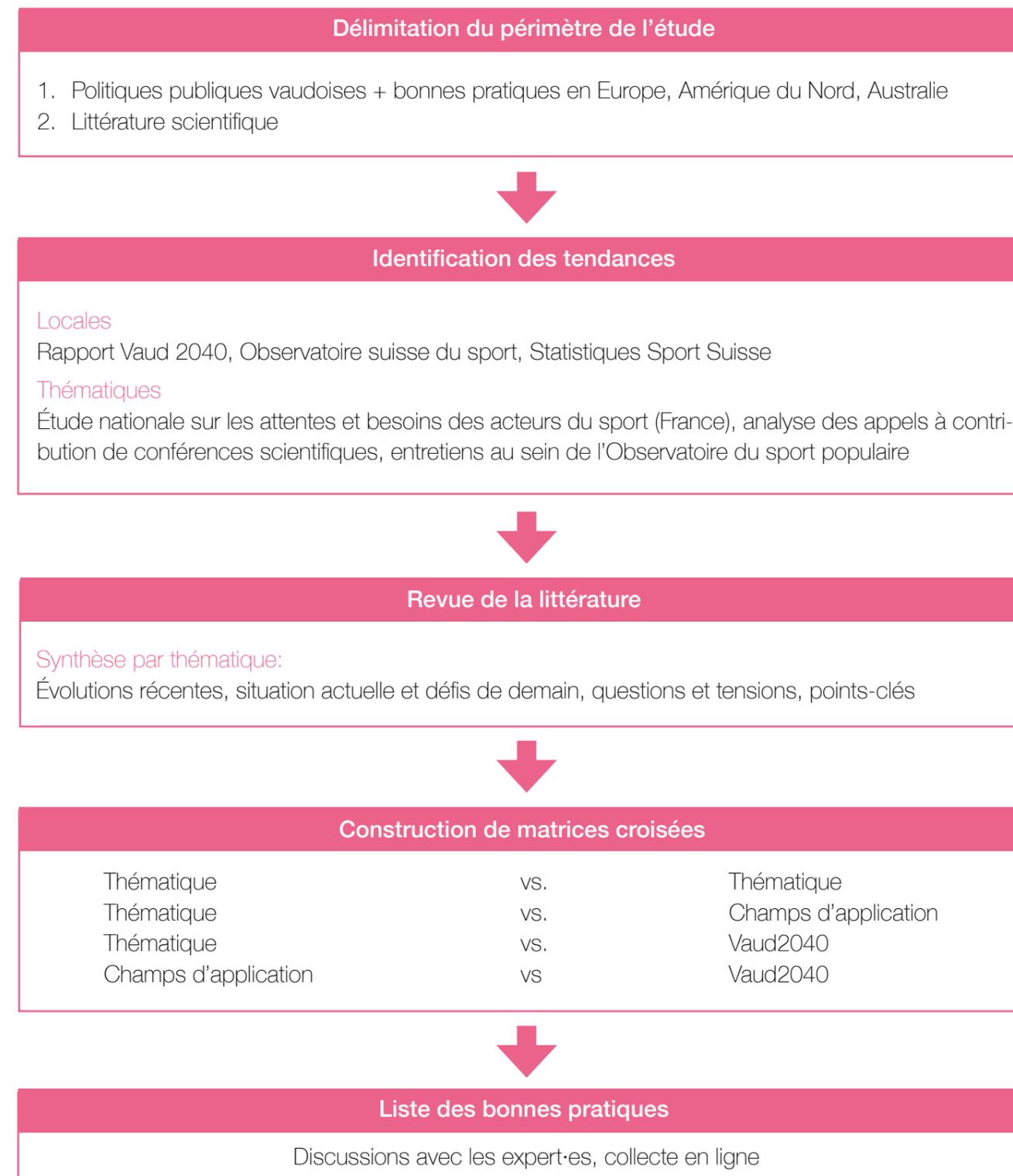
Sur la base de ces matrices, quatre scénarios ont été produits (point 5.2.1). Dans la mesure où le rapport est basé en premier lieu sur les acquis de la littérature scientifique, il a été choisi de produire des scénarios qui mettent l'accent sur les thématiques identifiées dans cette dernière. Pour chaque scénario nous avons décrit un « objectif fondamental », sa traduction en une « politique générale », son « impact sur les pratiques et champs d'application », ses synergies et tensions avec les trois autres thématiques, et enfin son interaction avec les scénarios plus glo-

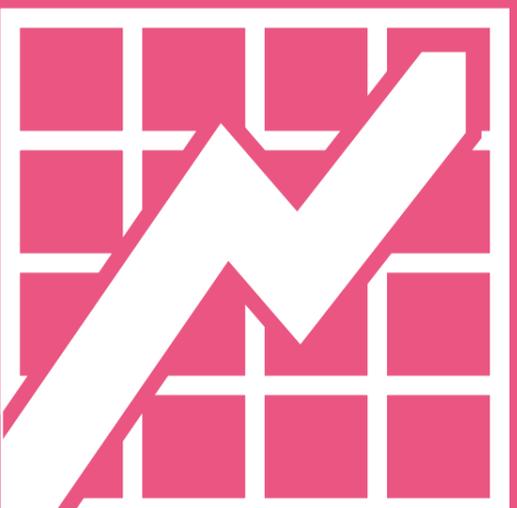
baux du rapport Vaud2040. Ce dernier point permet de réinscrire les acquis de la littérature scientifique dans le contexte local et dans des enjeux extra-sportifs.

3.5. Liste des bonnes pratiques

Pour chaque thématique, une liste de bonnes pratiques a été proposée. Ce type d'exercice souffre néanmoins de limites rarement évoquées et pourtant fondamentales. D'une part, il est généralement caractérisé par un manque de réflexivité quant au rôle du contexte local (culturel, institutionnel, politique, économique, etc.). Formulée de manière plus prosaïque, une limite du concept de bonne pratique tel qu'il est généralement mobilisé est qu'une solution efficace et pertinente dans un contexte « A » a de forts risques de ne pas être aussi efficace et pertinente dans un contexte « B ». En matière de bonnes pratiques, le copié-collé représente un risque considérable bien qu'il soit perçu comme pratique pour accélérer les processus. Par conséquent, on peut dire que, s'il semble plus efficace, cela ne le rend pas forcément plus efficace. Une deuxième limite est qu'il n'existe pas de moyens de faire une revue systématique des bonnes pratiques. Leur identification repose généralement sur des recherches hasardeuses qui donnent une place importante aux pratiques jouissant d'une grande visibilité (ce qui n'est en aucun cas un gage de qualité). Enfin, dans la grande majorité des cas, les interventions que l'on liste sous le qualificatif de « bonnes pratiques » n'ont pas été évaluées. Pire, ainsi qu'évoqué à plusieurs reprises dans le rapport, les expertises et évaluations de projets (typiquement l'évaluation de grandes manifestations ou les études de projet de stades) sont généralement biaisées, voire parfois mensongères (Crompton, 1995 ; Matheson, 2018). Dans le cadre de ce rapport, la réflexivité vis-à-vis des bonnes pratiques a ainsi été privilégiée en mettant l'accent sur les retours (positifs ou négatifs) sur expérience plutôt que sur les descriptions d'interventions, et sur les analyses produites par des chercheur·euses indépendant·es et publiées dans des revues peer-reviewed plutôt que par des organismes à but lucratif ou internes aux organisations.

Étapes de l'analyse





Tendances et variables

4. Tendances et variables: dresser un tableau préliminaire

Cette section, découpée en trois parties, a deux objectifs distincts. Elle vise premièrement à identifier les tendances globales et spécifiques susceptibles d'impacter l'avenir du sport vaudois et, deuxièmement, à dresser un premier tableau du périmètre de l'enquête. La première partie est dédiée aux tendances globales du canton, la seconde à l'évolution passée des pratiques sportives en Suisse, et la troisième à l'identification des variables d'avenir spécifiques au monde du sport dans la littérature scientifique.

4.1. Les tendances globales dans le canton de Vaud

Cette section dresse un tableau de la situation plus générale du monde et du canton de Vaud afin d'analyser, dans un second temps, les évolutions du champ des activités physiques et sportives. Les constats proposés sont une synthèse des analyses de la Commission de prospective du canton de Vaud (Rapport Vaud2040, 2022).

Le présent rapport a été rédigé à la suite d'une crise sanitaire mondiale, dans un contexte de guerre entre l'Ukraine et la Russie, et d'intensification des conséquences de la crise climatique. La conjoncture est donc, indubitablement, caractérisée par des crises et des changements majeurs. La pandémie de Covid a affaibli le secteur économique, puis provoqué un rebond qui a entraîné une nette inflation dans le monde. Elle a mis en exergue la fragilité de nos sociétés interconnectées, vraisemblablement accru les inégalités, renforcé une tendance à la numérisation et impacté la santé physique et psychique de la population, notamment des jeunes (Tettamaniti, 2021 ; KOF, 2021). La guerre en Ukraine et la crise géopolitique qui l'accompagne menacent, elles, d'intensifier les migrations et d'augmenter le prix des énergies. Ces différents développements modifient l'ordre géopolitique mondial et renforcent

les tensions déjà existantes entre souveraineté et multilatéralisme.

Selon StatVD (2021), l'expansion démographique du canton, ininterrompue depuis les années 1950, devrait se poursuivre ces prochaines décennies (les projections prévoient 1 045 000 ± 78'000 résident·e·s en 2050). Cette évolution serait majoritairement due au solde migratoire. Une diminution de la part active de la population (-5%) est prévue en raison d'une « nette accélération du vieillissement démographique sous l'effet du passage à la retraite des générations nombreuses de la seconde vague du baby-boom » (Idem). Cette évolution se traduira vraisemblablement par des changements dans les systèmes de santé et de prévoyance, ainsi que dans les rapports intergénérationnels. Enfin, une poursuite de l'urbanisation est à prévoir, notamment en raison des objectifs du plan directeur cantonal en la matière.

Malgré un contexte économique global difficile (caractérisé actuellement par des problèmes d'approvisionnement et d'inflation), le canton se porte bien. Le tissu économique local, largement constitué de petites et moyennes entreprises, porté vers l'exportation et les produits à haute valeur ajoutée, a su s'adapter aux défis posés par la pandémie. Il repose sur le recours à la main d'œuvre immigrée et suit un processus de tertiarisation continu. Le rapport de prospective du canton note néanmoins l'essor du marché économique asiatique, appelé à concurrencer les pays occidentaux, et prédit l'intensification des phénomènes de concurrence, des turbulences en matière économique et le rôle clé de la régulation internationale.

Le réchauffement climatique a été identifié par le forum économique mondial comme le principal risque actuel pour le monde (2022). L'enjeu est donc de taille et a été saisi par les autorités fédé-

rales. Les émissions globales des personnes habitant en Suisse font du pays le 16ème plus grand émetteur de gaz à effet de serre. Il est certain que le réchauffement climatique pèsera sur l'avenir du canton, tant par ses conséquences que par l'impact socio-économique des mesures mises en place pour lutter contre celui-ci.

Les technologies numériques ont massivement transformé les modes de vies des habitant·e·s. Imposée tant par des injonctions politiques que par des privés, la transition numérique a vraisemblablement été accélérée par la pandémie. Le télétravail, médié par les technologies, s'est accru ; le commerce en ligne a augmenté de 27 % en 2020. Ce sont tant les individus que tous les domaines de la vie économique et sociale qui sont impactés par ces reconfigurations. La Commission de prospective du canton de Vaud prévoit un essor continu du digital, même au-delà de 2050, faisant de la numérisation une variable clé de l'avenir du canton.

Plus intangibles sont les évolutions des valeurs et systèmes de pensée qui se sont développés ces dernières décennies. Le rapport note, globalement, une tendance à l'individualisation et à la pluralisation des modes de vies. Cette tendance est caractérisée par une prise de distance vis-à-vis des institutions et des modes de vie 'classiques'. Les

mondes du travail et de la famille s'en trouvent largement impactés. La cohabitation de couples non mariés ou la parentalité hors-mariage se sont développés (Bürgin et al., 2017), la réalisation de soi est devenue centrale dans le rapport au travail et la flexibilisation des horaires gagne en importance, ainsi que le travail des femmes. Entre consumérisme et consommation responsable, extension de la démocratie et conservatismes protectionnistes, on ne manquera pas de noter les risques d'une polarisation des systèmes de valeurs, déjà identifiable dans certains pays européens ou aux États-Unis.

En conclusion, les données disponibles invitent à considérer cinq variables clé (tendances lourdes) présumées jouer un rôle dans le canton de Vaud de demain : dans un contexte international de crise et de changements sur les plans géopolitique (1) et climatique (2), le canton vieillit (3), se numérise (4) et poursuit une évolution des systèmes de valeurs caractérisée par l'individualisme et le pluralisme de modes de vies (5). Le découplage de ces variables n'en reste pas moins heuristique tant elles sont interconnectées et transversales.

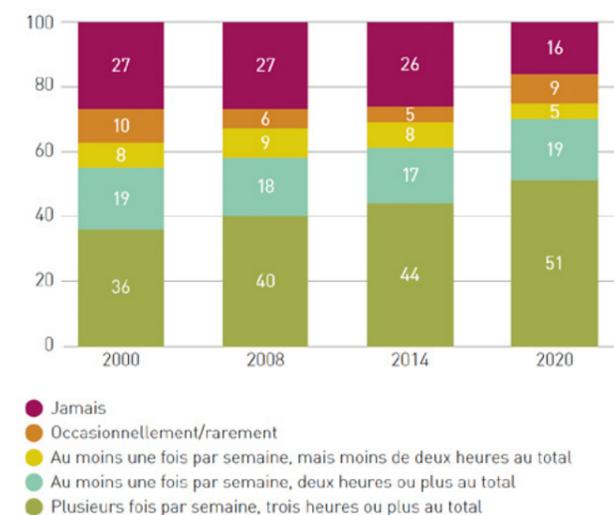
4.2. L'évolution des pratiques sportives en Suisse

Pour donner suite à la brève analyse globale proposée dans la section précédente, il s'agit main-

Les quatre scénarios du rapport Vaud2040

Le rapport Vaud2040 a mené à la production de quatre scénarios pour la société vaudoise de demain. Ce sont ces scénarios qui seront contrastés, plus bas, avec les scénarios du sport de demain. Le premier scénario, « vers une société de contradiction », prévoit une forme de statu quo. La société reste individualiste et consumériste, toute en étant consciente des défis environnementaux. La technologie et le numérique sont mobilisés pour répondre aux défis sanitaires et écologiques, avec des résultats mitigés. L'économie se porte bien. Le second scénario, « vers une société ouverte », prévoit une forte collaboration internationale pour répondre aux défis, notamment écologiques. Ouvertes et inclusives, les politiques publiques visent avant tout la cohésion sociale. Le troisième scénario, « vers une société autoritaire », prévoit un renversement conservateur et autoritaire pour faire face à la polarisation endémique et à l'impossibilité de trouver des compromis. La sécurité, l'autarcie et le protectionnisme sont les maîtres mots, la crise climatique s'aggrave et la croissance économique ralentit. Enfin le quatrième scénario, « vers une société durable », prévoit une forte mobilisation des institutions et de la population pour répondre aux défis climatiques. La transition écologique et les innovations technologiques stimulent la croissance, qui reste néanmoins contenue par la tendance internationale à la relocalisation et l'économie circulaire.

tenant de resserrer la focale sur le monde des activités physiques et sportives, qui fait l'objet du présent rapport. Si la focale change, l'objectif reste le même: identifier les tendances et variables les plus susceptibles d'impacter l'avenir vaudois. Dans un premier temps, un tableau du sport suisse est dressé en mobilisant les études quantitatives menées au niveau national en 2000, 2008, 2014, et 2020. Dans un second temps, l'accent est mis sur la littérature scientifique, source principale du rapport, afin de dégager les enjeux principaux identifiés par les chercheur·euses.



Graphique 1: évolution de l'activité physique en Suisse

Source: Lamprecht M, Bürgi R et Stamm H (2020) Sport Suisse 2020. Activité et consommation sportives de la population suisse. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO, p. 9.

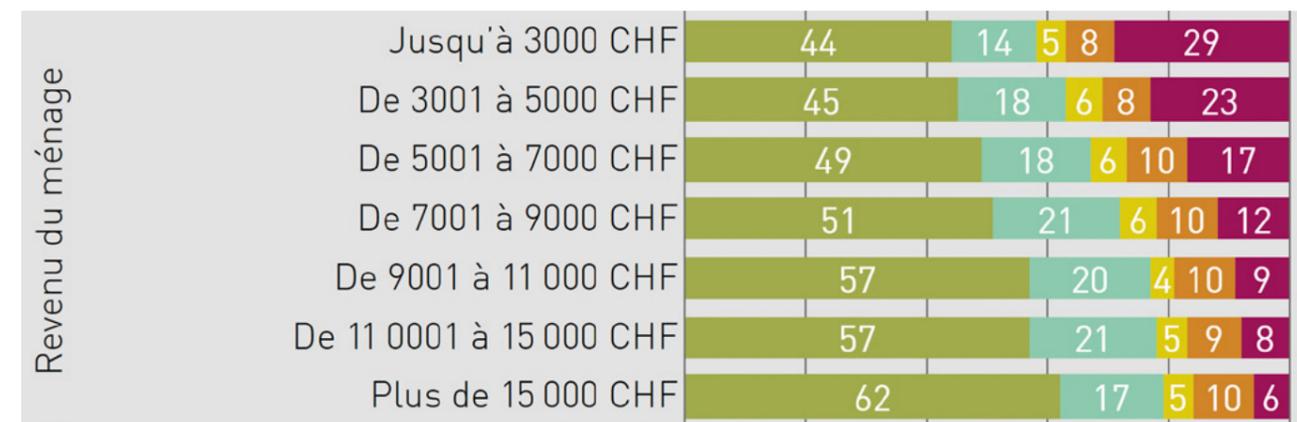
L'augmentation du volume d'activité physique de la population suisse est continue depuis 20 ans. La proportion de personnes ne pratiquant jamais d'activité physique est descendue de 27% à 16% de la population durant cette même période, alors que la proportion de personnes pratiquant plusieurs fois par semaine, trois heures ou plus est passée de 36 à 51% (graphique 1). Sur le plan démographique, ces changements s'expliquent notamment par une augmentation de la pratique dans les populations des femmes et des senior·es. Si les femmes et les hommes adultes pratiquent à des taux relativement similaires (de nombreuses inégalités et discriminations existent encore néanmoins dans les manières et possibilités de pratiquer), il n'en est pas de même pour les enfants et les adolescent·e·s. L'étude SO-PHYA a ainsi montré que, chez les enfants, les filles

pratiquaient significativement moins que les garçons (2022). Il est également documenté qu'il existe un décrochage des activités physiques important de la part des adolescentes, excepté pour celles qui sont très sportives.

Les rapports sur le sport suisse notent un élargissement de la notion de sport, soulignant que certaines des pratiques les plus en expansion en 2020, comme le yoga ou la randonnée pédestre, n'auraient pas été considérées comme sports « il y a 20 ou 30 ans ». Si la randonnée pédestre, le cyclisme, la natation, le ski et le jogging restent les activités les plus pratiquées en 2020 (ils l'étaient déjà en 2000), on note un boom ces six dernières années du fitness, de la musculation, du yoga et du Pilate, ainsi que le recul, année après année, de la gymnastique, et la stagnation du ski ces six dernières années.

Une évolution marquante est celle de la polysportivité. En effet, les données indiquent que le nombre de sports différents pratiqués par une même personne a augmenté entre chaque sondage (de 3,1 sports en moyenne à 4,5). Un changement qui s'observe aussi dans la diminution de la fréquence relative accordée à chaque sport, qui confirme le développement d'une poly-pratique.

Le boom sportif de ces vingt dernières années n'a en revanche que peu impacté la dynamique de stratification sociale qui détermine la pratique d'une activité physique et sportive (graphique 2). Ainsi, le niveau de formation et le revenu du ménage conditionnent toujours la participation à l'activité physique. Les personnes dont l'école obligatoire est le seul papier sont les seules à n'avoir pas changé leurs pratiques sportives. De la même manière, les personnes sans emploi, de loin les plus inactives, n'ont pas profité du boom sportif, contrairement aux retraité·es. Si les données semblent encourageantes relativement à l'activité physique des personnes migrantes, il est difficile d'en tirer des conclusions, dans la mesure où seules les personnes maîtrisant une des langues nationales peuvent participer aux sondages. On notera que les non-sportif·ves évoquent le manque de temps, la surcharge de travail et des problèmes de santé comme raisons principales de la non-pratique.



Graphique 2: l'activité physique selon le revenu

Source: Lamprecht M, Bürgi R et Stamm H (2020) Sport Suisse 2020. Activité et consommation sportives de la population suisse. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO, p. 31.

- Plusieurs fois par semaine, trois heures ou plus au total
- Au moins une fois par semaine, deux heures ou plus au total
- Au moins une fois par semaine, mais moins de deux heures au total
- Occasionnellement/rarement
- Jamais

Les communes urbaines et rurales connaissent le même volume d'activité physique, mais des différences notables en matière de choix d'activité. Randonnée, cyclisme, natation, jogging et ski sont largement pratiqués en tous lieux, mais les zones rurales se distinguent par une plus grande présence du ski, VTT et randonnée, là où les villes privilégient la musculation, le fitness et le yoga. La convivialité et la nature sont des motivations privilégiées à la campagne, alors que les villes privilégient l'apparence physique et la détente, ce qui se traduit dans une plus grande vitalité des clubs et associations en campagne, et une prévalence des fitness en ville.

Les Suisses et Suisesses apprécient particulièrement le sport en plein air. Si les paysages helvétiques encouragent certainement cet engouement, les sports de plein air nécessitent néanmoins des infrastructures (chemins de randonnées, remontées mécaniques, piste finlandaises,

parcours VTT,...), qui sont particulièrement appréciées. Presque la moitié de la population annonce pratiquer à domicile, et les piscines couvertes et ouvertes sont plébiscitées. Viennent ensuite les salles de gymnastique et de sport ainsi que les fitness. On notera que les transports publics sont particulièrement peu utilisés pour se rendre au sport (9%) contrairement au travail. On relèvera enfin que les Suisses et Suisesses montrent une appétence pour la flexibilisation des horaires et cadres de pratique. Près de la moitié de la population pratique du sport en dehors de tout cadre institutionnel. C'est notamment le cas des femmes, dont la plupart restent contraintes à des rôles sociaux (tâches familiales et domestiques) qui entrent en confrontation avec le modèle actuel des pratiques sportives (horaires inadaptés, non-reconnaissance des compétences sportives des femmes et dominance du modèle de compétition). Cette part de sportif·ves sans affiliation est en nette augmentation (+9% entre 2014 et 2020).

22% des adultes et la moitié des enfants suisses sont membres d'un club sportif, ce qui fait de ces derniers un élément central du sport suisse. Les aspects sociaux ressortent particulièrement dans les motivations de leurs membres, dont la moitié ont fait du bénévolat dans les 12 derniers mois. Malgré ces chiffres, le sport en club est en légère perte de vitesse. La part de ses membres dans la population est ainsi passée de 25 à 22% et la part des personnes intéressées à reprendre un rôle dans la structure associative de 32 à 24% entre 2012 et 2020. On notera que dans le canton de Vaud, le nombre de clubs sportifs a baissé de 27% entre 1996 et 2016 (SEPS, 2016). D'un autre côté, les fitness ont enregistré une augmentation continue de leurs membres, portant le chiffre à un cinquième de la population Suisse. Ce sont plutôt des personnes jeunes, avec un revenu élevé et habitant en ville. L'absence de contrainte et les horaires d'ouverture étendus sont cités comme avantages principaux

par rapport aux clubs. 25% de la population suisse passe des vacances sportives dans le pays, et les sports les plus pratiqués sont de loin le ski et la randonnée.

Finalement, le soutien populaire pour une politique du sport et des investissements publics dans le sport sont importants. 93% de la population attribue au sport une importance en matière de santé, 87% d'éducation et de socialisation des enfants et des jeunes, 74% d'intégration et 65% de cohésion sociale. Près de deux tiers des Suisses considèrent que le sport des enfants et des jeunes, le sport handicap et le sport pour les plus défavorisé·es devraient être mieux soutenus, et un tiers concernant le sport pour les femmes et les aîné·es. Il est important de noter que le « sport commercial » (à comprendre au sens de sport d'élite-spectacle) récolte de plus en plus de critiques, 30% de la population estimant qu'on devrait y faire des économies.

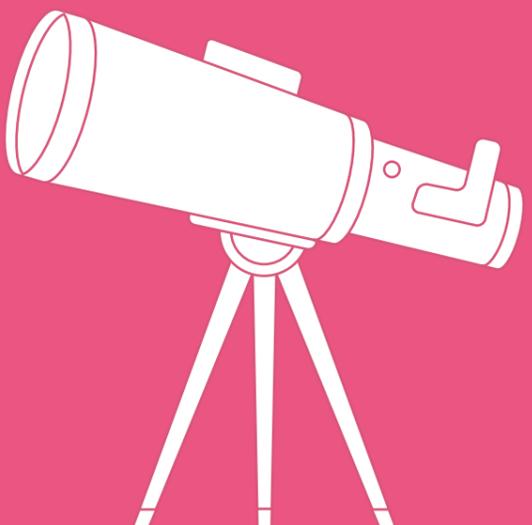
4.3. Variables identifiées par la littérature scientifique

Les sections précédentes ont permis d'amorcer la description des évolutions passées et futures du canton de Vaud et du sport suisse. L'enjeu principal de ce rapport est néanmoins de faire émerger une image prospective en mobilisant la littérature scientifique. Il s'agit donc de déterminer quelles sont, selon les sciences sociales, les thématiques et variables « d'avenir ». Une des difficultés liées à cette contrainte est que la science est généralement très prudente à l'égard des prédictions, et que le paysage de la recherche n'est en aucun cas structuré par des ambitions prospectives. Si des éléments prospectifs peuvent être proposés au sein d'articles ou déduits de l'ensemble d'une littérature, ils ne sont pas saillants.

Le récent rapport de prospective français intitulé « une ambition commune pour le sport de demain » repose principalement sur des analyses de terrain (Lepetit et al., 2022). Son ancrage scientifique est faible (en témoigne sa maigre bibliographie, 11 sources) mais pas inexistant, et il constitue une première base nous permettant d'identifier les thématiques d'avenir suivantes: (1) changements

des comportements et modes de vie, (2) mutations démographiques (vieillesse), (3) creusement de la fracture sociale, (4) risque de nouvelles pandémies mondiales, (5) évolutions technologiques, (6) la possibilité d'une grande crise économique et financière et (7) le réchauffement climatique. On notera que 'sport et environnement', 'sport, santé et bien-être' et 'sport et technologie' sont les trois thèmes ayant été retenus pour des tables rondes thématiques, ce qui souligne leur centralité dans les préoccupations des acteurs et actrices du sport en France.

Afin de nous rapprocher d'une prospective basée sur la science, nous avons listé les conférences majeures de l'ESSA, l'association européenne de sociologie du sport, des dix dernières années et analysé les thématiques proposées dans leurs appels à contribution (voir annexe 1). Les thèmes suivants apparaissent le plus nettement : environnement, santé, inclusion, genre. Nous avons ensuite analysé de près le dernier appel à communications (pour l'année 2023). Ce dernier met le contexte de changement et de crise, la prévalence du numérique et des technologies, la durabilité, la justice sociale, l'équité et la maltraitance au centre des préoccupations de la recherche en sciences sociales et sport. Certaines variables se dégagent à la fois du rapport français, de notre brève analyse des préoccupations en sociologie du sport, et du rapport de prospective vaudois évoqué plus haut. Le croisement entre ces sources, puis les entretiens effectués avec les expert·es de l'Observatoire du sport populaire, a mené à l'identification de cinq thématiques principales : la santé, l'inclusion (genre, handicap, migration), l'intégrité, la durabilité et le numérique. Au vu de l'enjeu final, à savoir la création de scénarios, il a été décidé de grouper l'inclusion et l'intégrité qui renvoient notamment à un enjeu commun, celui d'instaurer des climats de pratique inclusifs et bienveillants.



Scénarios prospects

5. Scénarios prospectifs: dessiner les contours du sport de demain

5.1. Littérature scientifique: quels scénarios ?

La méthode prospective repose sur l'élaboration de scénarios. Ces derniers, aux traits accentués et basés sur la narration, visent à bousculer les modes de réflexions plus analytiques et pragmatiques. Ce décalage est volontaire. Le fait de forcer le trait et de mobiliser un style narratif facilite la projection dans les imaginaires prospectifs. Une chose doit néanmoins rester claire : les scénarios ne sont pas des prédictions, mais bien des outils heuristiques, des idéaux-types (Weber, 1904/1949). La commission européenne rappelle d'ailleurs que « la méthode de scénarios tend à souligner plus que réduire la complexité des enjeux » et que les scénarios sont avant tout utiles « pour créer un espace de réflexion qui peut conduire à de nouvelles questions et potentiellement à de nouvelles solutions aux problèmes politiques » (2018: 11). L'objectif principal des scénarios reste de stimuler la réflexion des décideur-euses, et non de leur proposer des solutions toutes faites.

Les scénarios présentés ci-dessous sont basés sur les quatre grandes thématiques évoquées plus haut : la santé, l'inclusion et l'intégrité, la durabilité et le numérique. Notre objectif, dans

la rédaction des scénarios, a été de dessiner les contours de mondes sportifs qui auraient pris le parti quasi unilatéral d'une des thématiques. En cela, ils permettent de se projeter dans et de réfléchir aux impacts de politiques fondées sur des idéaux-types. Cette approche, qui émerge de la centration du mandat sur la littérature, a deux faiblesses. D'une part, elle tend à former des imaginaires par silos (par thématique). D'autre part, elle éloigne quelque peu le regard de l'évolution socio-politique locale. Pour pallier ces deux points faibles, chaque scénario est accompagné d'une réflexion sur les synergies et tensions qui existent entre les thématiques (diminuant ainsi l'effet de silo), et par une réflexion sur l'interaction du scénario avec les quatre types de sociétés proposées par le rapport Vaud2040 (ré-inscrivant ainsi les scénarios dans le contexte local).

Pour chaque scénario, une description de l'objectif fondamental de la politique sportive en question est d'abord présentée. Dans un second temps, on vise à décrire les grandes lignes de cette politique, puis ses impacts sur les champs d'application du sport. Enfin, le lien est fait avec les autres grandes thématiques (synergies et tensions) et l'interaction avec le rapport cantonal est explicitée.

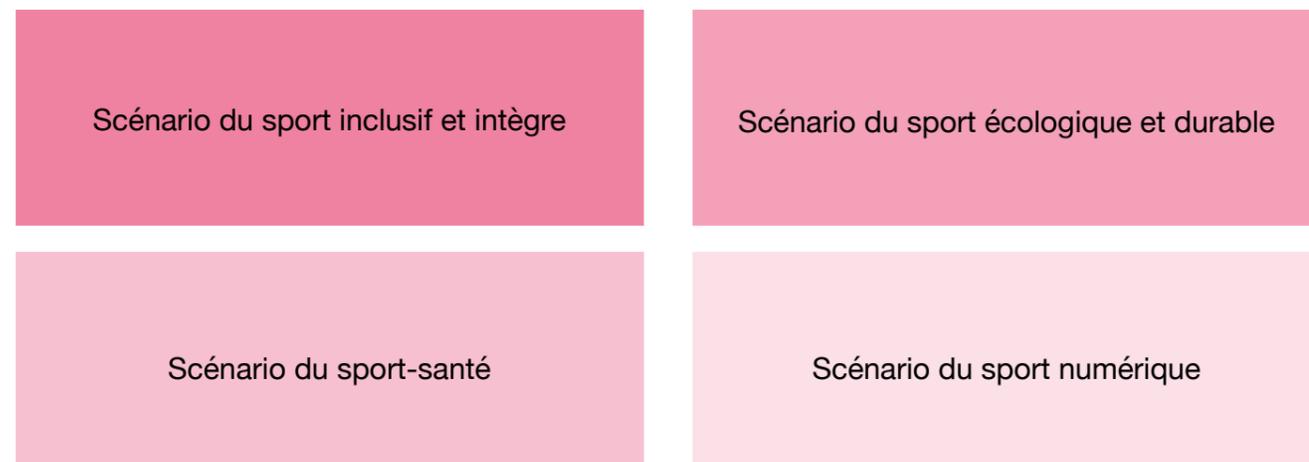


Figure 1: les quatre scénarios du sport de demain définis à partir de la littérature en sciences sociales

5.1.1. Vers un « sport inclusif et intègre »

Objectif fondamental : Dans ce scénario, les politiques sportives mettent l'emphase sur les enjeux d'inclusion et d'intégrité. La cohésion sociale, le multiculturalisme et la lutte contre les inégalités sont au centre des préoccupations. L'objectif est celui d'une société ouverte sur les différences et qui cherche à offrir la possibilité à tous les individus de pratiquer une activité physique régulière dans un environnement sain et bienveillant.

Politique générale : A tous les niveaux, des structures sont mises en place qui permettent une bonne gestion de la maltraitance (monitoring des cas, processus de signalement et de plainte, sensibilisation/éducation, promotion d'expériences positives). De la même manière, les pratiques et discours sont pensés afin d'éviter les phénomènes d'exclusion et de normaliser l'inclusion. Cette dernière (qui met la responsabilité sur les structures et la société) est préférée à l'intégration (qui met la responsabilité sur l'individu). Le sport s'éloigne de ses tendances nationalistes, masculinistes, corporellement normatives et capacitistes, et les nouveaux modèles qui émergent tendent à remettre en question la centration sur la performance sportive et la compétition.

Impacts sur les champs d'application : Le sport amateur

devient plus mixte et inclusif (au sens large des termes). Clubs et structures moins traditionnelles (fitness, yoga, ...) fournissent des efforts pour inclure tous les publics sans discrimination, tissant des liens avec les organismes actifs notamment dans le sport handicap, le sport pour les migrant·es et la lutte contre l'homophobie et la transphobie. Les espaces, le discours et les pratiques sont adaptés aux objectifs inclusifs. Dans le cadre scolaire, les méthodes d'enseignement sont adaptées pour favoriser des valeurs telles que l'inclusion et la coopération, plutôt que la compétition et la méritocratie. Le sport d'élite met l'emphase sur les pratiques mixtes, le sport pratiqué par les femmes et le handicap. Il remet en question sa configuration actuelle (axée sur la performance et le spectacle) et devient vecteur de nouvelles représentations des idéaux sociétaux inclusifs. Cet effort est soutenu par les organisations internationales, qui s'inscrivent dans le même mouvement. Les manifestations et les infrastructures, notamment urbaines, sont repensées pour s'éloigner des idéaux liés à la performance. Le bénévolat, perçu comme un vecteur d'inclusion et une opportunité pour la cohésion sociale, est largement soutenu par les collectivités publiques qui veillent toutefois scrupuleusement à ne pas en faire un instrument générant du travail gratuit et accentuant la problématique des *working poor*, c'est-à-dire les travailleur-euses

vivant dans un ménage pauvre (OFS, 2004). La démarche participative est encouragée à tous les niveaux et facilite la création de pratiques et de cadres de pratiques par les publics, notamment ceux qui ne sont pas rattachés à des structures sportives classiques.

Liens et tensions avec la thématique « santé » : La centration hygiéniste sur la santé, particulièrement normative et vectrice de violences symboliques et d'inégalités, peut être source d'exclusion et de stigmatisation. Ceci constitue une tension évidente avec les objectifs d'inclusion. En revanche, des approches plus inclusives de la santé peuvent servir les enjeux d'intégrité (la diminution des violences est liée directement à la santé) et diminuer les inégalités sociales. Dans cette perspective, les secteurs du sport, de la santé (aussi psychologique) et de l'assistance sociale travaillent de concert.

Liens et tensions avec la thématique durabilité: L'environnement n'est pas nécessairement au centre des préoccupations. Néanmoins, les enjeux de durabilité prennent en compte parmi d'autres choses la cohésion, la sécurité et l'insertion sociales, ainsi que les inégalités¹. Par exemple, l'accessibilité des infrastructures et des transports sont renforcées et contribuent ensemble à une diminution de la pollution. L'éloignement des lo-

¹ État de Vaud, Agenda 2030 : <https://www.vd.ch/themes/environnement/durabilite/agenda-2030>, consulté le 10 mars 2023; Coord 21, Agenda 2030 dans les communes et les cantons : <https://www.agenda2030.ch/>, consulté le 10 mars 2023.

giques de performance, de compétition et de rentabilité économique contribue positivement à la durabilité. En somme, dans ce scénario, on constate un peu de retard pris sur les enjeux environnementaux, mais ces derniers ne sont pas ignorés.

Liens et tensions avec la thématique numérique : Le numérique est mobilisé afin de soutenir les objectifs inclusifs et d'intégrité. Le monitoring des violences et les outils de signalement en ligne contribuent positivement à ces objectifs. D'un autre côté, la digitalisation des services facilite l'accès aux pratiques pour toutes et tous. Néanmoins, les risques de mauvaise gestion de ces outils sont pris en compte, notamment en ce qui concerne les inégalités (fracture digitale) ou le harcèlement (par exemple sur les réseaux sociaux). La digitalisation n'est pas une priorité.

Interaction avec les scénarios cantonaux : Dans le cas d'une société « de contradiction », les thématiques d'intégrité et d'inclusion font débat. Une partie de la population et des politiques les plébiscite alors que l'autre en critique le bien-fondé. Le débat suit la route d'une polarisation progressive, nourrie par les réseaux sociaux et le court-termisme politique. L'inclusion et l'intégrité continuent de se développer dans tous les secteurs, mais co-existent avec les idéaux de la performance à tout prix, le masculinisme, le capacitisme et le nationalisme. Le sport, comme la société, reste fondamentalement contradictoire, mais l'on continue sans fondement de lui attribuer des vertus intrinsèques. Dans le cas d'une société « ouverte », les thématiques d'inclusion et d'intégrité s'alignent parfaitement avec les objectifs plus généraux. En revanche, leur implémentation est bien plus laborieuse dans le cadre d'une société « autoritaire » qui vise principalement à garantir l'ordre et se trouve en situation de repli autarcique. La polarisation des valeurs attise les tensions autour des questions d'inclusion, et les investissements se font en priorité autour de la sécurité, la santé et le numérique. L'intégrité bénéficie à première vue des logiques sécuritaires, mais les approches restrictives et punitives tendent aussi à renforcer les dérives, notamment en matière de dopage et de paris illégaux. Dans le cas d'une société « écolo-

gique », l'inclusion et l'intégrité ne sont pas des priorités, mais s'alignent en partie avec les objectifs en matière de durabilité et peuvent participer à les remplir.

5.1.2. Vers un «sport écologique et durable»

Objectif fondamental : Dans ce scénario, les politiques sportives mettent l'accent sur les enjeux environnementaux. Les questions des impacts des transports, des infrastructures et de la production de biens sportifs sur le climat et la biodiversité sont au centre des préoccupations. L'objectif général est de redessiner les contours des pratiques sportives pour s'aligner avec les objectifs holistiques (c'est-à-dire qui considèrent le tout, l'ensemble) de la durabilité, à savoir de répondre «aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs» (ONU, 1987).

Politique générale : L'approche est guidée par l'idée que les différentes facettes de la société sont interconnectées. L'environnement n'est pas perçu comme un silo isolé des questions économiques et sociales (Canton de Vaud, 2021). En ce sens, l'approche durable est résolument holistique. Parmi les grands axes des politiques publiques en matière sportive, on trouve la création d'un système de transport public donnant accès aux infrastructures, un soutien important à la mobilité douce, la rénovation des infrastructures existantes, la création d'infrastructures en extérieur, et la remise en question des logiques consuméristes liées aux consommations sportives.

Impacts sur les champs d'application : Le sport en extérieur est privilégié au maximum en milieu scolaire, en club ou de manière libre, et est associé à l'essor de valeurs environnementales. On assiste par exemple au développement de parcours santé en nature, ainsi que de fitness urbains adaptés à des publics variés. Néanmoins, les pratiques extérieures, notamment d'hiver, sont cadrées par des objectifs de respect et de promotion de la biodiversité. De manière plus générale, on cherche à maximiser l'occupation des infrastructures, notamment

en les rendant plus adaptables et accessibles. Les organisations sportives internationales renforcent leurs engagements en matière de durabilité avec sérieux et mettent en place des mesures concrètes qui redessinent le visage du sport d'élite, donnant un cadre largement repris par les fédérations nationales. Les manifestations sont locales et visent à diminuer leur impact environnemental, notamment par le recours à des circuits circulaires et locaux. Les manifestations majeures deviennent plus rares et sont de moindre envergure, accueillent moins de spectateurs et spectatrices, et utilisent presque uniquement des infrastructures existantes.

Le monde du travail, et plus généralement le monde social, est repensé en fonction de la mobilité douce. Les mondes sportif, de l'urbanisme et de la mobilité travaillent de concert pour valoriser le vélo et la marche. Des douches permettent par exemple de se changer en arrivant sur son lieu de travail, et les routes et les environnements urbains sont sécurisés. La performance comme objectif prioritaire laisse la place au ludisme et à un rapport plus harmonieux à l'environnement. Du point de vue des normes, il devient plus valorisé d'avoir une bonne santé et de manger local et équilibré que de rechercher à avoir un corps musclé par la consommation de produits transformés, par exemple.

Liens et tensions avec la thématique inclusion et intégrité : Si l'inclusion n'est pas

l'objectif premier de cette politique, la compréhension de l'interconnexion entre environnement et cohésion sociale, et des risques écologiques liés à la polarisation des opinions, au repli communautaire et aux inégalités sociales poussent les collectivités à ne pas la négliger.

Liens et tensions avec la thématique numérique : Le monitoring des impacts environnementaux par des structures indépendantes est mis en place de manière systématique. La digitalisation et la récolte automatisée des données permettent l'efficacité énergétique et la transparence et optimisent la prise de décision. Intelligence artificielle et automatisation sont mises au service de l'environnement. Néanmoins, la politique n'est pas au « tout technologique », dont les promesses hyperboliques sont regardées d'un œil suspicieux. La digitalisation n'est pas une priorité, et n'est mobilisée qu'en cas d'utilité prouvée.

Liens et tensions avec la thématique santé : La diminution de la pollution et l'augmentation de l'activité physique spontanée bénéficient au secteur de la santé, qui profite en partie de ce changement de paradigme. La santé des populations est prise en compte au sein des objectifs durables (Canton de Vaud, 2021), et le sport-santé se développe, notamment auprès des personnes âgées.

Interaction avec les scénarios cantonaux : Dans le cas d'une société «de contradiction», les

enjeux environnementaux font les frais d'une politique attentiste. Les investissements dans la durabilité sont maigres, et le sport-spectacle à grande échelle co-existe avec des manifestations locales et responsables. Les infrastructures sont inégalement renouvelées et la construction de nouvelles infrastructures reste la norme. Dans le cas d'une société «ouverte», l'environnement, bien que n'étant pas la priorité principale, reste un enjeu majeur, autour duquel tous les acteurs des mondes sportif et extra-sportif collaborent. Dans le cas d'une société «autoritaire», en revanche, le réchauffement climatique s'accélère. Les investissements dans la rénovation des infrastructures sportives ou les transports se font en réaction et sont timides. Enfin, dans le cas d'une société «écologique», les enjeux environnementaux sont *de facto* au centre des politiques.

5.1.3. Vers le «sport-santé»

Objectif fondamental : Dans ce scénario, les politiques sportives mettent l'accent sur les enjeux sanitaires. La pression combinée du vieillissement, des effets de la sédentarité et de la progression de la médecine (qui tend paradoxalement à augmenter la morbidité) sur les systèmes de santé et de prévoyance poussent à un changement majeur de paradigme : l'accent est mis sur la prévention, notamment via les activités physiques et sportives. L'objectif principal est de mettre le sport au service de la santé des populations.

Politique générale : La sensibilisation et l'éducation forment le premier socle des politiques publiques. On vise à informer afin de préparer le changement de comportement ou de transmettre un goût incorporé pour le sport chez les plus jeunes. Dans un second temps, les structures existantes sont adaptées pour intégrer des logiques plus sanitaires (clubs, fitness et infrastructures deviennent des relais de santé). Troisièmement, un rapprochement se crée entre structures sportives (clubs, fitness, sport scolaire, etc.), structures sociales (aide sociale, structures bénévoles, proches aidants, etc.), et structures de santé (hôpitaux, généralistes, services de psychiatrie, etc.). La reconnaissance et le remboursement des professions du sport et de la santé aboutissent, scellant le rapprochement entre milieux du sport et de la santé d'un côté, et de la prévention et du domaine des soins de l'autre.

Impacts sur les champs d'application : Les coaches et entraîneur·euses des clubs et fitness deviennent des relais pour les questions de santé, ce qui suppose la mise en place de formations (éducation au sport-santé, sensibilisation aux effets du sport, prise en charge de personnes avec des limitations/maladies). Le sport scolaire continue d'intégrer les enjeux de santé dans les plans d'étude, faisant de l'apprentissage du sport pour la santé le pilier de la formation. Manifestations et infrastructures sont adaptées pour pouvoir accueillir tous les publics (notamment âgés) et servir de relais de sensibilisation (tests diabète ou cardiovasculaires sur place par exemple). Le sport international prend aussi le chemin de la santé, améliorant la protection des athlètes (blessures, dopage, surentrainement, détresse psychologique). Les sportif·ves d'élite deviennent des *role models* en matière sanitaire, et la compétition à tout prix est vue d'un mauvais œil en raison des contre-indications sanitaires en la matière. Des pratiques hygiénistes peuvent voir le jour et s'accompagnent parfois de violence envers les individus (accès à des droit et service à condition de pratiquer une activité physique régulière, contraintes et obligations à pratiquer et manger sainement...).

Liens et tensions avec la thématique inclusion et intégrité : Les populations les plus vulnérables représentent un enjeu majeur des politiques de santé publique. La politique du sport-santé s'aligne donc en grande partie avec les dynamiques inclusives et les questions d'intégrité (la maltraitance, le dopage et les paris, par exemple, qui touchent les trois la santé des individus). En revanche, les politiques hygiénistes peuvent entrer en contradiction avec les objectifs d'inclusion.

Liens et tensions avec la thématique durabilité : La durabilité est prise en compte par les politiques de sport-santé, notamment parce que le réchauffement climatique menace la santé des populations (températures extrêmes et pollution de l'air).

Liens et tensions avec la thématique numérique : Le numérique est mis au service des enjeux sanitaires, notamment par le monitoring des individus (les personnes âgées ou à risque portent, par exemple, des outils de mesure permettant de suivre leur activité cardiaque). On assiste au développement extensif des santés connectée et mobile, et de la télémédecine.

Interaction avec les scénarios cantonaux : Dans le cas d'une société « de contradiction », le sport-santé reste à la marge. A la fois plébiscité par la classe politique, il reste dans l'ombre d'une logique strictement médicale. Malgré le consensus sur les effets bénéfiques du sport, on continue à privilégier l'intervention médicale par rapport à la prévention. Dans le cas d'une société « ouverte », le sport-santé est intégré aux logiques pluralistes qui président à l'activité physique, mais des résistances sont émises par rapport aux dérives hygiénistes. Dans le cas d'une société « autoritaire », le sport-santé est imposé aux individus. L'accès aux soins et le prix des assurances dépendent en partie de la pratique régulière des activités physiques et sportives. Le sport-santé a sa place dans le cas d'une société « écologique », puisqu'il contribue aux objectifs de durabilité, mais n'est pas la première priorité.

5.1.4. Vers un sport «numérique»

Objectif fondamental : Dans ce scénario, les politiques sportives mettent l'emphase sur la numérisation et la technologie. L'objectif est de stimuler la recherche et l'innovation pour poursuivre et accélérer l'établissement du canton comme place incontournable de l'innovation technologique en matière de sport sur le plan international. Dans ce scénario, la digitalisation et l'automatisation sont des objectifs économiques et stratégiques en soi, mais ils servent aussi à atteindre d'autres objectifs, notamment environnementaux et de santé.

Politique générale : L'approche est guidée par l'idée que les technologies représentent une solution adaptée à la majeure partie des problèmes sociétaux. Les objectifs principaux sont, d'une part, de stimuler l'innovation en matière de sport et de technologie et, d'autre part, de mobiliser les innovations dans le cadre des pratiques sportives. Des mesures d'encouragement et de soutien sont mises en place, et rendent la place vaudoise attractive pour les startups et entreprises actives dans le domaine. Les liens sont stimulés entre les structures sportives, académiques et de recherche et développement.

Impacts sur les champs d'application : De larges efforts sont entrepris pour augmenter la production de données liées au sport, notamment le monitoring au sein des clubs, des infrastruc-

tures et des diverses institutions (inscriptions, taux de participation, taux d'occupation, impacts, etc.). L'objectif est d'améliorer l'efficacité du système et la prise de décision, et d'augmenter la transparence et la responsabilité des acteurs. Les individus sont encouragés à mesurer leur activité physique et à partager leurs données avec les milieux de la recherche et du médical. La majorité des interactions (réservations de places, d'infrastructures, paiements, etc.) sont digitalisées. La numérisation renforce la flexibilité des pratiques et nombreux·euses sont les individus à suivre des cours de sport à distance, un secteur investi autant par les clubs, les acteurs privés que les institutions publiques. Dans le cas où la société se numérise dans son ensemble, l'automatisation et le télétravail contribuent à libérer du temps de loisirs, ce qui a pour conséquence d'augmenter le volume d'activité physique de la population. Le sport scolaire se digitalise et met en avant l'acquisition des compétences numériques. Le sport élite se numérise aussi, les données des athlètes sont retransmises en direct, les stades sont équipés de multiples capteurs et les spectateurs ont accès à des interventions en réalité augmentée. Le e-sport se développe largement, soutenu par les institutions et les organisations internationales, et devient un des sports les plus consommés par les jeunes générations. Les objectifs environnementaux ne sont en revanche pas atteints, et le sport contribue à l'augmentation de la pression sur l'appro-

visionnement énergétique (dont dépendent notamment les filières de production des matériaux du numérique) augmente, ainsi que sur la complexification des enjeux géopolitiques qui l'entourent.

Liens et tensions avec la thématique inclusion et intégrité: Les liens entre numérique et inclusion sont ambivalents. Selon sa nature, la digitalisation peut être vectrice d'inclusion tout comme elle peut contribuer à l'exclusion (fracture numérique). Il en va de même pour l'intégrité, que le numérique peut servir (plateformes d'alerte, soutien et informations online) comme desservir (harcèlement sur les réseaux).

Liens et tensions avec la thématique durabilité : Si le numérique permet des économies d'échelle et peut largement booster l'efficacité des services, il peut aussi entrer en confrontation avec les enjeux environnementaux. Souvent pensé comme « dématérialisé », le numérique est en réalité purement matériel (serveurs, câbles, électricité, chaleur, etc.) et gourmand en énergie. De plus, il est largement colonisé par des logiques consuméristes.

Liens et tensions avec la thématique santé : La numérisation peut être mise au service du sport-santé, avec le développement de la télémédecine, de la santé mobile et de la santé connectée. Elle permet de personnaliser les entraînements et le suivi de personnes cardiaques à distance par exemple, ou d'orga-

niser des interventions de réadaptation basées sur la réalité virtuelle ou augmentée.

Interaction avec les scénarios cantonaux:

Dans le cas d'une société «de contradiction», le numérique poursuit son développement actuel. Porteur de nombreuses promesses — parfois atteintes mais souvent hyperboliques — visant un monde meilleur, il contribue aussi au dérèglement climatique, au consumérisme, et à la polarisation et au harcèlement sur les réseaux sociaux. Dans le cadre sportif, ce sont surtout les biens technologiques qui dominent (montres connectées, vêtements connectés, applications de réalité virtuelle), suivis du Big Data et de la santé connectée. Dans le cas d'une société «ouverte», le numérique est mis au service d'interactions entre les individus et

de promotion de la pluralité des modes de vie. Des garde-fous permettent d'éviter de creuser la fracture numérique. Dans le cas d'une société «autoritaire», le numérique est mobilisé avant tout pour surveiller les individus. Cette surveillance concerne à la fois des enjeux sécuritaires (harcèlement, violences, supportérisme, pari illégaux, triches, dopage, etc.) et sanitaires (surveillance de l'activité physique des individus, programmes d'assurance avec récompenses et pénalités, etc.). Le numérique joue un rôle central dans le cas d'une société «écologique». La technologie produit des innovations visant à servir les objectifs en matière de climat mais tend à éloigner de la sobriété et la décroissance. Le risque d'une crise de l'approvisionnement énergétique reste présent.

5.2 Matrices

Sens de lecture : les matrices renseignent l'influence de la thématique (5.2.1 et 5.2.2) ou du type de société (5.2.3 et 5.2.4) **en colonne** sur la thématique (5.2.1 et 5.2.4) ou le champ d'application (5.2.2 et 5.2.3) **en ligne**.

	Santé	Inclusion	Intégrité	Durabilité	Numérique
Santé		Le sport inclusif tend à réduire les inégalités. En cela il contribue à améliorer la santé globale de la population, notamment de ses groupes les plus vulnérables et discriminés.	Un sport intègre est un sport dans lequel les violences physiques et psychologiques sont moindres, et le dopage y a une moins grande prévalence.	Un sport durable est moins polluant. Le bruit des transports et la pollution, ainsi que le réchauffement du climat ont des conséquences négatives sur la santé. Le sport durable est positif pour la santé globale.	La numérisation du sport peut fournir de nouveaux outils de mesure et d'échange entre pratiquant-es et clinicien-nes, améliorant la prise en charge. En revanche, le numérique peut contribuer aux inégalités, notamment de santé.
Inclusion	La centration sur la santé peut avoir deux effets sur l'inclusion : a) induire une attention particulière aux besoins des populations vulnérables (sport adapté), b) faire du sport une « contrainte normative » (sport hygiéniste)		Un sport intègre tend à générer des cultures sportives plus inclusives et bienveillantes, ainsi qu'une image plus positive – et donc potentiellement plus inclusive – du sport.	Le sport durable tend à s'éloigner des notions de performance et de spectacle, qui contribuent souvent à des formes d'exclusion.	La digitalisation peut contribuer à l'inclusion, notamment en catalysant le partage d'expériences et de nouvelles représentations plus inclusives. En revanche, elle peut tout autant catalyser des formes de stigmatisation.
Intégrité	La centration sur la santé a de grandes chances de contribuer à un sport plus intègre, notamment sur le plan des maltraitances.	Le sport inclusif tend à diminuer la centration sur la compétition et la performance, qui sont centrales dans les questions de maltraitance et de dopage notamment.		La notion de durabilité dépasse les questions strictement environnementales et inclut la santé ainsi que des institutions responsables. Il tend donc à favoriser l'intégrité.	La numérisation permet de mieux monitorer les cas de maltraitance ; elle donne des moyens aux victimes de dénoncer et de partager. Elle peut aussi améliorer la transparence des organisations.
Durabilité	La centration sur le sport-santé a le potentiel de changer les comportements, notamment en matière de mobilité douce.	Le sport inclusif tend à éloigner des notions de spectacle et de performance, deux principes qui nourrissent les formes sportives les plus polluantes.	Un sport intègre est un sport moins corrompu, qui peut favoriser la coopération internationale et ainsi profiter à l'environnement.		Le sport digitalisé peut contribuer positivement à la durabilité (gains d'efficacité, innovations) mais aussi augmenter la dépense d'énergie.
Numérique	La centration sur la santé peut contribuer à l'évolution de la digitalisation, relativement aux instruments de mesure et aux interventions technologiques (mHealth-eHealth) notamment.	Le sport inclusif n'a pas – a priori – d'influence directe sur la digitalisation. Il peut l'encourager ou au contraire la freiner, selon qu'il la considère comme une menace d'exclusion ou une opportunité pour mieux inclure.	Le sport intègre n'a pas – a priori – d'influence directe sur la digitalisation. Il peut entrainer le développement de technologies de monitoring dans le cas des maltraitances.	Le sport durable peut freiner certains excès de la numérisation, mais catalyser certaines innovations. Leur relation est relative.	

	Santé	Inclusion	Intégrité	Durabilité	Numérique
Sport scolaire	Poursuite de la centration sur la santé et l'éducation à la santé dans les programmes scolaires.	Méthodes favorisant la mixité (au sens élargi du terme).	Centration sur le fait de vivre des expériences positives par le sport. Sensibilisation et prévention face aux dérives du sport.	Sport en extérieur. Développement de valeurs écologiques par le sport.	Poursuite de l'inclusion des technologies dans l'enseignement. Éducation à l'utilisation d'applications liées au sport et au e-sport.
Sport élite	Diminution de la maltraitance des athlètes. Des efforts sont faits pour mobiliser athlètes et compétitions relativement à la promotion de la santé.	Compétitions mixtes (au sens élargi du terme). Décentration de la performance.	Reconsidération de l'idéologie de la performance à tout prix. Mécanismes d'alerte.	Compétitions plus locales. Dépense énergétique diminuée (sobriété). Reconsidération de l'idéologie de la performance à tout prix.	Nouvelles plateformes de diffusion. Innovations à l'entraînement. Développement du e-sport d'élite.
Sport international	Reconsidération de l'idéologie de la performance à tout prix, délétère pour la santé. Diminution de la pollution générée par les manifestations internationales.	Politiques inclusives, tant sur le plan interne et de gouvernance des organisations que sur le plan des athlètes et manifestations.	Inclusion des athlètes et publics divers dans la décision. Poursuite des luttes contre le dopage et la manipulation des compétitions en collaboration avec les États. Gouvernance améliorée.	Compétitions plus locales. Récurrence des compétitions. Audits en la matière. Reconsidération de la place du profit dans les organisations ainsi que de la croissance à tout prix.	Développement du e-sport d'élite. Big data pour l'efficience. Amélioration des processus et de la transparence.
Sport associatif	Augmentation du fitness-santé au détriment du sport associatif. Inclusion de logiques sanitaires dans le sport associatif. Sport sur ordonnance.	Offres inclusives et mixtes. Formation des coaches et des dirigeant-es à l'inclusion.	Sensibilisation/éducation. Mécanismes d'alerte. Promotion d'un sport bienveillant et intègre.	Amélioration du réseau de transport. Infrastructures en extérieur et polysportives. Réduction des sports polluants et menaçant la biodiversité.	Applications de mesure/entraînement/suivi. Télémédecine et prévention. Applications pour réserver des infrastructures. Réseaux sociaux pour augmenter la pratique sportive.
Infrastructures	Augmentation des parcs de fitness pour toutes et tous en extérieur. Parcours santé, salles de fitness-santé.	Design inclusif, campagnes de sensibilisation (notamment panneaux de sensibilisation à proximité des infrastructures)	Pas de lien direct.	Inclusion de nouveaux stakeholders dans le design. Rénovations. Extérieur privilégié.	Réservations online. Gestion automatisée. Amélioration de l'efficience (énergétique notamment).
Manifestations	Sensibilisation à la santé dans les manifestations. Diminution des pollutions améliore la santé.	Décentration de la performance et de la compétition pour inclure tous les publics. Représentation des publics discriminés.	Pas de lien direct.	Diminution de l'ampleur des manifestations. Réutilisation des infrastructures/récurrence. Monitoring des impacts environnementaux. Circularité et local.	Manifestations de e-sport.

	Société 'de contradiction'	Société 'ouverte'	Société 'écologique'	Société 'autoritaire'
Sport scolaire	Statu quo.	Renforcement des logiques inclusives. Décentration de la performance.	Sport en extérieur. Programmes visant l'incorporation de valeurs écologiques et durables.	Centration sur la santé.
Sport élite	Statu quo. Creusement des paradoxes actuels. Augmentation des résistances populaires et polarisation des publics. Pression sur les ressources (énergies notamment).	Compétitions mixtes et inclusives (au sens élargi des termes). Décentration de la performance. Diminution des cas de maltraitance des athlètes.	Compétitions plus locales. Dépense énergétique diminuée (sobriété). Reconsidération de l'idéologie de la performance à tout prix.	Intensification du sport d'élite comme « image de la nation ».
Sport international	Statu quo. Creusement des paradoxes actuels. Crises répétées et perte de crédibilité progressive. Pression sur les ressources (énergies notamment).	Reconsidération de l'idéologie de la performance à tout prix. Mécanismes d'alerte maltraitance. Inclusion d'athlètes de tous profils.	Compétitions plus locales. Récurrence des compétitions. Audits. Reconsidération du rapport au profit et de la croissance à tout prix.	Crise du multilatéralisme, le sport international perd ou gagne en influence (imprévisible). Tensions politiques autour des questions sportives.
Sport associatif	Statu quo. Creusement des inégalités. Perte de vitesse des clubs et du bénévolat. Essor des fitness et du e-sport. Diminution de la pratique en été (températures).	Pratiques mixtes et inclusives (au sens élargi des termes). Décentration de la performance. Diminution de la maltraitance.	Amélioration du réseau de transport. Infrastructures en extérieur et polysportives. Réduction des sports polluants et menaçant la biodiversité.	Centration sur les questions de santé. Moins inclusif.
Infrastructures	Statu quo. Creusement des paradoxes actuels. Peu de rénovations et stades à perte. Pression sur les ressources (énergies notamment).	Infrastructures inclusives (au sens élargi du terme).	Inclusion de nouveaux stakeholders dans le design. Rénovations. Extérieur.	Augmentation de la sécurité à tout prix.
Manifestations	Statu quo. Creusement des paradoxes actuels. Pression sur les ressources (énergies notamment).	Décentration de la performance et de la compétition. Manifestations mixtes et inclusives (au sens élargi des termes).	Diminution de l'ampleur. Réutilisation des infrastructures/récurrence. Monitoring des impacts environnementaux. Circularité et local.	Augmentation du nombre de manifestation locales (baisse de la collaboration internationale). Moins inclusives.

Société 'de contradiction'

Société 'ouverte'

Société 'écologique'

Société 'autoritaire'

Santé

Statu quo. Creusement des paradoxes actuels. Augmentation des inégalités.

Sport-santé inclusif. Pas d'hygiénisme extrême.

Augmentation de la pratique sportive en extérieur et moins d'impacts climatiques sur les pratiques (pollution et température).

Éducation à la santé à l'école. Sport sur ordonnance. Sport-santé obligatoire. Hygiénisme extrême.

Inclusion

Statu quo. Creusement des paradoxes actuels. Polarisation des postures.

Pratiques et infrastructures mixtes et inclusives dans tous les domaines. Reconsidération de l'idéologie de la performance à tout prix. Développement du sport-plaisir, -santé, -intègre.

Remise en question des logiques inégalitaires par le décalage vis-à-vis de l'anthropocentrisme.

Le sport devient moins inclusif. Stigmatisations.

Intégrité

Statu quo. Creusement des paradoxes actuels. Tension entre sport intègre et performance à tout prix. Crises de crédibilité et scandales.

Reconsidération de l'idéologie de la performance à tout prix. Efforts sur les questions de dopage et de maltraitance.

Remise en cause du sport business, spectacle et de performance sur le plan de la durabilité. Effets sur la gouvernance des organisations sportives et la gestion des dérives.

Sport sécuritaire. Diminution ou augmentation de l'intégrité (les politiques sécuritaires peuvent avoir les deux effets, en fonction de la forme qu'elles prennent).

Durabilité

Statu quo. Creusement des paradoxes actuels. Intensification des crises énergétique et environnementale. Influence des températures extrêmes et de la pollution sur les pratiques sportives.

Efforts consentis mais pas suffisants. Améliorations et moins d'effets des températures extrêmes et de la pollution sur les pratiques sportives.

Diminution de la taille des manifestations. Remise en question des logiques du sport spectacle, business et de performance. Infrastructures durables.

Peu d'investissements. Intensification des crises énergétique et environnementale. Influence des températures extrêmes et de la pollution sur les pratiques sportives.

Numérique

Statu quo. Développement incontrôlé du numérique. Contributions positives et négatives aux autres thématiques.

Réseaux de partage. Discours inclusifs. Monitoring des dérives. Transparence.

Big Data et efficacité énergétique. Innovations soutenant les objectifs durables.

Applications de suivi/surveillance/monitoring. Augmentation de l'efficacité (Big Data).



Les enjeux grands

enjeux

6. Les grands enjeux: analyse des thématiques

Les scénarios présentés dans le chapitre précédent sont basés sur une revue synthétique de la littérature en sciences sociales relative aux quatre grandes thématiques identifiées : l'inclusion (genre, handicap et migration) et l'intégrité, le sport-santé, la durabilité et le numérique. Les sections qui suivent détaillent les résultats de la revue de littérature en résumant, pour chaque thématique, l'évolution passée, les enjeux présents et futurs, les bonnes pratiques, les questions et tensions et les points clés.

6.1. Le sport-santé : un objet qui questionne les frontières institutionnelles

Évolutions récentes : l'apparition du sport-santé comme enjeu sociétal

L'idée selon laquelle l'activité physique est un élément de la prévention (primaire, secondaire et tertiaire), aujourd'hui largement relayée par des organismes supranationaux (OMS, 2010), s'est installée dans de nombreux pays dès les années 1960 (Rieu, 2010 ; Favier-Ambrosini, 2016). C'est principalement l'émergence des maladies non-transmissibles - ou civilisationnelles - comme enjeu sociétal qui a accéléré depuis lors l'implémentation de l'activité physique dans le monde de la santé. Entre 1960 et 1980, on observe une augmentation des messages visant à inciter au mouvement. La dimension est principalement physiologique, et s'intègre à des messages moralistes qui imposent une vision hygiéniste de l'éthique personnelle (Radel, 2012).

Dès les années 1980, la promotion de l'activité physique et sportive s'intensifie, notamment via une plus grande présence médiatique et l'intensification des programmes opérationnels visant des populations cibles. Si l'importance de l'activité physique pour la santé était déjà acquise auparavant, les contours de leur relation s'affinent, notamment dans le champ scientifique. Des enquêtes épidé-

miologiques et des études de laboratoire renforcent la compréhension du lien entre sport et santé ; et l'activité physique s'établit progressivement comme élément incontournable des politiques publiques (Radel, 2012). La charte d'Ottawa est signée en 1986, et dès les années 2000, l'activité physique et l'alimentation deviennent le centre de campagnes nationales dans de nombreux pays. Un glissement s'amorce vers la reconnaissance de l'importance de l'activité physique spontanée non-encadrée (marche, vélo, escaliers, jardinage...). Sur le plan de la recherche, les sciences sociales s'emparent progressivement de l'objet, opérant un éloignement des logiques purement biomédicales, reconnaissant notamment l'importance des déterminants socio-économiques et des contextes sur la pratique de l'activité physique à visée sanitaire.

Situation actuelle et défis de demain : rapprochements avec le domaine des soins

Si les évolutions passées ont vu le sport et la santé se rapprocher dans les discours, une caractéristique de la période récente est l'émergence de rapports plus concrets sur le terrain.

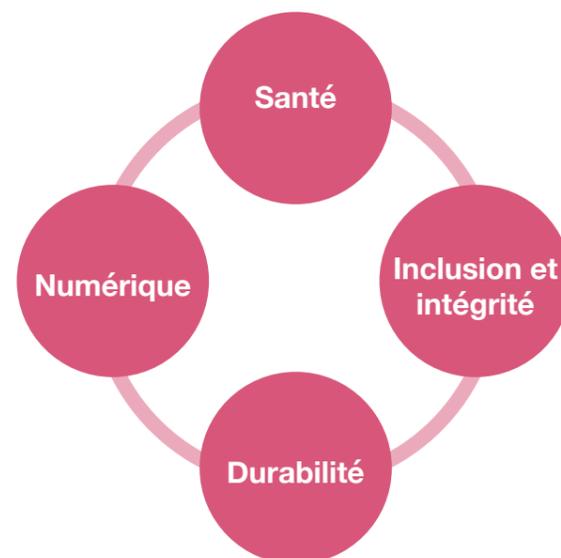


Figure 2: Les quatre thématiques prioritairement susceptibles d'impacter le sport demain

Le sport s'est progressivement invité dans les organismes de promotion de la santé, les assurances, les cliniques et les hôpitaux. Les bénéfices de l'activité physique pour la santé physique et psychologique font désormais consensus (Jakobsson et Isaksson, 2019). Néanmoins, si le sport-santé tend à fédérer sur le plan politique, il est fragmenté sur le plan opérationnel (Ambrosini, 2019). Objet intersectoriel qui renvoie à des pratiques souvent cloisonnées (domaine des soins vs prévention/promotion, physiologie vs psychologie vs social), le sport-santé peine parfois à trouver sa place dans les logiques institutionnelles établies.

D'où l'apparition, ces dernières années, de tentatives d'approches intersectorielles novatrices qui questionnent ce cloisonnement (voir bonnes pratiques ci-après). En effet, reconnaissant la complexité de l'objet et ses impacts multiples sur la santé, les programmes modernes sont guidés par des approches bio-psycho-sociales (John et al., 2020) et centrées sur les besoins de l'individu (Boiche et al., 2019) qui tentent d'intégrer ensemble les milieux sportifs, sociaux et sanitaires. Une évolution qui découle notamment de la position de l'OMS pour une approche « holistique » de la santé (2001). En bref, enjeu de santé publique majeur, le sport-santé est aujourd'hui au centre de reconfigurations complexes des systèmes de santé et de prévention.

On notera qu'en Suisse, une étude publiée en 2014 évalue les coûts médicaux directs et in-

directs de l'inactivité physique à 1,165 milliards et 1,369 milliards de CHF. Les auteur-es notent néanmoins une série de limites méthodologiques et suggèrent que ces chiffres sont vraisemblablement sous-évalués. Ils donnent toutefois une idée des interactions entre l'activité physique et les coûts de la santé (Mattli et al., 2014).

S'il est difficile de prévoir la forme que ces reconfigurations vont prendre, il est indéniable qu'elles représenteront un développement majeur du champ des activités physiques et sportives dans les années à venir, pour des raisons démographiques et sanitaires évidentes. D'une part, le vieillissement de la population, enjeu indéniable de prochaines décennies, entraînera nécessairement un stress accru sur le système de santé. En effet, le vieillissement de la population est accompagné d'une augmentation de la prévalence

Approches bio-psycho-sociale et holistique de la santé: La notion de « santé » a connu un élargissement progressif ces dernières décennies. L'OMS définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social et [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »¹. Les approches bio-psycho-sociales poursuivent cette perspective en considérant que seule la considération des aspects à la fois biologiques, psychologiques et sociaux permet une bonne prise en charge médicale.

¹ Site internet de l'Organisation mondiale de la santé : <https://www.who.int/fr/about/governance/constitution>, consulté le 4 mars 2023.

des maladies chroniques et des situations de morbidité, ce qui contribue largement à l'augmentation des coûts de la santé et au stress sur le système de santé (Vandenberghe et Albrecht, 2020). L'activité physique est un moyen éprouvé de mitiger l'apparition de ces maladies et d'accompagner les personnes dans un vieillissement plus autonome (Pedersen et Saltin, 2015 ; Warburton et Bredin, 2017 ; OMS, 2015). Elle représente donc un potentiel important pour l'avenir, mais dont l'implémentation dépend de la volonté politique qui, dans un système fédéraliste et de démocratie directe (Bolgiani and al., 2006) dans lequel le poids de l'industrie pharmaceutique est important, peine à s'opérationnaliser.

Le challenge des années à venir semble clair : trouver une place pour le sport-santé, préventif et intersectoriel au sein d'un système de santé qui

a tendance à privilégier les soins et la réaction. D'autre part, le sport-santé jouant un rôle clé hors des murs de l'hôpital, et les populations cible des politiques de santé publique étant souvent caractérisées souvent par des difficultés socioéconomiques et psychologiques, les milieux de l'assistance sociale et psychologiques sont de plus en plus mobilisés dans le sport-santé. On sait de longue date que la pratique d'activités physiques régulières et la santé de manière générale sont largement déterminées par le niveau socioéconomique. Alignées avec les objectifs santé 2030 du Conseil fédéral (OFSP, 2019) ou les déclarations récentes de l'OMS (2021), la majorité des approches modernes de prévention en matière d'activité physique prennent en compte les inégalités sociales. Le sport-santé semble disruptif à deux niveaux : il questionne d'une part les limites entre les soins et la prévention et, d'autre part, les rapports entre santé physique, psychologique et sociale (et donc entre différents champs des politiques publiques et différentes professions).

On notera finalement que, si les effets des activités physiques sur la santé ne sont plus à prouver, la centration sur cette dernière – qui peut tendre à des formes d'hygiénisme – n'est pas toujours la meilleure manière de motiver les individus. En effet, des études récentes mettent en avant le rôle des affects et du plaisir sur les prises de décisions des individus et les changements de comportements (Dukes et al., 2021). Des auteur·es invitent ainsi à passer d'un modèle basé presque uniquement sur des messages et injonctions sanitaires – modèle dont il tirent un bilan très mitigé – à un modèle prenant aussi en compte le plaisir à pratiquer une activité physique (Maltagliati et al., 2022 ; Ekkekakis, 2017 ; Rhodes et Kates, 2015). Les politiques et interventions de sport-santé devraient ainsi viser à susciter des « expériences affectives positives de l'activité physique » (Maltagliati et al., 2022).

Bonnes pratiques

L'OFSP s'est récemment saisi de la question du sport-santé (2022), et des interventions pilotes concrètes sont déjà en cours, notamment dans le canton de Vaud¹. D'autres pays sont néanmoins en avance sur le sujet, comme la France et la Suède. Ces pays ont pris les devants en légiférant sur la délégation ou prescription médicale des activités physiques et sportives.

En Suède, les praticien·nes reconnu·es² prescrivent le type, la durée et les objectifs de l'activité physique, en collaboration avec le/la patient·e. L'approche est centrée sur l'individu et repose sur le soutien des structures sportives existantes ; elle peut être implémentée dans ou hors du système de soin (Kallings, 2016). Les résultats actuels sont encourageants (Onerup et al., 2019), une étude montrant notamment une augmentation de l'activité physique autoreportée 6 et 12 mois après l'intervention, et une augmentation de la qualité de vie jusqu'à 24 mois après l'intervention (Rödger et al., 2016).

En France, une loi de 2016 a intégré l'activité physique comme moyen thérapeutique au système de santé via le système de 'sport-santé sur ordonnance'³. Dans cette approche, les médecins traitants

¹ Le projet Pas à Pas+ (PAP+) « accompagne les personnes insuffisamment actives, atteintes ou à risque de développer des maladies non transmissibles (MNT), dans la reprise et le maintien d'une activité physique » : <https://www.pas-a-pas.ch/le-projet-pas-a-pas/>, consulté le 4 mars 2023.

² Médecins généralistes, physiothérapeutes, infirmier·ères, psychologues ou diététicien·nes.

³ Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031912641>, consulté le 4 mars 2023.

peuvent prescrire de l'activité physique aux personnes souffrant d'une 'affection longue durée' (liste de 30 maladies, p.ex : le diabète, les cancers, les troubles de la personnalité). En l'état, la sécurité sociale ne prend pas en charge ces prescriptions. Ce sont soit les assurances et mutuelles, soit les collectivités territoriales qui remboursent la pratique. Strasbourg et Biarritz s'engagent pour le remboursement et servent de régions pilotes pour un soutien par les collectivités (Bauduer et al., 2018 ; Marsault, 2017).

Ces reconfigurations du sport autour de la santé entraînent des enjeux de redéfinition plus larges. Ainsi, une étude sur le système français révèle que, suivant les structures en place et l'état du système, les pratiques de sport-santé peuvent prendre des formes très diverses (Marsault, 2017). D'une part, une collision peut avoir lieu entre des pratiques très institutionnalisées et donc facilement soutenues par les pouvoirs publics, mais peu habituées à traiter les enjeux de santé (basketball ou football par exemple), et des pratiques peu institutionnalisées, mais dans lesquelles la notion de santé est centrale (taï-chi ou yoga par exemple). D'autre part, des logiques différentes peuvent présider à l'activité. Au sein d'un même dispositif, des approches centrées sur la maladie et l'aspect énergétique des activités physiques peuvent cohabiter avec des approches centrées sur le rôle de l'activité physique dans la psychologie des individus et le bien-être social. Un glissement peut s'opérer de l'objectif de rendre des patient·es malades plus actif·ves à celui de permettre au plus démunis·es économiquement et socialement de pratiquer une activité physique pour la santé.

Questions et tensions

La question du financement du sport-santé est centrale, notamment dans la conjoncture actuelle d'augmentation des coûts de la santé. Deux logiques s'affrontent généralement sur le plan politique : la logique de réaction à l'apparition de la maladie par les soins et la pharmacologie à la logique de prévention de la maladie, notamment par le sport, la nutrition, ou la réduction des inégalités.

Points-clés

- Les liens entre sport et santé semblent vouer à s'intensifier, notamment en raison du vieillissement de la population et des problèmes d'inactivité physique civilisationnels.
- Les formes que ces reconfigurations peuvent prendre sont multiples, et dépendent largement d'enjeux politiques et économiques.
- Les reconfigurations du sport-santé tendent à questionner :
 - ◊ Le rôle de la prévention et de la promotion en matière de santé
 - ◊ Les limites entre les soins et la prévention/promotion
 - ◊ Les rôles respectifs des professions (psychologie, sport, médical, social).
- La prise en compte des inégalités joue un rôle de plus en plus central dans la prévention en matière de santé (OFSP, 2019), notamment par l'activité physique et sportive.

6.2. L'inclusion et l'intégrité : vers de nouveaux modèles

6.2.1. Préambule, inclusion et terminologie

L'exercice de revue de littérature a fait émerger la notion d'« inclusion ». Dans les textes, cette dernière est souvent opposée à celle d'« intégration ». Ce second terme est par ailleurs évoqué par la LEPS et associé à la notion de « cohésion sociale », qui apparaît aussi régulièrement dans la littérature. Il nous paraît pertinent, en préambule de cette section, de brièvement définir le sens de ces trois termes, tout en notant qu'ils restent débattus (Moustakas et Robrade, 2022 ; Fonseca et al., 2019). Largement mobilisés par les acteurs et actrices institutionnel·les, ils expriment tous, à leur manière, un enjeu central de toute société : celui de rassembler une multitude d'individus dans un groupe relativement organisé. De manière tautologique, on pourrait dire qu'ils expriment la lutte centrale que mène toute société pour être une société. Si ces termes gravitent autour d'un objectif commun, ils l'approchent tous de manière singulière, notamment parce qu'ils expriment différemment le rapport entre l'individu, le collectif et les « modalités du lien social » (Printz, 2022 : 75).

Intégration : Dans la perspective de l'intégration, les individus sont pensés en fonction de l'écart à la norme. On considère ici que la société est un ensemble normé cohérent et stable, et que toute déviance par rapport à cet ensemble nécessite un ré-adaptation ou ré-intégration. Pour Yves Pillant, l'intégration convoque ainsi un imaginaire exclusif et binaire : d'un côté les personnes trop différentes sont discriminées, de l'autre le semblable est perçu comme assez cohérent pour « assimiler » (2014). « D'une manière ramassée, nous dirons que l'intégration consiste en l'acquisition individuelle des normes sociales. La société est implicitement perçue comme un déjà-là normé, précédant l'individu particulier et lui présentant des canaux existentiels figés » (Printz, 2022 :81).

Cohésion sociale : Le Conseil de l'Europe définit « la cohésion sociale d'une société moderne comme la capacité de la société à assurer de façon durable le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le

respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable » (Conseil de l'Europe, 2005 : 23). De son côté, l'OCDE considère qu'une « société cohésive œuvre au bien-être de tous ses membres, combat l'exclusion et la marginalisation, crée un sentiment d'appartenance, favorise la confiance et offre à ses membres des possibilités de mobilité sociale » (OCDE, 2011:51, notre traduction).

La littérature scientifique s'accorde sur l'idée que la cohésion sociale est un phénomène dynamique et multiple (Fonseca et al., 2019) qui touche trois niveaux : individuel (identification au groupe, motivation à faire partie d'un groupe/d'une société), communautaire (la qualité et quantité de relations sociales entre individus, p.ex. : solidarité, réciprocité, confiance, etc.) et institutionnel (des facteurs tels que des droits et opportunités équivalents ou une démocratie réactive). Néanmoins, il ressort de la littérature critique que de nombreuses définitions de la cohésion font face à un paradoxe : celui d'exclure l'hétérogénéité des modes de penser et de vivre propres au multiculturalisme globalisé (Larsen, 2013), ce qui représente un risque de fragmentation sociale (Cheong et al., 2007).

Dans une tentative d'éviter cet écueil, certain·es proposent la définition suivante qui met en avant la diversité au sein même de la cohésion : « processus continu de développement du bien-être, du sentiment d'appartenance et de la participation sociale volontaire des membres de la société, tout en développant des communautés qui tolèrent et promeuvent une multiplicité de valeurs et de cultures, et en accordant en même temps des droits et des opportunités égaux dans la société » (Fonseca et al., 2019: 246, notre traduction).

Inclusion : On peut considérer que le terme d'inclusion tel qu'il est utilisé aujourd'hui s'est développé en opposition aux notions d'intégration (dominante dans les politiques des années 1980) et d'exclusion. La notion d'intégration, binaire et statique, ne reconnaît pas les actions transformatives des individus sur la société et nie la pluralité des systèmes de valeurs et des formes de vie. L'inclusion s'éloigne de ces ambitions assimilatrices en

affirmant que « dans une société inclusive, ce n'est pas la personne qui s'intègre, c'est la société tout entière qui se fait en affectant le moins possible l'affirmation des singularités » (Pillant, 2014 :110). Dans une logique d'intégration, la responsabilité cohésive est sur l'individu vu comme déviant, qui doit s'adapter ou s'intégrer. À l'inverse, dans une logique cohésive (celle de la cohésion sociale), l'individu est au second plan et laisse la place au corps social comme élément central. On peut considérer, en suivant Printz, que la logique d'inclusion représente une voie médiane, dans laquelle l'individu et le social sont perçus de manière symétrique et dynamique, et qui offre une place aux singularités. « La société inclusive serait une société dynamique, marquée par sa capacité d'acceptation symbolique, sociale et politique des contributions individuelles » (2022 : 88).

6.2.2. La question du genre, vers une reconnaissance de la diversité

Évolutions récentes : domination masculine et résistances

Le sport a toujours été - et reste encore largement aujourd'hui - masculin et hétéronormé (Messner, 2002). De manière générale, il « valorise la compétition et la gestion de la puissance physique, de l'agressivité et de la violence » (Guérandel et Beyria, 2012 : 2), des caractéristiques qui sont socialement plus associées aux hommes. Néanmoins, ces dernières décennies ont vu, notamment dans les pays eu-

ropéens et anglophones, la reconnaissance progressive de la diversité des modèles sportifs et la volonté de se diriger vers un sport plus inclusif (Hargreaves and Anderson, 2014). D'une part, les travaux en histoire et en sociologie du genre ont montré la prégnance de l'hégémonie masculine (Connell, 1995), notamment dans le monde du sport (Light et Kirk, 2000) mais, d'autre part, elles tendent à dépasser la compréhension du genre comme une opposition binaire et essentialiste entre hommes et femmes et à reconnaître « les diverses façons dont le genre est pratiqué dans la vie quotidienne; multiples, dynamiques, situationnelles, superposées et nuancées (Demetriou, 2001 ; Sobal et Milgrim, 2019 :30) ».

La prise en compte de ces enjeux reste un phénomène récent, malgré les très nombreuses revendications et demandes des sportives dès l'institutionnalisation du sport (fin du XIX^e siècle). Dans les compétitions olympiques, les femmes n'ont été autorisées à courir le marathon qu'en 1984, et à participer aux compétitions de football qu'en 1996 (Smith et Wynn, 2014). Un peu plus tôt, les années 1970-1980 ont vu l'apparition d'organisations sportives féminines, suivies en 1992 par l'actuelle *Women Sport International* et en 1994 par la publication de la déclaration de Brighton sur les femmes et le sport. L'activisme féministe a progressivement poussé les grandes organisations comme le CIO repenser ses règlements et à ins-

titutionnaliser davantage le sport pratiqué par les femmes. Renforcé par des mouvements plus globaux, notamment *MeToo*, et les luttes de mouvements inclusifs, tels que le mouvement LG-BTIQ+, les revendications pour la reconnaissance de la diversité des profils de sportif·ves se sont poursuivies jusqu'à aujourd'hui. Néanmoins, l'homophobie, tout comme la transphobie, reste importante. La thématique est au centre d'enjeux nationaux et internationaux, en témoignent les récents scandales autour des droits des personnes LG-BTIQ+ durant le mondial de football au Qatar ou de l'exclusion des personnes trans des compétitions élites par la fédération internationale de natation. Enfin, avec le développement d'une approche intersectionnelle des discriminations, les questions de diversité en termes de genre sont de plus en plus thématiques en articulation avec d'autres discriminations telles que le racisme, ou encore le validisme ou capacitisme.

Ces enjeux représentent un défi important pour le monde du sport et pour les politiques publiques de demain. En effet, le sport joue un rôle central dans la construction de genre et la reproduction des stéréotypes, des inégalités et des violences qui en découlent. Les conséquences négatives des inégalités liées au genre – et que le sport contribue à reproduire – sont nombreuses et touchent tous les individus et secteurs de la vie sociale. Si les souffrances qu'elles entraînent sont évidentes pour les personnes qu'elles discriminent,

on notera que les personnes que les inégalités de genre semblent favoriser en souffrent également. L'*American Psychological Association* notait ainsi en 2018 que si « les garçons et les hommes, en tant que groupe, ont tendance à détenir des privilèges et un pouvoir fondés sur le sexe, ils affichent également des taux disproportionnés » de problèmes de santé mentale et physique et tendent à ne pas chercher l'aide nécessaire (2018). Si l'on ne peut pas s'engager ici dans une revue systématique des conséquences négatives induites par les inégalités de genre, on notera que le sport représente une opportunité d'agir sur ces dernières, notamment en remettant en question son ancrage dans la performance et la compétition et en favorisant l'inclusion et la diversité dans les pratiques.

Situation actuelle et défis de demain : enjeux dans le sport de masse

Un enjeu de taille pour le sport de demain est de remettre en question les visions hétéronormées du sport au sein de pratiques particulièrement représentées comme masculines (hockey, football). Rendre ces pratiques plus accessibles pour les autres catégories de pratiquant-es permet de décroiser les rôles genrés (au contraire du renforcement d'une logique binaire et essentialiste qui peut, même lorsqu'elle vise l'égalité, renforcer les inégalités). Il est notamment montré que les femmes, auxquelles les rôles sociaux attribuent généralement les tâches familiales et domestiques, profiteraient d'espaces et de temps de pratiques plus flexibles (horaires, vestiaires accueillants, etc.). Soutenir le sport d'élite pratiqué par les femmes au sein de sports particulièrement genrés est susceptible de promouvoir une vision positive de la diversité, même si les *role models* issu-es du sport-élite restent éloigné-es des pratiques quotidiennes des individus.

Un autre espace de développement est celui des pratiques mixtes encadrées et de non-mixité choisie. Les premières viennent, elles aussi, challenger les oppositions genrées traditionnelles et les logiques de compétition (Marcellini, 2007). Dans le cas de pratiques pensées en fonction de la mixité entre femmes et hommes, telles que l'ultimate ou le tchoukball, il est possible de développer « des es-

paces et des temps propices au questionnement de l'ordre de genre structuré autour de la domination masculine » et de promouvoir un sport plus inclusif (Guérandel et Beyria, 2012 : 2). La mixité peut donc être néanmoins un outil de sensibilisation aux inégalités et d'inclusion de publics plus variés. Elle invite au questionnement des habitudes, notamment pour les coaches et clubs qui s'en saisissent, mais nécessite des compétences pour être appliquée avec pertinence. En ce qui concerne les pratiques de non-mixité choisie, il a été montré qu'elles sont un espace important pour les personnes discriminées afin de développer leur sentiment de légitimité et leurs capacités corporelles dans un climat a priori moins discriminant.

La lutte pour l'égalité de genre sous-tend d'autres enjeux d'inclusion. Ainsi, les enjeux de genre vont très probablement occuper le devant de la scène des prochaines décennies, au-delà de l'opposition homme-femme. Les besoins de la communauté LGBTQ+ doivent être pris en compte. Enfin, il est régulièrement noté que les réflexions pour rendre le domaine du sport moins empreint d'injonctions genrées gagnent à être symétriques. Ainsi, si l'accessibilité des sports dits masculins pour les femmes est un enjeu majeur, il s'agit de ne pas oublier l'accessibilité des sports dits féminins aux hommes, ce qui est aussi susceptible de challenger les structures binaires d'un sport à dominance masculine et hétéronormée.

On notera que l'intérêt de développer des offres ou des infrastructures sportives inclusives, c'est-à-dire pensées en dehors du carcan masculin et de compétition, représente un bénéfice pour une grande majorité de pratiquant-es. En effet, si ces espaces donnent à des femmes et à des personnes appartenant à la communauté LGBTQ+ la possibilité de pratiquer une activité physique dans un environnement sain et bienveillant, ils représentent aussi une opportunité pour une large partie du public masculin et/ou en situation de handicap, qui ne se reconnaît pas dans le sport de compétition masculin traditionnel.

Situation actuelle et défis de demain : enjeux dans la gouvernance du sport

Des représentations binaires associant les femmes et les hommes à des 'rôles' différents perdurent dans la gouvernance du sport – en excluant ainsi toute personne ne se reconnaissant pas dans l'une ou l'autre catégorie –, ce qui tend à reproduire les inégalités. Ceci représente un enjeu important car il influe, par effet de ruissellement, sur les inégalités à tous les niveaux du sport (Ely and Padavic, 2007). Les hommes sont généralement sur-représentés dans les comités décisionnels des organisations sportives, même dans celles qui concernent le sport féminin (Adriaanse, 2018). À l'inverse, les femmes ne sont que peu présentes dans les comités qui concernent le sport masculin (Yiamouyiannis et Osborne, 2012). De plus, quand elles le sont, elles ne sont pas forcément écoutées et sont souvent vues comme moins compétentes que les hommes, hormis quand elles ont un parcours sportif de haut niveau. Les approches masculines hétéronormées du sport sont donc institutionnalisées, ce qui favorise leur reproduction.

Des méthodes ont été mises en place depuis plusieurs années pour combattre ce phéno-

mène. On peut les répartir en deux catégories : d'une part, les actions visant à renforcer les compétences et réseaux de femmes actives dans le milieu ; d'autre part des actions visant à imposer un quota de femmes dans les organisations (Evans et Pfister, 2020). La première solution vise les individus, alors que la seconde suit une approche plus systémique. Ces approches doivent être appliquées de concert, et soutenues par des politiques, des législations et des actions de sensibilisation pour être efficaces (Adriaanse et Schofield, 2014). Les critiques notent certaines limites, telles que l'augmentation des tailles des boards, la décredibilisation des promotions obtenues par quota, ou l'absence de questionnement du rôle spécifique des hommes, qui favorisent la reproduction et le maintien du pouvoir masculin (Evans et Pfister, 2020). On notera que l'intersectionnalité joue un rôle à ce niveau, les femmes accédant à des positions de pouvoir étant généralement blanches et privilégiées (Knoppers and Anthonissen, 2005; Palmer and Masters, 2010). Cela montre donc, à nouveau, l'importance de considérer, au niveau de la gouvernance, l'inclusion au-delà du couple binaire homme-femme.

Bonnes pratiques



En Allemagne, la fédération olympique a mis en place une stratégie en matière d'égalité de genre, qui vise notamment quatre objectifs : l'égalité de genre dans la gouvernance et le management du sport, dans les médias ainsi que la protection contre le sexisme et la reconnaissance de la diversité de genre (2022). Sur le premier thème, la fédération intervient pour promouvoir des changements structurels, mieux comprendre les barrières existantes, soutenir le changement dans les organisations membres et développer des programmes de mentorat. Sur la question des médias, la fédération renvoie principalement aux guidelines sur les représentations des sportif-ves à diffuser, produites par le CIO (2018). Enfin, pour le dernier thème, nommé *Queer Sport* par la fédération, il semble que la principale action actuelle soit d'effectuer une étude sur l'état de la communauté LGBTQ+ dans le sport.

En Australie, la commission des droits humains du gouvernement a produit en 2019 des guidelines pour 'l'inclusion des personnes transgenres et non-binaires dans le sport' (2019). Ces guidelines, rédigées à l'intention des clubs et fédérations, visent avant tout à former les acteurs et actrices du monde sportif. Elles rappellent le cadre légal relatif à la discrimination en matière de genre et d'orientation sexuelle, puis expliquent comment produire un environnement non discriminant, s'appuyant sur de nombreux exemples pratiques ainsi qu'une checklist.

Questions et tensions



Parmi les tensions ou risques principaux, on notera que les politiques publiques, même bien-intentionnées, peuvent renforcer à leur insu des problématiques de discrimination au niveau du genre. L'inclusion des usages finaux dans le processus de création de l'offre tend à diminuer ce risque.

Points-clés



- La littérature distingue deux phases dans la lutte contre les discriminations au niveau du genre :
 - ◊ Dans un premier temps, la déconstruction des rapports genrés entre les deux catégories binaires homme-femme ;
 - ◊ Dans un second temps, une extension de cette déconstruction vers la reconnaissance d'identités multiples et non-binaires, par exemple liée au sport LGBTQ+, mais pas uniquement.
- Les questions abordées dans cette section renvoient à des structures socioculturelles inégales qui dépassent largement le monde du sport, mais que ce dernier peut reproduire, renforcer, ou combattre, notamment via la domination du sport masculin de compétition.
- On distingue plusieurs enjeux principaux :
 - ◊ L'accès égal à des pratiques sportives ;
 - ◊ L'accès égal aux postes de gouvernance dans le sport ;
 - ◊ Une représentation non-genrée et non-discriminante dans les médias et discours.

6.2.3. Situations de handicap, vers une approche relationnelle

Évolutions récentes : transformations des catégories sociales de l'autonomie

La catégorisation des individus ayant des déficiences ou des limitations de capacité a subi de nombreuses évolutions au cours des cinquante dernières années. Sources des normes sociales et de leur institutionnalisation, les catégories structurent le monde et l'existence des individus (Marcellini, 2019). Comprendre les enjeux du handicap, c'est comprendre comment une société catégorise et trie les individus, en fonction de quelles normes et de quelles idéologies sous-jacentes (Foucault, Canguilhem, 1966 ; Foucault 1976). Dans le cas du handicap, longtemps traité du point de vue des croyances religieuses, le siècle des Lumières a initié une forme de catégorisation médicale. Dans cette perspective, le handicap est un problème individuel qui doit être pris en charge par la médecine. Cette perspective médicale est doublée d'une norme

sociale discriminante, celle de la réadaptation : les personnes en situation de handicap doivent se « (ré)adapter » pour devenir des membres à part entière de la société (Marcellini, 2019).

Dans les années 1970, des mouvements collectifs contestataires émergent néanmoins des milieux du handicap et contestent la perspective médicale et de réadaptation. Ces mouvements sont à l'origine d'un changement de paradigme, puisqu'ils ciblent la société, et non plus l'individu, comme source du handicap. Ces mouvements d'émancipation ont mené à de nombreux changements, mais il se sont aussi inscrits dans le basculement vers une société individualiste, qui a entraîné un certain nombre de désavantages. Les politiques d'intégration qui se mettent en place durant les années 1970-1980 se concentrent sur les in/capacités individuelles, et le potentiel d'"intégration" de l'individu. Il s'agit alors de faire disparaître la différence, de pousser les personnes en situation de handicap à 'vivre comme les autres'. Ce principe

capacitiste/individualiste a tendance à scinder la catégorie du handicap en deux : celles et ceux qui arrivent à 'masquer et surcompenser' pour s'intégrer, et celles et ceux qui n'y arrivent pas.

Deux évolutions vont venir déstabiliser cette nouvelle logique individualisante de l'intégration. D'une part, l'observation que 'vivre comme les autres' entraîne souvent un isolement des individus, pour qui ne plus vivre en « institution spécialisée avec d'autres personnes ayant des in/capacités, (...) signifie vivre chez ses parents, ou chez soi, seule si l'on est 'capable' » (Marcellini, 2019:7). D'autre part, l'observation que les personnes âgées souffrant de maladies chroniques, génétiques, ou de certains troubles particuliers se trouvent aussi dans des positions dites 'de handicap'. Cet élargissement catégoriel mène à plusieurs développements. Premièrement, la réalisation qu'on 'rencontre des situations de handicap' plus qu'on 'est handicapé'. Deuxièmement, le fait que la situation de handicap est 'relationnelle' :

la grand-mère peut continuer à vivre seule chez elle parce que sa voisine l'aide à faire ses courses, l'enfant ayant un trouble moteur peut aller à l'école parce qu'une assistante scolaire a pu être embauchée pour tourner les pages du livre et écrire à sa place, la jeune fille diagnostiquée comme sourde peut faire un bon stage professionnel parce que le directeur de l'agence a appris la langue des signes, l'adolescent aveugle peut s'inscrire au club d'athlétisme et peut faire des compétitions parce qu'un des coureurs du club a accepté de le guider, et l'élève hyperactif réussit mieux en classe parce que son nouvel instituteur le laisse sortir dans la cour quand il le demande...(Marcellini, 2019:9)

Cela entraîne un bouleversement de la catégorie de l'autonomie. En effet, là où l'autonomie et le handicap étaient jusqu'alors individuels, ils deviennent des enjeux collectifs. Ce changement révèle 'les fondements sociaux des inégalités en termes d'autonomie et de liberté' (Marcellini, 2019:9). Dans cette perspective nouvelle, les situations de handicap et la participation sociale des personnes qui s'y trouvent dépendent des relations qu'ils/elles entretiennent avec le reste de la société (institutions, infrastructures, cercles sociaux, clubs sportifs, etc.). L'autonomie et le handicap sont - en partie - le produit de relations (ou de l'absence de relations), c'est ce qu'on appelle une perspective 'relationnelle'.

Cette dernière a notamment mené à la réalisation que la participation sociale et la multiplication des espaces sociaux accessibles enrichissent le réseau de relations (humain, technologique, social) dont dépend l'autonomie des individus vivant avec des déficiences et incapacités. On le comprend, ce bouleversement redistribue largement les cartes catégorielles, questionnant le rôle des institutions publiques, des infrastructures, des clubs sportifs et de tous les 'autres' dans l'intégration des personnes en situation de handicap. Pour synthétiser cette brève histoire des catégories de l'autonomie, on peut dire que jusqu'à ce jour, elle a été la réalisation progressive que la situation de handicap est collective et sociétale.

Situation actuelle et défis de demain : décalage entre savoirs et pratiques

Si la recherche académique et les collectifs de personnes en situation de handicap ont traversé l'histoire des catégories qui précède, de nombreux acteurs sociaux mobilisent encore aujourd'hui des logiques plus anciennes. C'est le cas, par exemple, des assurances sociales. De nos jours, la catégorie institutionnelle du handicap par excellence est celle de l'assurance invalidité. Comme le rappellent des chercheur·euses, « personne ne peut être reconnu comme invalide si l'État lui refuse ce statut » (Tabin et Probst, 2016 : 13). Dans le cadre de l'assurance, c'est la capacité de gain et la productivité potentielle de l'individu qui déterminent la validité ou l'invalidité. La réadaptation en vue d'une intégration professionnelle est alors centrale et le handicap est considéré principalement comme une situation individuelle à laquelle l'individu doit remédier, enfermant celles et ceux qui n'y parviennent pas dans une « position sociale inférieure » et isolante (Tabin et Probst, 2016 : 17).

Il y a un décalage entre la vision relationnelle qui fait de la rencontre avec des situations de handicap un enjeu d'interactions sociales et l'assignation individualisante à une capacité à produire. La négociation sociale, institutionnelle, légale et politique de ce décalage déterminera l'avenir global des catégories du handicap. D'un côté, la sensibilité sociale aux enjeux de différence et de catégorisation est vouée à pousser pour une intégration plus solidaire, moins capacitiste et découplée des seuls enjeux de productivité. D'un autre côté, les discours néolibéraux ou conservateurs qui tendent à assigner la responsabilité aux individus et faire des enjeux économiques le but principal des sociétés comme des

individus continuera de pousser à une restriction catégorielle et institutionnelle de la prise en compte des situations de handicap. Le futur de ces catégories dépendra donc de luttes politiques et sociales qui dépassent – mais incluent - le monde du sport.

Le handicap dans le sport

Une large revue de la littérature a identifié des barrières et facilitateurs dans la pratique sportive de personnes rencontrant des situations de handicap, toutes limitations confondues (Jaarsma et al., 2014). Les obstacles principaux sont les problèmes de santé, les déficiences et limitations de capacité elles-mêmes, le manque d'offre, l'accessibilité et le transport. Notons immédiatement la différence avec les personnes ne rencontrant pas de situation de handicap, qui mentionnent plutôt le temps et le manque de motivation comme barrières principales (Tenenbaum et Eklund, 2007). D'un côté, la santé, la limitation et le manque d'offre désignent le besoin d'offres sportives en mesure de s'adapter aux besoins, limites et capacités de ces populations. D'autre part, les enjeux d'accessibilité et de transport renvoient de manière plus générale à des adaptations nécessaires de l'environnement urbain et infrastructurel.

Au-delà de ces enjeux basiques, il s'agit de poser la question des inter-relations entre sport et situation de handicap à la lumière des questions sociétales évoquées plus haut, c'est-à-dire se poser la question du rôle du sport dans une perspective relationnelle. L'activité physique offre-t-elle des possibilités de transformer l'image sociale du handicap ? Le sport per-

met-il aux personnes en situation de handicap d'agrandir leurs cercles sociaux ? de développer leurs habiletés physiques et leur condition physique et psychologique ? Y-a-t-il un transfert du sport vers les autres sphères de la vie ? Ces interrogations tendent à remettre en question le fait de cantonner le sport handicap à des pratiques cloisonnées, entre personnes en situation de handicap. Ces pratiques en commun permettent certes de se rencontrer entre personnes en situation de handicap, mais elles tendent aussi à stigmatiser (notamment en suggérant que ces personnes ne peuvent pas pratiquer avec d'autres) et à limiter fortement les inter-relations avec des cercles de la vie sociale plus larges. Il ne s'agit pas de dire que ces pratiques sont néfastes, ou inutiles, mais qu'elles devraient certainement exister en parallèle de pratiques plus inclusives, c'est-à-dire qui permettent aux clubs et structures traditionnels d'inclure les personnes en situation de handicap (voir bonnes pratiques ci-dessous) (Garel, 2005 ; Marcellini et Compte, 2004).

De nombreuses études ont montré que la pratique d'une activité physique en groupe entraîne le sentiment d'appartenir à une communauté et de partager des expériences communes (Page et al., 2001 ; Goodwin et al., 2009 ; Ville et al., 2003), qu'elle peut permettre de redéfinir l'image des personnes en situation de handicap (Taub et al., 1999 ; Page et al., 2001 ; Giacobbi et al., 2008 ; Sousa et al., 2009) et qu'elle favorise l'*empowerment* (Blinde et Taub, 1999 ; Ashton-Shaeffer et al., 2001) et le maintien de l'indépendance (Henderson et Bedini, 2001 ; Sousa et al., 2009 ; Kas-

ser, 2009). On voit ici se dégager les grandes lignes du sport pour les personnes en situation de handicap de demain. Ce sont des pratiques inclusives qui mixent le sport entre personnes en situation de handicap et l'inclusion dans des structures traditionnelles, et qui contribuent à redéfinir l'imaginaire collectif autour de la catégorie de handicap ainsi qu'à faciliter la multiplication des liens avec l'ensemble de la société.

Bonnes pratiques



En Suisse et dans le monde, *Special Olympics* contribue largement à un sport inclusif pour les personnes vivant avec des déficiences intellectuelles/cognitives. D'une part, l'organisation soutient les entraîneuses et entraîneurs ainsi que les clubs dans la mise en place d'offres sportives inclusives. D'autre part, *Special Olympics* soutient et organise des événements sportifs de masse pour les personnes en situation de handicap. La particularité de *Special Olympics* est son approche inclusive qui vise non pas uniquement à créer des espaces spécifiques au sport-handicap, mais aussi à rendre capable le sport traditionnel d'accueillir les personnes en situation de handicap. Dans cette approche, une grande part de l'effort est concentrée sur la formation des personnes au sein des clubs et structures traditionnels et sur l'adaptation des infrastructures et des pratiques existantes.

Pour *Special Olympics*, « la pratique montre que si les bonnes compétences et ressources sont déployées au bon endroit et au bon moment, les clubs de sport peuvent devenir des communautés inclusives fonctionnelles » (Curat et Hitz, 2021). On comprend bien comment cette approche, glissement des structures spécialisées vers les structures communes, contribue à décroisonner le sport-handicap et à encourager les liens avec la société en général (formation des coaches, pratiques mixtes, rencontres, participation aux activités des clubs, invitations aux matches des premières équipes, etc.).

Questions et tensions



- La catégorie institutionnelle du handicap actuelle est en décalage avec les approches inclusives modernes. Les évolutions de ce décalage dépendent d'enjeux sociaux et politiques. Le monde du sport peut impacter ces dynamiques, autant qu'il en dépend.
- Une tension peut exister entre le sport-handicap cloisonné (pratiques entre personnes en situation de handicap) et le sport-handicap décroisonné (pratiques mixtes ou au sein de clubs traditionnels), notamment pour des enjeux professionnels et de financement. Néanmoins, ces approches peuvent aisément co-exister.

Points-clés



- Les situations de handicap représentent un enjeu important pour nos sociétés capacitistes si elles souhaitent devenir inclusives et respecter les chartes internationales auxquelles elles souscrivent par ailleurs (ONU, 2008).
- Le sport, espace social particulier qui met en jeu les corps et ses (in)capacités en mouvement, représente tant un potentiel d'exclusion que d'inclusion.
- Il paraît important d'y reconnaître les compétences des personnes en situation de handicap.
- Il paraît important d'y promouvoir une image inclusive du handicap et qui dépasse les représentations essentialistes.
- Les approches inclusives par le sport devraient contribuer, au-delà du monde du sport, à la multiplication des liens entre personnes en situation de handicap et le reste du monde social.

6.2.4. Les situations de migration, vers une intégration à double sens

Évolutions récentes : les enjeux de la migration relativement au sport

La migration représente un enjeu important pour les sociétés contemporaines. En Suisse, l'immigration « moderne » a débuté avec l'industrialisation dans la seconde moitié du XIX^e siècle et a subi de nombreuses transformations avant de devenir le thème politique central et intersectoriel que l'on connaît (d'Amato, 2010). Catégorie complexe, le terme de « migrant-e » rassemble des parcours de vie et expériences individuels et des enjeux politico-institutionnels très hétérogènes. Six millions de personnes ont migré vers la Suisse durant les soixante dernières années et « à la fin de l'année 2017, 1,6 millions d'étrangers, nés à l'étranger et ayant 15 ans ou plus, vivaient en Suisse » dont 82% venaient d'Europe et 18% d'autres pays (OFS, 2019 : 2). Les raisons principales de migrer étaient alors professionnelles (32%), familiales (43%), liées aux études (5%) ou à l'asile (6%). En cela, la migration en Suisse suit la tendance européenne de déplacement d'une migration majoritairement professionnelle vers une migration majoritairement familiale et humanitaire (EPSC, 2018). La migration est identifiée comme enjeu de demain par le rapport de prospective du canton.

La littérature scientifique traite principalement des questions de migration liées aux personnes en situation de vulnérabilité, notamment aux réfugié-e-s et demandeur-euse-s d'asile. Ces populations — elle-même hétérogènes — concernent les politiques publiques sportives, dans la mesure où elles sont particulièrement susceptibles de pratiquer peu d'activité physique et d'avoir des besoins spécifiques (Lamprecht et al., 2022). La littérature scientifique porte ainsi une attention particulière aux migrant-es qui font face à des situations complexes et difficiles. « L'état de santé de ces migrant-e-s est influencé par les difficultés du processus de migration » (Lebano et al., 2020: 21), et ce tant au niveau de la santé physique que psychologique (Blackmore et al., 2020). Enfin, la migration, dans toutes ses formes, suppose des enjeux d'« intégration », terme critiqué mais particulièrement présent tant dans la littérature scientifique que dans le langage des acteurs sociaux (la LEPS, par exemple, met en exergue « l'intégration et la cohésion sociale »).

On comprend bien en quoi, dans ces pers-

pectives, l'intégration des personnes migrantes représente un enjeu majeur dans des sociétés caractérisées par le multiculturalisme global. Des tensions similaires à celle évoquée autour de la notion de cohésion apparaissent autour de l'enjeu, controversé, de l'intégration, c'est-à-dire la tension entre la cohésion, la nécessité de valeurs partagées, et la diversité des valeurs, des cultures et des individus (Bulmer et Solomos, 2017). Si la notion d'intégration est mobilisée à tort et à travers, il est plus rare d'entendre son but formulé, celui d'une société « dans laquelle il n'y a pas de frontières sociales entre les 'membres légitimes', ou insiders, et les 'membres non légitimes', ou outsiders » (Klarenbeek, 2021 :903). La recherche est particulièrement critique des approches (scientifiques ou opérationnelles) à sens unique, c'est-à-dire qui considèrent que l'outsider est seul responsable de son intégration, notamment car cela le marginalise et le stigmatise (il est défini comme un déviant devant rejoindre la « norme ») et implique que la société ou les insiders ne jouent aucun rôle dans l'intégration (Grzymala-Kazlowska et Phillimore, 2018 ; Schinkel, 2018 ; Klarenbeek, 2021). Cela mène à une perspective, plus proche de l'inclusion, dans laquelle :

L'intégration ne considère pas les communautés défavorisées comme les seules à devoir changer. L'intégration vise à transformer les habitudes des groupes dominants. C'est un outil qui permet de briser la stigmatisation, les stéréotypes et la discrimination (Anderson, 2010: 115–16).

Les activités physiques et sportives sont généralement perçues comme un outil permettant d'augmenter la cohésion sociale et de favoriser l'intégration des personnes migrantes. La commission européenne a ainsi soutenu, entre 2016 et 2018, 54 projets visant à favoriser la pratique d'une activité physique pour l'inclusion et le bien-être des réfugié-es (Spaaij et al., 2019). En termes de recherche, on observe aussi une croissance continue au cours des soixante dernières années, avec une centration sur deux thèmes principaux : la promotion de la santé et l'inclusion sociale (Black, 2001). La migration est fréquemment caractérisée par des impacts sur la santé physique et mentale des individus (Ley et al., 2019), et des études se sont penchées sur les effets du sport sur le bien-être général, la réduction du stress, le sentiment de contrôle et la création de routines et d'une structure quotidienne. D'autre part, le sport a été analysé comme une opportunité pour les personnes en situation de migration de

nouer des relations sociales, d'en apprendre plus sur le pays ou la région d'accueil et de pratiquer la langue (Ndofor-Tah et al., 2019). En termes de relation sociale, la littérature met en avant autant le fait de créer des relations de confiance avec des coaches et participant-es locaux que de partager avec des personnes ayant vécu des expériences similaires (Oliff, 2008), ce qui produit un sentiment d'appartenance et de communauté (Nathan et al., 2013 ; Baker-Lewton et al., 2017 ; Seiberth et al., 2018).

Il existe de nombreuses barrières à la participation au sport pour les personnes en situation de migration. D'une part, les barrières structurelles, parmi lesquelles des vides institutionnels, le manque de moyen de transport, de moyens financiers, et de communication entre les structures sportives et les structures de gestion de la migration (Baker-Lewton, 2016 ; Hartley et al., 2017 ; Spaaij et al., 2019). Parmi les barrières socioculturelles, on note le manque de pratiques inclusives qui conviennent aux normes culturelles des individus (notamment pour les femmes) (Spaaij, 2013 ; Abur, 2018). Enfin, des barrières individuelles comme le langage, le manque de temps et les responsabilités familiales, le peu de connaissance du pays hôte et de ses structures sportives et l'absence d'expérience positives passées en lien avec l'activité physique et sportive (Hancock et al., 2009; Spaaij, 2013; Mohammadi, 2021 ; 2022).

Spaaij et al. (2019) pointent vers une étude de Mohammadi (2019) pour illustrer concrètement l'interaction de certains enjeux susnommés :

Les femmes adultes réfugiées et demandeuses d'asile n'ont pas eu la chance d'apprendre à faire du vélo dans leur pays d'origine en raison des restrictions sociétales imposées aux femmes. Mohammadi a constaté que «les préconceptions liées aux femmes faisant du vélo en public et la peur de la stigmatisation qui y est associée, ainsi que le manque d'agents de socialisation, ont influencé négativement l'acquisition par les femmes de compétences en cyclisme » (Mohammadi, 2019 : p. 1090). Après avoir pris connaissance des normes du pays d'accueil (Allemagne) et les plaisirs associés au cyclisme, elles ont été motivées pour développer des compétences cyclistes. Pourtant, leur connaissance limitée de la langue allemande les a empêchées d'établir un lien solide avec d'autres femmes demandeuses d'asile et des résidents locaux grâce au vélo (Spaaij et al., 2019 : 10)

Une barrière majeure à la pratique de l'activité physique pour les personnes en situation de migration est la discrimination, qui peut se déployer au niveau sociétal, organisationnel et interpersonnel (Spaaij et al., 2019). On notera que la participation au sport peut contribuer à l'inclusion, mais qu'elle peut aussi exposer les individus à des discriminations raciales ou religieuses (Baker-Lewton et al., 2017 ; Abur, 2018).

Situation actuelle et défis de demain : intensification et 'intégration à double sens'

On voit bien se dessiner à la fois les liens et la distance entre les recherches en sciences du sport et celles sur la migration et l'intégration en général. D'une part, avec l'exemple précédent sur l'expérience de femmes migrantes et du cyclisme, on voit apparaître des enjeux complexes d'intégration et de cohésion sociale, qui impactent le sport, et que le sport peut aussi être mobilisé pour impacter. D'autre part, on voit que la recherche en sciences du sport reproduit en grande partie les faiblesses d'une approche « à sens unique » de l'intégration des personnes migrantes. Approche que l'on retrouve aussi généralement dans les actions des organismes et institutions (Schinkel, 2018). Les défis de demain sont donc de taille, notamment si l'on en croit les prévisions en matière migratoire.

Selon la majorité des acteurs, les enjeux migratoires sont voués à s'intensifier. Le contexte de crises et changements évoqué en introduction ainsi que le réchauffement climatique risquent de générer de nouvelles vagues de migrations, même si les expert-es mettent en avant la difficulté d'établir des prévisions (Szczepanikova et Van Criekinge, 2018). Le rapport de prospective du canton de Vaud rappelle « l'importance des migrations, qui a contribué, à elle seule, à 70 % de la croissance démographique de ces 50 dernières années », présageant d'une poursuite du phénomène.

Une grande difficulté que doivent surmonter tant les acteurs de terrain que la recherche est que, comme évoqué précédemment, les notions d'intégration/inclusion/cohésion sociale par le sport tendent à reproduire des inégalités, des discriminations et des structures de pouvoir néfastes. Par exemple, considérer que les différences ethniques et culturelles sont une 'barrière à la participation sportive' suggère une vision négative du multiculturalisme et implique une volonté d'imposer la culture locale aux personnes en situation de migration de

manière unilatérale (Donnelly et Nakamura, 2006; O'driscoll, 2016). Les chercheur·euses notent aussi que la centration sur les difficultés liées à la migration peut rendre invisible le pouvoir d'action des personnes en situation de migration, qui ne sont pourtant pas des individus passifs (Bakewell, 2008 ; Spaaij et Oxford, 2018 ; Spaaij et al., 2019). D'autre part, une telle vision univoque tend aussi à faire oublier la diversité des personnes et des situations (Uptin et al., 2013).

Il s'agit donc, et c'est certainement un des grands enjeux de demain, de dessiner les contours d'une politique sportive d'intégration à « double sens », ou inclusive, c'est-à-dire qui induit des « ajustements bidirectionnels tant de la part des nouveaux arrivants que des personnes établies, au fur et à mesure qu'ils entrent en contact les uns avec les autres » (Jimenez, 2017 :11). Ce qui devient central ici, c'est la relation entre les individus, plutôt que les (catégories d') individus (Klarenbeek, 2021). Pour

la majorité des auteurs, l'État peut, et doit, jouer un rôle. Notons que cette approche n'implique évidemment pas la symétrie des expériences et du processus pour les deux groupes, « les insiders et les outsiders apportant des ressources différentes et disposant donc des degrés de contrôle différents sur le processus » (Klarenbeek, 2021 : 915). Si cette perspective semble mise en avant par la littérature, cette dernière est moins prolixe sur les manières de la concrétiser dans le monde du sport.

Bonnes pratiques



N'ayant pas trouvé d'exemples de bonnes pratiques suffisamment explicitées dans nos recherches, nous avons privilégié une liste d'actions possibles tirées des expériences de l'association FLAG21¹, active dans l'inclusion des personnes migrantes par le sport dans le canton de Genève:

- Donner la possibilité d'être acteur et actrice (coaching, comités, prise de décision) et non pas uniquement récepteur et réceptrice « passif·ve » des offres ou interventions, notamment de devenir « relais communautaire ».
- Les clubs de migrant·es, parfois critiqués, peuvent jouer un rôle protecteur et intégrateur pour les individus. Il est néanmoins important d'assurer une certaine fluidité et des échanges entre ces clubs et les clubs traditionnels.
- Utilisation de l'activité physique pour créer un lien à la ville et à l'espace (appropriation de nouveaux lieux). Par exemple par la marche, le jogging et le vélo.
- Le bénévolat peut être particulièrement inclusif. Il faut néanmoins se méfier du bénévolat qui mobilise uniquement pour se procurer de la main d'œuvre gratuite, particulièrement discriminant dans le cas de personnes en situation de migration, et privilégier celui qui permet l'acquisition de compétences et la formation. Le fait d'indemniser ce type de bénévolat représente aussi une possibilité.

¹ Site internet de l'association FLAG21 : <https://flag21.ch/>, consulté le 4 mars 2023.

Questions et tensions



- La plus grande problématique est que de nombreuses interventions liant sport et populations migrantes tendent à renforcer ou reproduire des formes de stigmatisation ou des approches réductrices de l'intégration.
- La tension principale que doit moduler la politique de demain est celle entre cohésion sociale et pluralité des perspectives.
- Le sport est généralement absent des programmes d'intégration. L'y intégrer pourrait permettre de valoriser ses apports en dehors de ses champs d'applications habituels et représente une opportunité intersectorielle importante.

Points-clés



- Les politiques sportives concernant la migration tendent à poursuivre deux objectifs majeurs : la promotion/prévention en matière de santé et l'intégration/inclusion avec une visée de cohésion sociale.
- Les barrières sont néanmoins nombreuses et se situent à l'interaction d'enjeux institutionnels, culturels et infrastructurels.
- La littérature s'accorde sur la nécessité de passer d'une perspective d'intégration « à sens unique » vers une intégration à « double sens » (nommée inclusion dans ce document), notamment pour éviter de renforcer la stigmatisation, le repli communautaire et les discriminations.
- La littérature en sciences du sport est néanmoins « en retard » sur ces nouvelles tendances et nous disposons de peu d'éléments permettant de caractériser les pratiques sportives de demain en matière de migration.

6.2.5. Intégrité: quelle place pour la régulation publique?

Évolutions récentes : les enjeux du développement de l'intégrité

Les activités physiques et sportives représentent une opportunité pour développer des valeurs telles que l'éducation, l'inclusion, l'égalité et le partage. Ces opportunités sont réelles, mais souvent au centre de promesses hyperboliques qui, bien que fondées, peuvent parfois faire oublier que le sport, comme tout domaine de la vie sociale, peut aussi être le théâtre de manquements graves à l'intégrité (ceci est notamment renforcé par les logiques de compétition). Ces dernières décennies ont vu une libération progressive de la parole qui a permis de révéler de multiples scandales. Les questions d'intégrité - qui ont toujours existé mais ont été laissées à la périphérie des préoccupations - sont devenues centrales, ce qui force désormais les organisations sportives à réviser leur politique.

On peut tracer une brève histoire récente des crises de l'intégrité de la manière suivante. Les thèmes de la lutte contre le dopage et des violences de supporters sont relativement anciens, mais c'est à l'orée des années 2000 que les affaires Festina et Salt Lake City propulsent les questions d'intégrité sur le devant de la scène médiatique. En effet, ces crises d'ampleur (dopage organisé et corruption institutionnelle) ont poussé les organisations à reconsidérer la gouvernance en matière d'intégrité. Les affaires de dopage se sont néanmoins succédé, suivies par des problèmes de matchs truqués au courant des années 2000. Dès 2016, les violences à caractère sexuel, physique et psychologique faites aux athlètes et les cas de harcèlement sont plus médiatisés et deviennent un enjeu prioritaire. L'accumulation de scandales a ainsi fait de l'intégrité une thématique prioritaire de la politique sportive.

Le traitement médiatico-politique de la Coupe du monde de football au Qatar est un exemple récent qui synthétise presque la totalité des problématiques d'intégrité. Entre droits fondamentaux bafoués, violences contre la communauté LGBTQ+, conditions de travail condamnées par les ONG, corruption et scandale écologique, le Mondial a suscité des tensions géopolitiques et de vives réactions dans les pays les plus industrialisés. Ces scandales concernent des manquements clairs à l'intégrité. On peut tirer deux conclusions de cet événement, et plus globalement de l'enchaînement ininterrompu de scandales ces vingt dernières années : a) l'échec des organisations sportives à résoudre des problématiques d'intégrité et b) la sensibilité de plus en plus forte de certain-es acteurs et actrices sociaux à ces thématiques.

Parmi les facteurs qui expliquent l'échec des organisations, on trouve notamment le fait de se maintenir dans une posture réactive. Les auteur-es décrivent ainsi comment, de manière générale, les organisations attendent qu'un scandale intervienne, puis adoptent un minimum de mesure, sans changer le modèle culturel et politique, dans l'attente du scandale suivant (Gardiner et al., 2017 ; Verschuren, 2021). Un autre facteur pointé du doigt est que les organisations sportives nationales sont enfermées dans une logique de la performance qui les empêche de se focaliser sur le bien-être des pratiquant-es et athlètes (Møller, 2009). Pire, elles voient parfois ces problèmes d'intégrité comme une conséquence logique avec laquelle il faut apprendre à vivre. Enfin, pour certains sujets, les organisations sportives n'ont tout simplement pas le mandat statutaire ni les capacités techniques pour faire face : c'est le cas des matchs truqués ou du dopage, qui impliquent des réseaux criminels transnationaux et du blanchiment d'argent contre lesquels des organisations privées dépourvues des prérogatives de la puissance publique ne peuvent pas agir (Chappelet, 2018 ; Habersfeld et Sheehan, 2013).

Cette conjoncture représente une opportunité majeure pour les politiques publiques de demain, notamment parce que les organisations sportives semblent incapables d'apporter des solutions cohérentes. Leur double rôle de perceptrices des profits et de régulatrices représente certainement un frein majeur, auquel s'ajoute le fait qu'elles soient fortement politisées, et dominées par des logiques conservatrices. En découle une incapacité à s'adapter à un monde qui change rapidement, notamment

relativement aux valeurs et mouvements sociétaux susmentionnés.

Sous pression, de nombreuses organisations ont récemment développé des mesures d'intégrité, principalement la mise en place de monitoring et d'organes de contrôle. Une étude de Gardiner et Robinson suggère néanmoins que ces actions ne se basent sur aucune définition commune de la notion d'intégrité, et visent particulièrement les questions, plus anciennes, de match-fixing et de dopage (2017 ; Cleret et al., 2015 ; Pound et al., 2016 ; Marty et al., 2015 ; Schenk, 2011). Des chercheur-euses donnent à la nébuleuse d'acteurs non-gouvernementaux qui gravitent autour des questions d'intégrité le terme peu flatteur d'« industrie de l'intégrité ». Ils y font état d'un manque de cohérence dans la définition de l'intégrité, d'un manque d'intégration des modèles et actions, et de la dominance d'un modèle corporatiste et réducteur de l'intégrité (Gardiner et Robinson, 2017).

Situation actuelle et défis de demain : le chantier de l'intégrité

On l'aura compris, la véritable prise en compte de l'intégrité dans les politiques et programmes des organisations en est encore à ses balbutiements. L'évidence scientifique, empirique et théorique, n'en est elle-même qu'à ses débuts. En témoigne le fait que la portée des questions d'intégrité n'est pas stabilisée. Si les organisations tendent encore parfois à se concentrer sur le dopage et le match-fixing (Gardiner et Robinson, 2017), une revue de littérature commandée par l'institut australien du sport propose une vision bien plus étendue des enjeux d'intégrité en incluant « le dopage et l'usage de drogues à des fins récréatives ; la violence sur et en dehors du terrain ; le racisme ; la diffamation et l'hétérosexisme, et l'impact qu'ils ont sur la participation sportive à tous les niveaux ; le comportement en dehors du terrain en relation avec le genre, la sexualité et les agressions et violences sexuelles ; la fraude institutionnelle ; les jeux d'argent, les paris et le trucage de matchs ; et les pratiques d'entraînement et de gestion » (Cleret et al., 2015 : 4 ; Treagus et al., 2011).

La définition de l'intégrité semble plus cruciale encore que sa portée. La littérature est critique des modèles simplistes de l'intégrité mobilisés dans les organisations. L'exemple de la FIFA montre que cette dernière, en se concentrant récemment sur le « manque de transparence, la corruption et le manque de structures de gouvernance (Duval,

2016) » n'échappe pas à une vision réductrice de l'intégrité en ignorant l'importance d'espaces de dialogues et de délibérations critiques et la pluralité des logiques internes (Gardiner et Robinson, 2017 : 20).

Globalement, les organisations sportives sont caractérisées par une gouvernance par des leaders charismatiques, peu contrôlés et à tendance autoritaire, l'autorégulation, l'absence de transparence, et l'utopie d'une voix unifiée et unitaire. Au contraire, les approches modernes de l'intégrité mettent l'accent sur la pluralité des voix (par exemple l'intégration des ancien-nés athlètes dans les organes décisionnaires), la reconnaissance de la multiplicité des logiques internes (par exemple produire de la valeur et soutenir un sport intègre) et le fait de pratiquer l'intégrité, de créer des cultures intègres, plutôt que d'éviter ou de lutter contre la corruption. On notera par ailleurs que cette dernière, définie par *Transparency International* comme « l'abus d'un pouvoir conféré à des fins privées »¹, fournit en négatif une définition de l'intégrité.

La situation décrite, que l'on pourrait caractériser comme une crise de l'intégrité, produit une opportunité pour les pouvoirs publics. En effet, les acteurs publics, contrairement aux organisations sportives de droit privé, ont pour ambition première le bien commun et la représentation des citoyen-nés. Cela en fait des acteurs externes, indispensables à la production de gouvernances intègres, c'est-à-dire plurielles et contrôlées, et représente une opportunité de réinvestir certains

champs des activités physiques et sportives au bénéfice de leurs citoyen-nés. En conséquence, ces dernières années ont vu, dans certains pays, une reconfiguration progressive des rapports entre gouvernements et organisations sportives. Dans un nombre croissant de pays, les gouvernements mettent ainsi en place des organisations privées « indépendantes », voire des organisations publiques, pour gérer les problèmes d'intégrité dans le sport.

La corruption, les matchs truqués, le dopage des athlètes et les violences liées aux supporters sont des enjeux importants. Ils sont néanmoins investis depuis de nombreuses années par les organisations et pouvoirs publics, et ne représentent pas nécessairement de nouveaux enjeux. Dans une perspective prospective, il est un autre enjeu d'actualité dont on peut attendre un développement plus marqué à l'avenir : la maltraitance.

Les enjeux de maltraitance : vers la redéfinition des expériences sportives

La maltraitance dans le sport est devenue une préoccupation centrale depuis 2010. Une série de scandales liés à des abus sexuels ont été fortement médiatisés et la thématique a été percutée par le mouvement #MeToo, initié en 2017, qui incitait les individus, hommes et femmes, à partager leurs expériences de violences sexuelles. En parallèle, trois études nationales sur la prévalence de la maltraitance des athlètes ont été menées (Alexander et al., 2011 ; Vertommen et al., 2016 ; Kerr et al., 2019). Ces études mettent particulièrement

en avant la prévalence de maltraitance psychologique et émotionnelle. Certain-es auteur-es rappellent par ailleurs que ces dernières ne concernent pas que des athlètes enfants mais aussi des adultes (Stirling et Kerr, 2008).

La maltraitance a de graves répercussions sur les individus. Les athlètes à la retraite ayant pratiqué des 'sports esthétiques' souffrent de « dysmorphie corporelle, de troubles de l'alimentation, d'une baisse de l'estime de soi et de difficultés à développer la confiance dans les relations, en raison des comportements psychologiquement abusifs liés à la honte corporelle dans leur entraînement de haute performance » (Stevens, 2022). D'autres recherches rapportent que chez les jeunes athlètes, les maltraitements psychologiques ainsi que la violence et la violence sexuelle engendrent une faible estime de soi, de la détresse psychologique et des symptômes de stress post traumatique (Parent et al., 2021). Les études de prévalence suggèrent que le périmètre de maltraitance touche probablement autant les préjudices sexuels que les préjudices psychologiques, physiques et la négligence (Stevens, 2022 ; Wilson et al., 2021).

La culture de la performance, notamment dans le cadre du sport pour les enfants et les adolescent-es, est souvent pointée du doigt relativement aux problèmes de maltraitance. La liste des « conséquences négatives du sport d'élite et leurs atteintes sur les droits des enfants » est longue : des retards de développement physique, la participation

¹ Site internet de *Transparency International* : www.transparency.org/what-is-corruption/#define, consulté le 8 mars 2023.

aux entraînements et compétitions avec une blessure, des temps de récupération insuffisants, de la maltraitance psychologique, des abus sexuels, la prise de produits dopants, l'exploitation économique (dans certains cas, des auteurs assimilent le sport d'élite des enfants à du travail forcé), des lacunes éducationnelles et des lacunes sociales et émotionnelles dus à l'éloignement de la famille et au peu d'interactions sociales (Weber, 2009: 60).

Bonnes pratiques



- Le Canada a réagi par la mise en place d'un code de conduite (UCCMS) qui « établit les règles harmonisées que doivent adopter les organismes de sport qui reçoivent du financement du Gouvernement du Canada pour faire progresser une culture sportive respectueuse qui offre des expériences sportives de qualité, inclusives, accessibles, accueillantes et sécuritaires » (CCUMS, 2022). Il distingue les comportements prohibés, parmi lesquels on trouve sans surprise les maltraitances psychologiques, physiques et sexuelles, mais aussi le conditionnement, la transgression des limites ou la négligence. Il prévoit des sanctions en complément du cadre légal.
- Suite à la publication du code, les pouvoirs publics prévoient les étapes suivantes : 1) simplifier le processus indépendant de signalement et de plainte ; 2) assurer la diffusion et l'appropriation du code dans tout le système sportif et à tous les niveaux ; 3) contrer les résistances ; 4) déplacer l'accent de la prévention des préjudices vers l'optimisation des expériences (Stevens, 2022). L'idée derrière ce dernier point est que si la prévention et la punition de comportements négatifs ne permet pas d'assurer l'émergence « d'expériences sportives sécuritaires, épanouissantes, positives et accueillantes », la promotion d'une culture sportive basée sur ces objectifs positifs devrait, elle, la favoriser (Stevens, 2022). Une seconde étude détaille par ailleurs de manière concrète le processus de prise en compte de la maltraitance dans le cadre de la fédération de gymnastique canadienne (Stevens, 2022b).
- L'Australie a aussi réagi, en déployant un attirail réglementaire et en mettant en place des canaux d'alerte indépendants. Le *National integrity framework* désigne une série de politiques et de règlements visant à « définir les comportements inacceptables dans le sport et la manière dont les plaintes sont gérées »¹. Parmi eux, la politique nationale en matière d'intégrité pose les bases dans les quatre domaines suivants : la protection des enfants, la manipulation des compétitions et des paris, la protection des sportifs adultes, et les usages inappropriés de produits dopants ou médicamenteux. Enfin, un dernier document détaille les procédures de dénonciation par un organisme indépendant et impartial.
- On notera un certain nombre de similarités importantes entre les deux documents : premièrement, l'intégration des trois grandes étapes nécessaires à l'établissement d'un sport plus intègre sur les questions de maltraitance, à savoir la prévention/sensibilisation auprès des publics cibles, l'établissement de mécanismes d'alerte et de soutien (hotlines, formulaires online), et enfin la mise en place de sanctions ; deuxièmement, la reconnaissance que les questions de maltraitance sont systémiques et reposent sur des cultures qui les nourrissent, notamment celle de la performance; enfin, une vision particulièrement holistique, tant en ce qui concerne les acteurs concernés, les origines des manquements à l'intégrité et le type de comportements incriminés.

¹ Site internet de *Sport Integrity Australia* : <https://www.sportintegrity.gov.au/national-integrity-framework-policies>, consulté le 9 mars 2023.

Questions et tensions



La question de l'intégrité peut être le théâtre de reconfigurations des relations entre les organisations sportives de droit privé et les acteurs publics. La question du rôle que souhaitent jouer les politiques publiques est donc centrale.

Points-clés



- L'intégrité est devenue un enjeu central des politiques sportives suite à une accumulation de scandales.
- Les organisations sportives semblent incapables de gérer seules la thématique de l'intégrité de manière appropriée.
- Si la gouvernance en matière d'intégrité nécessite des structures transparentes et des organes de contrôles, sa véritable pratique demande des changements plus profonds dans la culture des organisations, notamment la reconnaissance et l'inclusion d'une pluralité de voix et d'acteurs, et la reconnaissance des multiples logiques internes (parfois opposées).
- La maltraitance est vraisemblablement l'enjeu majeur de demain en matière d'intégrité. La prévention et l'éducation, la mise en place de mécanismes d'alerte, les sanctions et la promotion d'un sport sécuritaire et bienveillant sont toutes des étapes nécessaires à son traitement.

6.3. La durabilité : approche holistique et reconfiguration des pratiques

Évolutions récentes : De l'environnement à la durabilité

Le CIO est un bon indicateur de l'évolution du thème environnemental au sein du monde du sport, dans lequel il a joué un rôle – questionnable – de leader. C'est en 1994 que l'on peut situer un premier tournant, avec l'inclusion de l'environnement comme troisième pilier de l'olympisme, ce qui témoigne de l'émergence de la thématique, notamment à la suite de la conférence de Stockholm de 1972 et du célèbre rapport « Our common future » (Brundtland, 1987).

Suit en 1999 la publication de l'Agenda 21 du CIO. S'il prolonge les premières réflexions et actions environnementales, il amorce surtout un tournant vers la notion de durabilité. Les premiers jeux labellisés « durables » ont lieu en 2010, à Vancouver (Müller et al., 2021). Le progressif glissement de la notion d'environnement à celle de durabilité témoigne de la sensibilité des acteurs à une approche holistique et transversale. C'est la reconnaissance de l'interconnexion de différents silos tels qu'environnement, social et santé par exemple. La durabilité est généralement définie comme « un dé-

veloppement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (ONU, 1987). Sur cette base ont été développés 17 objectifs qui touchent à l'éducation, la santé, la paix, les inégalités, le travail, mais aussi à la biodiversité et au climat. Si tous ces enjeux sont interdépendants, ce sont les deux derniers qui, en matière d'environnement, ont occupé et occuperont certainement une place centrale dans les milieux sportifs relativement aux questions environnementales.

Un des principaux enjeux liés aux activités physiques et sportives est celui des transports. En effet, les déplacements vers le lieu de pratique de l'activité physique représentent une des plus grandes contributions aux émissions polluantes (Bernard et al., 2021). La mobilité douce a émergé comme solution partielle dans les zones urbaines, dans la mesure où elle limite la pollution tout en augmentant significativement le volume d'activité physique de la population. Cette thématique se situe à l'intersection entre les politiques sportives, d'urbanisme et de santé.

Les infrastructures sont aussi au centre des débats. Leur emplacement ainsi que leur potentiel d'utilisation sont des questions centrales en matière

d'environnement. Des infrastructures polyvalentes (afin d'éviter les moments d'inutilisation et d'offrir un potentiel maximal) et positionnées de manière à minimiser les transports en voiture représentent vraisemblablement une part de la solution. D'un autre côté, le développement d'infrastructures extérieures — souvent moins gourmandes en énergie — et accessibles présente un véritable potentiel environnemental.

Le sport d'élite se retrouve régulièrement pointé du doigt dans les débats sur le sport durable. Les événements majeurs et le déroulement des divers championnats sont responsables d'importantes pollutions. L'empreinte carbone annuelle de la *Premier League* en Angleterre, ou celle du sport automobile, représentent 5,3 et 10 fois l'empreinte carbone des adultes britanniques (Toffano et al., 2019 ; Mourao, 2018). L'organisation de la Coupe du monde de football au Qatar ou des Jeux olympiques de Sochi témoignent quant à eux de l'échec des organisations sportives à s'emparer concrètement du sujet.

Les sports d'hiver sont particulièrement liés aux enjeux de climat (ce sont d'ailleurs à l'occasion de deux jeux olympiques d'hiver que l'environnement puis la durabilité se sont invités dans les politiques du CIO). Premièrement, les stations et la pratique du sport d'hiver sont plus directement impactés par le climat que d'autres sports (on notera néanmoins que l'augmentation de la température touchera en premier lieu les zones les plus chaudes et humides). Deuxièmement, car leur pratique impacte fortement l'environnement. Le transport vers les stations de ski entraîne une pollution certaine, et la présence des pratiquant·es ainsi que des remontées mécaniques et autres infrastructures affecte négativement la biodiversité locale (Patthey et al., 2008 ; Sato et al., 2013 ; Arlettaz et Braunisch, 2013). On en sait encore peu sur l'intensité de ces impacts, mais les auteur·es recommandent de cartographier les zones à protéger, de mettre en place des zones refuges et des déployer des campagnes de sensibilisation (Patthey et al., 2008 ; Arlettaz et Braunisch, 2013).

Si ces quatre thèmes (transport, infrastructures, sport d'élite et sport d'hiver) synthétisent les enjeux majeurs de la littérature en matière de durabilité, on notera néanmoins les effets très directs que le réchauffement climatique peut avoir sur l'activité physique générale. Ainsi, la pollution, les cha-

leurs et les froids extrêmes tendent à diminuer la pratique de l'activité physique (Heaney et al., 2019, Chan et Wichman, 2020 ; Kosatsky et al., 2009 ; Al-Mohannadi et al., 2016 ; Zhao et al., 2018). Ces effets négatifs touchent plus particulièrement les populations les plus vulnérables, notamment les personnes souffrant de maladies chroniques, ayant un plus haut IMC et plus âgées (Kosatsky et al., 2009). La pollution touche plus fortement les quartiers défavorisés qui sont souvent moins isolés des grands axes routiers. Les activités physiques et sportives peuvent devenir, dans certaines conditions extrêmes, des activités à risque pour certaines populations. Pour certain·es auteur·es, « les lieux et moments permettant d'organiser des événements sportifs et amateurs en toute sécurité, et permettant aux individus de faire du jogging, de la randonnée, du jardinage et d'autres activités et loisirs en toute sécurité, seront modifiés dans un climat plus chaud » (Ebi et al., 2021). L'activité physique augmente également la consommation de nourriture, ce qui représente un effet potentiellement négatif sur l'environnement (Wicker, 2019), mais améliore le sommeil qui a, lui, un effet bénéfique (période d'inactivité) (Rifkin et al., 2018; Atoui et al., 2020).

Situation actuelle et défis de demain :

Il est difficile de prédire quelle forme les enjeux de climat vont prendre dans le cadre sportif. En effet, si l'attitude générale actuelle reste anthropocentrique (c'est-à-dire qu'elle place encore l'humain au centre des préoccupations écologiques), des mouvements plus écocentriques (qui mettent toute forme de vie sur un pied d'égalité) gagnent en influence, notamment chez les jeunes générations ou dans les courants de pensée de la philosophie académique (Breivik, 2019). Pour Breivik, qui tente d'imaginer un sport basé sur une durabilité radicale, un futur durable nécessite « une reconstruction totale des sports modernes et une réduction de l'utilisation des ressources économiques et technologiques » et passerait en grande partie par une augmentation de « la diversité des formes de jeu et de sport plus simples et agréables, tout en réduisant la consommation irréfléchie de sport de masse » (p.7). C'est potentiellement l'ensemble des valeurs consuméristes présentes dans de larges portions du sport moderne qui doit ainsi être repensé.

Une solution imaginée est de favoriser le sport en extérieur (par exemple au niveau scolaire et dans les centres urbains), excepté dans les périodes présentant des températures extrêmes. Des re-

cherches préliminaires suggèrent qu'il aurait des bénéfices plus importants dans toute une série de domaines, notamment en ce qui concerne les bienfaits psychologiques (Thompson et al., 2011).

A l'avenir, les enjeux de biodiversité et la crise actuelle autour de l'extinction d'espèces à court et moyen terme risquent de prendre de l'ampleur dans le débat public. Il est probable que cela impacte significativement la pratique des sports d'hiver. Dans un premier temps, cela pourrait encourager le glissement de la pratique du ski de piste mécanisé vers le ski de randonnée, la raquette ou le ski de fond qui jouissent d'une meilleure image

en matière d'environnement. Néanmoins, dans un second temps, les enjeux de biodiversité engageraient nécessairement une reconfiguration de ces dernières pratiques, possiblement via le cloisonnement de certaines zones protégées et la limitation du nombre de pratiquant·es autorisé·es.

Bonnes pratiques



On commencera par citer les bonnes pratiques émergeant de la littérature :

- Mettre en place un monitoring systématique (p.ex. bilans carbone) des activités sportives par des acteurs indépendants.
- Miser sur le local (en matière de production des biens, de publics, de participation aux activités, etc.).
- Rénover et ré-utiliser des infrastructures/matériaux existants .
- Se méfier du solutionnisme technologique et des initiatives de green-washing (Miller, 2017).

On notera ensuite les bonnes pratiques internationales suivantes :

Le ministère allemand pour l'environnement, la conservation de la nature, la sécurité nucléaire et la protection des consommateurs a publié en 2021 un document intitulé « Sustainable Sport 2030 : Responsibility for Nature, the Environment and Society »¹ qui, comme son nom l'indique, propose des actions durables dans le domaine du sport. On trouve parmi elles :

- Améliorer et développer les infrastructures en nature.
- Sensibiliser le public à un comportement responsable dans la nature lors de pratiques sportive, notamment via l'éducation dans les clubs.
- Éviter les conflits entre le sport en nature et les autres usages de la nature (agriculture, forêts, chasse).
- Saisir les opportunités de la digitalisation en en minimisant les risques.
- Favoriser le dialogue et les projets communs entre personnes responsables du sport et personnes responsables de la protection/conservation de la nature.

(suite page suivante)

¹ The Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation, Nuclear Safety and Consumer Protection (2021) SUSTAINABLE SPORT 2030 – Responsibility for Nature, the Environment and Society: https://www.bmu.de/fileadmin/Daten_BMU/Download_PDF/Tourismus_Sport/positionspapier_nachhaltiger_sport_2030_2112_en_bf.pdf, consulté le 15.03.2023.

- Favoriser l'accès au sport en nature pour toutes les populations et éviter les inégalités en la matière.
- Prioriser les projets les plus durables en matière de construction d'infrastructures.
- Intégrer les propriétaires et opérateurs des infrastructures aux stratégies relatives à la durabilité.
- Aligner les politiques de soutien et d'investissement publiques aux objectifs de durabilité.
- Prioriser la rénovation.
- Éviter les matériaux à base de polymères pour les terrains synthétiques et favoriser les alternatives plus durables. De manière générale, éviter les microplastiques.
- Développer les moyens de recyclage pour les surfaces synthétiques.
- Favoriser l'utilisation du train plutôt que de la voiture pour les déplacements liés au sport, ainsi que la mobilité douce (notamment au niveau des clubs).
- Travailler avec l'industrie des biens sportifs à une approche plus durable.

Questions et tensions



- Le sport d'élite et/ou le sport spectacle, dans son modèle actuel, entre en tension avec les enjeux de durabilité.
- Les sports d'hiver sont particulièrement impactés par les enjeux environnementaux et climatiques. À l'avenir, d'autres types de sports/espaces pourraient être concernés, notamment par les chaleurs estivales.

Points-clés



La littérature met en exergue les grands enjeux suivants :

- Transports : un sport plus durable nécessite une diminution de la pollution générée par les transports, notamment vers les lieux de pratique.
- Le sport spectacle (élite) et sa consommation de masse sont actuellement incompatibles avec les objectifs environnementaux.
- La construction d'infrastructures accessibles, adaptées au contexte local et favorisant la polysportivité semble opportune. On notera néanmoins que la réfection des anciennes infrastructures, souvent négligée, représente un potentiel important (voir point 7.1).
- L'augmentation potentielle de la pollution de l'air et des températures pourrait transformer les lieux et les temporalités de la pratique sportive.
- L'augmentation du sport en extérieur et le glissement vers des logiques de jeu, plaisir et santé (plutôt que de performance et de compétition) sont régulièrement évoqués dans la littérature.

6.4. Le numérique, un outil à double tranchant

Évolutions récentes : une progression inéluctable

Le rapport prospectif du canton de Vaud est péremptoire : la transition numérique « changement majeur de notre temps, va en s'accéléralant et devrait se poursuivre » (2022). Le constat est généralement partagé par les chercheur·euses qui tendent à faire remonter les origines de cette transition à la crise économique des années 1970. Les sociétés industrialisées d'alors cherchent des portes de sortie de crise, et l'Amérique et le Japon misent sur les technologies et la « société de l'information » (Miège, 2002 ; Proulx, 2007). L'Europe et le G8 ne tardent pas à suivre, puis la Suisse dans les années 1990, qui publie sa première stratégie en matière de numérique en 1998. La publication des stratégies numériques

se poursuit jusqu'à aujourd'hui (la dernière en date est celle de 2018), accompagnée du développement extraordinaire des technologies numériques que l'on connaît. Le rôle central joué par la technologie durant la crise pandémique récente (télétravail et applications Covid) est probablement l'une des meilleures preuves de l'institutionnalisation et de la normalisation des technologies numériques et présage, ainsi que suggéré par le rapport de prospective du canton, une poursuite de leur développement.

Parfois caractérisé par une forme romantique de résistance aux technologies (principalement pour des raisons morales et idéologiques, pensons aux controverses sur les prothèses, les combinaisons de natation et l'e-sport), le milieu du sport n'échappe pourtant pas à la numérisation. Flux digitaux, applica-

tions de paris, de réservation des salles, e-sport, live-tracking des athlètes ou encore montres et bracelets d'entraînement, rares sont les espaces du sport qui ne se sont pas numérisés. Deux enjeux semblent néanmoins particulièrement saillants du point de vue des politiques publiques : la prolifération d'applications liées à la pratique sportive amateur et le développement de l'e-sport.

Situation actuelle et défis de demain : sport et outils connectés

Les applications smartphones, bracelets et montres connectées ont largement transformé le paysage du sport amateur. Donnant accès à de nouvelles données en temps réel et à des formes de gamification (strava, runtastic, etc), elles ont reconfiguré les pratiques sportives de nombreux·euses amateur·es (Hockey, 2006 ; Kristensen et al., 2021). Certaines assurances

Numérique et durabilité, menaces ou opportunités ?

La digitalisation est fréquemment présentée comme un moyen opportun de rendre les activités (notamment sportives) plus durables. Parmi les opportunités évoquées, on trouve le Big Data qui permettrait de mieux monitorer, comprendre, prédire et optimiser (Castro et al., 2021). La production de larges bases de données entrainerait ainsi des gains d'efficacité (ici écologiques), de meilleures prises de décision et augmenteraient la transparence et la responsabilité des acteurs et actrices (Manyika, 2011). De ces promesses découlent les idées connues de *smart cities* (Bifulco et al., 2016), de *smart green growth* (Perez, 2019) ou de gouvernance durable (Etzion et Aragon-Correa, 2016). Néanmoins, les expert·es ne sont pas unanimes, et de nombreux risques environnementaux liés à la digitalisation sont évoqués. Parmi eux, on trouve l'amplification des asymétries de pouvoir et la fracture digitale (ITU, 2017), la production de déchets électroniques (Aksin-Sivrikaya and Bhattacharya, 2017), l'influence de la récolte et du (non)recyclage des matériaux bruts sur la biodiversité (Khakurel et al., 2018), les effets sur les droits humains liés au minage dans des zones de conflit (Aksin-Sivrikaya and Bhattacharya, 2017), et le consumérisme digital (Bieser et Hilty, 2018). Une chose semble certaine, la digitalisation n'est pas une panacée, mais bien un moyen, parfois contre-productif. Les auteur·es semblent s'accorder sur le fait qu'il est du ressort des sociétés de rendre la technologie plus durable et éthique (Leonhard et Graf-von-Kospoth, 2017, Casro et al., 2021). On peut conclure que le lien entre digitalisation et durabilité est indéniable, et que ces deux méga-trends influenceront grandement le monde de demain. En revanche, il est aujourd'hui difficile de déterminer si la première servira ou desservira la seconde.

se sont emparées de ce secteur, raffermissant ainsi le lien entre sport et santé évoqué plus haut (Preset, 2022). Les usages de ces technologies sont variables, mais on notera la prévalence de pratiques liées à des tentatives de changement de comportement (dans le cas de maladies chroniques notamment) et de pratiques d'optimisation liées à la performance et la passion pour les technologies (Pharabod et al., 2013 ; Pharabod, 2019 ; Presset et al., 2019). Au-delà des applications de mesure et de suivi, les applications de coaching se sont aussi développées, ainsi que le sport par visio-conférence ou en suivi sur des plateformes telles que Youtube. Dans ces différents cas, la technologie semble pousser dans le sens d'un sport plus individualisé, pratiqué en dehors des structures classiques telles que les clubs ou fitness.

On notera néanmoins que ces dernières se sont aussi emparées de formes de digitalisation. On pense notamment aux applications de réservation d'infrastructures ou qui donnent accès à des infrastructures en tout temps. Dans ce cas-là, on assiste à une forme d'individualisation et de flexibilisation au sein même de structures plus collectives. Enfin, pour contrer la notion de technologie 'individualisante' (qui s'inscrit dans un courant technophobe dominant, notamment dans la philosophie occidentale), on notera que la technologie a encouragé — en bien comme en mal — le partage autour des activités physiques et sportives (Kristensen et al., 2021). De nombreux canaux, tels que Strava, poussent les individus à partager leurs efforts, à participer à des défis collectifs, ou à se comparer les uns

aux autres, et les organismes de promotion de la santé s'en sont notamment emparés pour faire bouger certaines populations pendant la crise du Covid. Ces nouveaux flux de données, générés par l'internet des objets, peut représenter des opportunités pour les pouvoirs publics, notamment en matière de monitoring (voir l'encart numérique et durabilité sur la page précédente).

Si toutes ces transformations sont indéniables, et vouées à se poursuivre, et si elles sont sous-tendues par une large série d'enjeux comme reconfiguration du rapport à soi, hygiénisme institutionnalisé, transfert mercantile de flux de données, biais algorithmiques, etc., un enjeu important pour les politiques publiques du sport reste probablement celui des inégalités. En effet, si le numérique se présente généralement comme une solution inclusive, il est en réalité souvent vecteur d'inégalités, aussi dans le champ des activités physiques et sportives (Preset, 2022). La fracture numérique, qui touche toute forme de numérisation (Halford and Savage, 2010; Ragnedda and Munschert, 2018), est généralement divisée en trois grandes étapes: des inégalités socio-économiques dans l'adoption (qui décide d'acheter/télécharger), dans l'usage (qui profite le plus, obtient le plus de bénéfices de l'utilisation), et dans la reconversion (qui arrive le mieux à mobiliser les acquis du numérique pour obtenir des bénéfices dans d'autre espaces de la vie sociale) (Selwyn, 2004; VanDijk, 2005; Ragnedda, 2017).

Dans le cas du sport, on peut imaginer, dans un cas extrême négatif, qu'une plateforme

d'information sur les bénéfices de l'activité sportive soit utilisée plutôt par des personnes favorisé-es sur le plan socio-économique et déjà actif-ves (inégalités dans l'adoption) ; que parmi celles et ceux qui l'utilisent, les personnes favorisé-es et déjà actif-ves soient celles qui comprennent le mieux les informations et sachent où en chercher d'autres (inégalités dans l'usage) ; enfin que ce soit les mêmes qui arrivent le mieux à mobiliser la plateforme pour améliorer leur santé et/ou leurs compétences dans d'autres sphères de la vie (inégalités dans la reconversion). Bien entendu, cet exemple grossier et caricatural tend à faire passer les personnes moins favorisé-es pour inactif-ves et moins capables, ce qui n'est en aucun cas la réalité. De plus, le non-usage d'une technologie ne correspond pas nécessairement à une inégalité ou un détrimement (Wyatt, 2003). Néanmoins, les inégalités digitales évoquées sont indéniables et doivent rester au centre des débats sur la technologie (débat qui tendent à les écarter).

On peut résumer ainsi les acquis de la recherche en sciences sociales sur les technologies : a) les technologies tendent à re-configurer les pratiques des individus et des organisations, b) la forme de ces reconfiguration dépend de la manière dont la technologie est conçue (choix des concepteurs·rices) et utilisée (variabilité des usages, voir ci-dessous), c) en conséquence les technologies ne sont absolument pas neutres, elles sont politiques (Wiener, 1980 ; Latour, 2007) et leurs effets dépendent des choix de leurs commanditaires et des réactions/résistances des utilisateur·rices.

Situation actuelle et défis de demain : l'e-sport

La question de l'e-sport, intimement liée à la technologisation ambiante, fait débat dans le monde du sport actuel. En témoigne le positionnement récent de l'Office fédéral du sport (OFSP) qui renvoie l'e-sport hors du champ des activités physiques et sportives, le considérant potentiellement contraire aux valeurs du sport et l'accusant de ne pas susciter assez d'activité physique. On ne s'engagera pas ici sur les fondements du débat, toujours vif au sein des communautés académiques, car il dépasse la portée de ce document (Kane et Spradley, 2017 ; Parry, 2019 ; Marelić et Vukušić, 2019). On notera, en revanche, que ce positionnement prospectif de l'OFSP est à rebours des données disponibles sur l'évolution de la pratique, qui prévoient plutôt une intégration de l'e-sport dans le sport sur le plan international. Plus de 60 pays reconnaissent l'e-sport comme sport, et la décision fédérale actuelle de rejeter l'e-sport des politiques publiques risque d'en faire un *no man's land* institutionnel, ce qui a de grands risques de se faire au détriment des citoyen·ne·s et pratiquant·es. L'argument selon lequel les jeux vidéo relèvent du domaine culturel ne fonctionne que pour ce qui est de la production des jeux-vidéos, et non de leur pratique.

La tendance générale, pour en revenir à l'objectif prospectif, est à l'inclusion de l'e-sport dans le monde du sport, et à l'expansion de la pratique.

Selon les experts du secteur, à long terme, les jeux vidéo pourraient devenir de loin la plus grande forme de divertissement au monde

et l'e-sport le plus grand sport de la planète - plus grand encore que le football, en termes de nombre de joueurs et de spectateurs et en termes de ventes (Scholz, 2019). L'ajout des sports électroniques aux Jeux olympiques semble être plutôt une question de temps (Schmidt, 2020).

La littérature est relativement unanime, l'e-sport suit un développement international, n'est pas confiné aux pays d'Asie (Seo, 2013) et « surpasse dans certains cas l'audience des sports traditionnels » (Lynch, 2017 ; Reitman et al., 2020: 32). Un grand enjeu non-résolu dans la littérature en sciences du sport est taxonomique – soit relatif à la classification – et concerne la différence entre sport, e-sport, sports électroniques, ou encore jeux-vidéos, débat dont ce rapport fait l'économie (Hallman et Giel, 2018). Tout un pan de la littérature porte sur les capacités motrices et cognitives liées à la pratique de compétition, mais qui n'a que peu d'intérêt dans notre perspective. En revanche, les études en sciences sociales relèvent un enjeu d'importance : celui de l'(in)égalité des genres dans la culture de l'e-sport, qui semble - miroir de nombreux autres sports - être hypermasculine et inégalitaire (Kim, 2017) mais présenter des opportunités pour promouvoir la diversité (Taylor et al., 2009). Finalement, l'enjeu principal pour les politiques publiques est probablement celui d'une pratique qui, comme toutes les autres, bénéficie de l'encadrement de ses risques potentiels par un acteur public. Parmi les risques identifiés se trouvent notamment le harcèlement, les pratiques dopantes et l'addiction.

Bonnes pratiques



Il est difficile de lister des bonnes pratiques institutionnelles en matière de numérique, tant le sujet est vaste, neuf et en constante évolution. On notera néanmoins deux points importants qui sous-tendent une politique publique responsable. D'une part, la nécessité de se tenir à l'écart des promesses technologiques. En effet, les technologies sont le lieu de nombreuses promesses hyperboliques, poussées par un déterminisme technologique ambiant, un marché caractérisé par des bulles spéculatives et une vision politique que certain·es auteur·es estiment court-termiste (Audétat et al., 2015). Ces facteurs poussent régulièrement les acteurs et actrices sociaux à investir dans des technologies très vendeuses mais au final peu efficaces, ignorant dans la foulée les coûts d'opportunités. Un positionnement plus réflexif consiste à mettre les promesses à distance et à désessentialiser les technologies.

(suite page suivante)

Une fois qu'elles sont perçues comme un moyen comme un autre, contextualisé, susceptible de générer des inégalités, maillon d'une chaîne sociale et économique, les technologies révèlent à la fois leurs faiblesses et leurs forces. Pour ce qui relève de l'e-sport, s'il est largement développé et institutionnalisé en Corée du Sud, en Amérique ou en Chine, c'est le Danemark qui, en Europe, semble faire office de leader en matière de politique publique. L'État y a investi la thématique, notamment via quatre actions a) l'exonération de la TVA pour les clubs d'e-sport ; b) la formation des entraîneur·euses ; c) la mise en place de programme de préparation physique dans les clubs ; c) la création d'une ligue amateur danoise ; d) l'organisation d'événements majeurs ; f) et la mise en place d'un système sport-étude. L'objectif des autorités, au-delà du positionnement stratégique sur le plan de la professionnalisation, est de « rassembler les jeunes dans des environnements sûrs, éducatifs et sains, fondé sur des valeurs fortes » et de porter une « attention aux styles de vie actifs où la santé physique, mentale et sociale sont au centre même des activités digitales » (Sport et Citoyenneté, 2020).

Questions et tensions

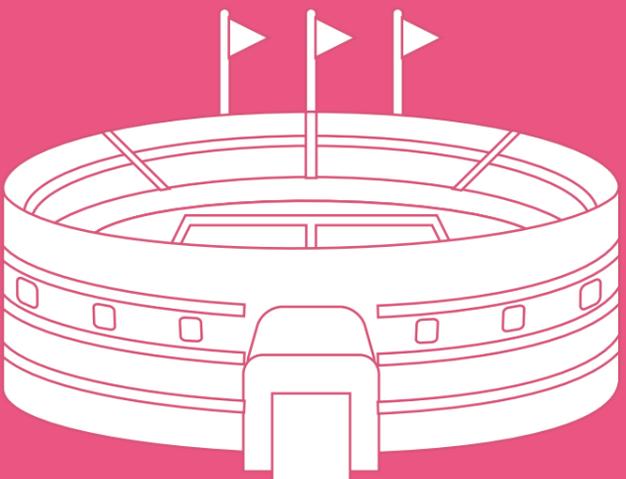


- Les promesses vont bon train à propos de la technologie et touchent souvent les institutions publiques de l'intérieur (soutien particulier aux projets intégrant le numérique). Si la technologie n'est qu'un moyen, elle n'en est pas moins porteuse de logiques politiques et susceptible de renforcer les inégalités, des biais exclusifs ou d'engendrer des souffrances. Investir dans le technologique n'est pas une solution en soi et doit être fait avec réflexivité. Cela étant, le numérique et les technologies représentent des opportunités indéniables.
- L'e-sport est actuellement au cœur de tensions importantes dans les milieux sportifs. Le débat repose plus sur des luttes idéologiques et morales que sur une appréciation pragmatique d'une pratique en développement et qui nécessite un encadrement institutionnel.

Points-clés



- La numérisation devrait se poursuivre.
- Elle peut être un danger comme une opportunité, selon ses usages.
- Pour les pouvoirs publics, il s'agit dans la perspective de se numériser ou d'encourager des projets numériques :
 - ◊ De s'assurer que les enjeux d'inégalité numérique sont pris en compte ;
 - ◊ D'avoir une approche critique et réflexive ;
 - ◊ D'assurer la sécurité des utilisateur·trices, notamment au regard de la protection des données.
- L'e-sport devrait encore se développer. Un des risques encourus, s'il est rejeté en dehors des politiques sportives, est de le voir rester dans un *no man's land* institutionnel, au détriment des participant·es et citoyen·nes.



Les champions d'appelation

7. Les champs d'application au prisme de l'approche prospective

7.1. Infrastructures : stades durables et villes inclusives

Évolutions récentes: des générations de stades

Les expert-es distinguent six générations de stades (Magne, 2011). Le stade antique et les stades du début du XX^e siècle sont les deux premières générations historiques qui se distinguent avant tout par leur simplicité rudimentaire. L'entre-deux guerres voit l'apparition de stades à visée plus politique (mise en scène de la puissance, volonté de renforcer l'unité nationale). Dans les années 1970, le développement télévisuel et les avancées technologiques mènent à une quatrième génération. Le confort des spectateurs y est mis en avant (couverture des tribunes, apparition des premières loges modernes, création des Kops dans les virages). Dans les années 1990, les stades deviennent plus sécurisés, notamment à la suite de drames comme celui du Heysel ou de Hillsborough. Les places sont dorénavant numérotées et souvent assises. La priorité devient la gestion des flux et la sécurité des spectateurs et spectatrices. Le développement du sport comme spectacle médiatique entraîne notamment l'installation d'écrans-géants. Enfin, les années 2000 voient l'apparition de la dernière génération en date : le stade marchand. Outils de développement économique et de redynamisation urbaine, ces derniers deviennent de « véritables complexes multi-usage » pouvant générer 50 à 70% des revenus d'un club (Magne, 2011).

Avant de se tourner, de manière prospective, vers une potentielle septième génération de stade, il s'agit d'effectuer un détour par les enjeux actuels en matière de grandes infrastructures. Notons d'abord que ces nouveaux stades marchands font face à deux problèmes : d'une part, les difficultés liées aux modèles de rentabilité ; d'autre part, les enjeux écologiques. Les revues de la littérature scientifique n'observent généralement pas ou peu d'effets économiques liés à la construction de

stades pour les collectivités (Coates et Humphreys, 2008 ; Bade et al., 1990 ; Marks et al., 1994). Pour les auteur-es, les analyses privées qui accompagnent les constructions « souffrent de failles théoriques significatives qui rendent leurs conclusions suspectes dans le meilleur des cas, et simplement fausses dans les pires » (Crompton, 1995 ; Matheson, 2018 :271). La construction d'un stade peut néanmoins avoir d'autres impacts, notamment sur l'image d'une ville ou le développement urbain (Matheson, 2018 ; Rosentraub, 2008). Ces bénéfices intangibles sont en revanche plus difficiles à mesurer, mais l'utilisation de méthodes indirectes comme l'évaluation contingente – évaluation de biens hors-marché – suggère qu'ils ne sont pas à la hauteur des dépenses publiques qu'ils induisent (Bruce et al., 2001).

Défis à venir: le stade participatif et contextualisé ?

La principale suggestion scientifique quant à l'édification de stades est de modifier les modes d'organisation et de gouvernance relatifs à leurs construction et l'exploitation. En France et en Amérique, une majorité des stades découle de partenariats publics-privés complexes (Chaix, 2011 ; François et Marsac, 2014 ; Matheson, 2018 ; Coates et Humphrey, 2008). Ces derniers ont jusqu'ici souffert des faiblesses suivantes. Ayant pour origine des ambitions politiques trop court-termistes et/ou les demandes – souvent disproportionnées pour les territoires – des ligues ou des organisations sportives, les stades sont régulièrement surdimensionnés (Moulard et al., 2019). De manière générale, ils représentent des échecs économiques pour les collectivités en raison d'une sous-estimation des coûts, de l'absence d'audit des clubs, de projections optimistes sur les performances sportives, et d'un décalage entre la demande populaire et les ambitions irréalistes de l'offre (François et Marsac, 2014 ; Moulard et al., 2019). Ces difficultés sont largement causées par des échecs en matière de

gouvernance et de collaboration entre les différents acteurs et leurs logiques divergentes (Moulard, 2018).

C'est donc un des enjeux principaux des stades du futur que de transformer les logiques et la gouvernance de la production et de l'exploitation. De nouveaux modes de gouvernance permettraient d'adapter l'offre à la demande (du public, des clubs et de l'environnement), c'est-à-dire de mobiliser une approche participative et inclusive. Il n'est pas imaginable de tirer des conclusions générales sur les stades du futur car leur forme dépend largement des besoins locaux identifiés. En revanche, la littérature suggère que ces besoins ne sont actuellement pas bien pris en compte (ce qui mène à des échecs économiques et environnementaux, et donc sociaux). Une étude s'est intéressée à la construction du stade du FC Freiburg en Allemagne (Bunds et al., 2019). Elle montre comment, dans le processus, le club, les groupes d'opposition, l'environnement et la population ont tous été pris en compte. En incluant de nouveaux *stakeholders* et en modifiant les rapports de pouvoir, ces modèles permettent d'avancer vers le stade du futur, vraisemblablement plus inclusif et durable ; et de s'éloigner de la construction de stades à la visée court-termiste et exclusifs sur le plan économique.

Défis à venir: vers des infrastructures inclusives

Si les stades et leurs partenariats public-privé passionnent

chercheur-euses et acteurs sociaux (notamment pour des raisons politiques et idéologiques), des auteur-es rappellent qu'ils ne représentent qu'une petite partie des projets infrastructurels (Charrier, 2010). Sur ces dernières, la littérature reste plus maigre et fragmentée. On peut néanmoins dégager trois enjeux importants, mais qui ont une plus faible « rentabilité politique » dans le contexte actuel : la réhabilitation des équipements existants, l'accessibilité des équipements aux personnes rencontrant des situations de handicap et la mise en cohérence avec des normes de plus en plus exigeantes.

Réhabiliter des infrastructures existantes pourrait sembler moins rentable sur le plan politique. Néanmoins, on peut imaginer que, si l'environnement politique et publique poursuit son mouvement vers une plus grande sensibilité aux enjeux environnementaux, ce type d'intervention devienne plus populaire. La question de l'accessibilité, que l'on peut étendre à celle de l'inclusion, touche effectivement les infrastructures. Le design inclusif dans le cadre d'infrastructures sportives, bien que très présent dans les discours de terrain, reste un angle mort de la littérature scientifique. La littérature plus générale sur l'urbanisme et le design permet néanmoins d'établir un premier état des lieux. On se concentrera ici sur l'inclusion liée au genre, en partant du principe que, prudemment adaptés, ses résultats peuvent nourrir la réflexion plus générale autour des questions

d'inclusion (voir les limites de l'inclusion limitée au couple binaire homme-femme au point 6.2).

Les travaux croisant genre et urbanisme ont montré que la manière dont on conçoit une ville ou des infrastructures entraîne des conséquences concrètes sur les usages et, plus généralement, sur les populations. En d'autres termes, les choix liés aux infrastructures – d'apparence technico-technique et apolitique – sont éminemment politiques (ceci rappelle les enjeux de design technologique évoqués au point 6.4). L'urbanisation actuelle, généralement planifiée par des hommes non-racisés en situation de privilèges et selon des modèles productivistes, est caractérisée par l'aplanissement de la diversité des publics et produit des environnements généralement gris, inégalitaires, ségrégués et insécures (De Simone, 2020). La production d'alternatives inclusives passe par : a) l'inclusion de femmes (et plus généralement d'une diversité d'acteurs et actrices) en tant que designers et architectes, b) l'inclusion d'une diversité d'usager-ères finaux dès les premières étapes du processus de design, c) l'encouragement de débats constructifs et de confrontations d'idées dans le processus de design, c) la détection et l'analyse des structures et designs qui contribuent à une distribution inégale des opportunités, d) et l'acceptation du fait que les réalités d'usage sont multiples (De Simone, 2020).

Il est nécessaire, dans le développement d'infrastructures

sportives inclusives, de ne pas limiter les enjeux à des questions sécuritaires. Il s'agit donc :

de ne pas considérer les femmes comme victimes de leur genre et, par conséquent, responsables de leur condition sociale dans l'espace public. Les transports urbains ségrégués et les wagons de train réservés aux femmes sont des solutions qui visent à protéger les femmes de la violence sexiste. Néanmoins, elles ne peuvent pas être des solutions aux inégalités fondées sur le genre, car ces exemples ne traitent pas des conditions injustes dans lesquelles les femmes vivent la ville qui est à l'origine de cette violence. Lorsque nous concevons des villes pour les femmes et les filles à partir d'une « approche de la peur », dans laquelle le danger des rues est le seul facteur de conception, nous passons à côté d'une opportunité plus importante d'améliorer la vie des femmes et des filles (idem : 7).

Le développement d'infrastructures inclusives vise avant tout à offrir des espaces de pratique sûrs, bienveillants et favorisant une diversité de modes de pratique sportive (à l'opposé d'espaces de pratique insécurisants, exclusifs et favorisant un seul type de pratique, généralement celle de jeunes hommes visant la performance et la compétition). En ce sens, le design inclusif peut profiter à certaines femmes, à des personnes LGBTIQ+, ainsi qu'à certains hommes ; en bref, il peut profiter à toutes celles et ceux qui ne se reconnaissent pas dans les infrastructures actuelles. On notera néanmoins que ces questions d'inclusion touchent vraisemblablement moins un type d'infrastructure très présent en Suisse : les salles de gymnastique scolaires. En effet, ces dernières étant pensées pour des individus de toutes tailles et favorisant la polysportivité (équipements très nombreux), elles permettent généralement d'adapter la pratique à des publics variés. Des études sur la question restent néanmoins nécessaires.

7.2. Sport international : la nécessité de réformes structurelles

Évolutions récentes : l'accumulation des crises

De manière générale, l'écosystème du sport international a toujours revendiqué son autonomie

vis-à-vis des États, et ce afin d'éviter de perdre le contrôle sur ses compétitions et la gouvernance des organisations qui le composent (Clastres, 2004 ; Chappelet, 2010). Cette revendication s'incarne notamment dans les efforts que produisent les organisations pour maintenir l'illusion d'un sport apolitique. Cette tension entre les organisations sportives de droit privé qui encadrent les compétitions et les gouvernements qui y participent – via les athlètes qu'ils subventionnent et qui les représentent – est constitutive des enjeux du sport international.

Bien que déjà étroitement lié à des intérêts économiques dès l'entre-deux-guerres, le sport international a connu des phases de commercialisation successives après la Seconde Guerre mondiale, qui se sont intensifiées dans les années 1960-1970 avec l'arrivée de la télévision et 1980-1990 avec l'accroissement des droits télévisés et du sponsoring. Cette commercialisation a généré des flux financiers de plus en plus importants et s'est accompagnée de pratiques corruptives généralisées au fil des décennies, notamment dans le cadre de l'attribution de grandes compétitions sportives (Barney, 2002 ; Philippou, 2022). De nombreux auteurs s'accordent d'ailleurs pour pointer la « globalisation commerciale du sport » comme source principale de nombreuses dérives, parmi lesquelles la corruption, les paris illégaux ou le trafic d'athlètes (Pécout et Bonnet-Oulaldj, 2015 ; Vanden Auweele et al., 2016 ; Verschuuren, 2016 : 158).

En parallèle, le dopage – présent dès les premières compétitions sportives internationales – s'est systématisé via des modèles étatisés, privés ou hybrides (Hunt, 2007 ; Gleaves, 2014). Cette évolution a notamment eu lieu durant la Guerre froide alors que les États se lançaient dans une course effrénée aux médailles. La première crise du sport international de la deuxième partie du XX^e siècle, dans les années 1960-1970, était principalement géopolitique et le fruit des oppositions Est-Ouest, Nord-Sud, et des menaces de boycott toujours plus importantes sur les Jeux olympiques et les compétitions sportives internationales. Déjà, nombre d'États avaient fait savoir

leur souhait de voir le sport international mieux encadré par les pouvoirs publics (avec l'arrivée notamment de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe sur la scène sportive).

La rencontre de ces différents enjeux éthiques, dans un cadre presque totalement dérégularisé, a conduit à un éclatement du paysage du sport international à la fin des années 1990 et à une deuxième grande crise symbolisée par deux scandales : l'affaire Festina qui a conduit à la création de l'Agence mondiale antidopage et le scandale de l'attribution des Jeux olympiques de Salt Lake City 2002 qui a forcé le CIO à réagir et à entamer les plus importantes réformes internes de son histoire (Hamilton, 2010).

Depuis lors, et malgré le développement d'outils de lutte très perfectionnés, le dopage et la manipulation de compétitions sportives internationales sont souvent considérés comme les plus grandes menaces pesant sur le sport international (Gardiner et Robinson, 2017). Quant à la corruption, présente déjà précocement (Dichter, 2016), elle reste un problème très important dans nombre d'organisations sportives et les outils existants pour y faire face ne sont pas encore suffisamment efficaces (Caneppele et al., 2021).

Situation actuelle et défis à venir : la nécessité d'une réforme profonde

Tant le FIFAgate (Bayle, 2015), les affaires récentes de dopage systématique des athlètes

russes (Harris et al., 2021) que le trucage quotidien de compétitions (Caneppele et al., 2021) soulignent à quel point des problématiques ayant émergé le siècle dernier sont encore d'actualité. Dans le cas du dopage, les enjeux de répartition des compétences entre les différents acteurs du système ainsi la gestion de leur crédibilité représentent des challenges considérables (Ohl et al., 2021 ; Houlian et Hanstad, 2019), alors que la place des États et de leurs appareils législatifs dans la lutte anti-dopage reste une question importante (Clastres, 2004 ; Brissoneau et Ohl, 2010). A un niveau plus microsociologique, mais d'importance cruciale, les travaux académiques démontrent l'existence d'une véritable culture du dopage – bien loin de l'illusion du dopage comme une triche individuelle – contre laquelle il est difficile de lutter sans reconfigurations majeures à tous les échelons (Ohl et al., 2015). Dans un autre registre, la lutte contre la consommation de produits au niveau amateur, notamment chez les jeunes dans le domaine en expansion du fitness, risque de représenter un enjeu important à l'avenir – à l'intersection entre sport, santé et lutte contre les addictions (Borloz et Gremion, 2013 ; Coquet, 2016).

La question du match fixing, qui a gagné en importance depuis le début des années 2000 (Chappelet et Verschuuren 2019) et a mené à la « Convention de Macolin », est susceptible de rester centrale

dans les prochaines décennies (Council of Europe, 2014). Dans ce domaine, la coopération difficile entre les différents acteurs, notamment la relation entre les organisations sportives et les États, représente un challenge d'avenir (Caneppele et al., 2020). On peut aussi noter l'importance du développement de politiques liées au *whistleblowing* (lanceur·euse·s d'alerte) dans la lutte contre le matchfixing et le dopage (Verschuuren, 2021).

Une autre thématique occupe sans discontinuer les acteurs du sport international et leurs observateurs depuis plusieurs décennies : celle des droits humains. L'exemple historique de la Coupe du monde de football 1978 dans l'Argentine de Videla est souvent cité, mais plus récemment, c'est surtout l'organisation de la Coupe du monde de football en Russie et au Qatar, ainsi que l'organisation des JO en Russie et en Chine, qui ont engendré le plus de controverses dans nombre de pays dits « occidentaux ». Sur ce sujet, les expert·es notent principalement le paradoxe entre la mobilisation des droits humains dans les discours d'image et la réalité concrète des grands événements qui servent rarement la cause des droits humains, voir qui contribuent parfois, comme lors des jeux de Sotchi, à la desservir (Keys, 2019).

Assurément, la question de la place des athlètes intersexes et transgenres dans les compétitions sportives inter-

nationales seront d'importants enjeux de droits humains dans les années et décennies à venir (Travers, 2017). On peut y ajouter également la question de la liberté de parole des athlètes, sur les questions de droits humains notamment. On notera comme preuve de cette intensification des relations entre le sport international et les droits humains le fait que la Cour européenne des droits de l'homme est de plus en plus saisie à propos des organisations sportives.

Pour le reste, différents enjeux occuperont beaucoup les organisations sportives internationales dans le futur : la démocratisation des organisations et notamment la place des athlètes dans leur gouvernance, ainsi que le rôle des États dans leur régulation ; les enjeux écologiques qui constituent un paradoxe indépassable avec le modèle actuel des grandes compétitions sportives internationales, basées sur des déplacements massifs d'athlètes et supporters (voir point 6.3) ; plus généralement, la question de l'impact et de l'héritage écologique, économique et social de ces événements, ainsi que la question du ruissellement vers le sport local et populaire que les études réfutent dans leur grande majorité (si ce n'est via de l'argent qui transite par les fédérations nationales) (voir points 7.4 et 7.6 notamment) ; enfin, la dés-occidentalisation des pratiques et des compétitions, différemment entamée selon les sports, mais qui entraîne également un questionnement sur les valeurs (principalement sur la place d'États autoritaires dans l'organisation de grandes compétitions sportives internationales).

7.3. Sport scolaire, l'incorporation des enjeux de socialisation et de santé

Évolutions récentes : rôle sanitaire et socialisateur

Les dernières décennies sont caractérisées, au niveau européen, par deux tendances majeures relativement aux finalités du sport et de l'éducation physique en milieu scolaire, au-delà des logiques habituelles de développement de la motricité et d'accès à la culture sportive. D'une part, le renfor-

cement de la logique sanitaire du sport scolaire ; d'autre part, celui du rôle du sport dans la socialisation et le développement de la citoyenneté, des valeurs et des attitudes des élèves. Le Parlement européen considère ainsi que « l'éducation physique est la seule matière scolaire qui vise à préparer les enfants à un style de vie sain et qui se concentre sur leur développement physique et mental global » et que « l'éducation physique et le sport à l'école font partie des outils les plus importants de l'intégration sociale » et inculquent « d'importantes valeurs sociales telles que l'honnêteté, l'autodiscipline, la solidarité, l'esprit d'équipe, la tolérance et le fair-play »¹. Un consensus institutionnel européen, et même plus large, s'est donc créé progressivement, situant la santé ainsi que la socialisation et l'incorporation de valeurs sociales comme deux enjeux principaux des activités physiques et sportives en milieu scolaire.

Ces deux enjeux se retrouvent dans les développements récents de la recherche scientifique. La centration sur la santé, catalysée notamment par l'épidémie d'obésité et de surpoids, a logiquement impacté les logiques du sport scolaire. Des revues de la littérature listent ainsi les bénéfices du sport scolaire sur la santé physique et la pratique d'une activité physique tout au long de la vie (Bailey, 2006 ; Eime et al., 2016). On notera que ces études mettent l'accent sur les bénéfices non seulement physiques mais aussi psychologiques et sociaux (ce qui renvoie aux acceptations élargies de la notion de santé évoquées en 6.1), ainsi que sur l'importance du contexte dans lequel le sport scolaire est pratiqué (qui détermine largement les bénéfices en matière de santé).

Ces recherches sur les bienfaits en matière de santé mentionnent l'« inclusion » et les « valeurs sociales », que de nombreuses organisations et institutions associent par ailleurs avec la pratique sportive chez les jeunes (Commission Européenne, 2007 ; Hatzigeorgiadis et al., 2013). Selon certain-es auteur-es, le sport est particulièrement adapté à la transmission de valeurs dans la mesure où il est pratiqué

par un grand nombre d'individus aux profils mixtes, généralement de manière volontaire, et propose un contexte fondamentalement interactif et communicatif (Eitzen et Sage, 2003). Des recherches suggèrent en effet que le sport a le potentiel d'impacter les valeurs et normes partagées (Shields et Bredemeier, 2007), ainsi que les processus d'inclusion (Hatzigeorgiadis et al., 2013). Les auteur-es mettent néanmoins en garde : le sport peut légitimer des valeurs généralement considérées comme négatives telles que « l'acceptation d'actes agressifs comme légitimes et un mauvais fonctionnement moral lorsque cela est perçu comme acceptable par le biais de l'atmosphère morale ou du climat motivationnel » (Hatzigeorgiadis et al., 2013 ; 192M Margas et al., 2021) et favoriser la stigmatisation et l'exclusion (Collins, 2002).

Il faut noter, au vu du périmètre de ce rapport, que la Suisse romande souscrit aux objectifs de développement de la motricité et de la culture sportive, mais met aussi particulièrement l'emphase sur la dimension sanitaire de l'éducation physique. Ainsi, les trois « visées prioritaires » du plan d'étude romand en activité physique prévoient que l'activité physique et sportive vise à « connaître son corps, en prendre soin et reconnaître ses besoins physiologiques et nutritionnels », « développer ses ressources physiques et motrices, ainsi que des modes d'activités

et d'expression corporelles » et « préserver son capital santé par le choix responsable d'activités sportives et de pratiques alimentaires »². Les notions de « collaboration », de « communication » et de « démarche réflexive », plus en lien avec la notion de socialisation, ainsi que les notions « vivre ensemble et exercice de la démocratie » apparaissent de manière centrale dans les objectifs généraux de l'école vaudoise mais, paradoxalement, pas au niveau des directives spécifiques de l'EP ni de leur déclinaison programmatique, suggérant un décalage entre le contexte local, les enjeux identifiés par la recherche académique, et ceux mis en avant au niveau européen.

Défis à venir : le sport scolaire pour développer des valeurs d'inclusion et de durabilité

À l'avenir, il est probable que le sport scolaire poursuive sur la voie de ses orientations actuelles, à savoir les enjeux de santé et de socialisation en lien avec la durabilité au sens large (e.g., ONU, 2015), auxquels viendront s'ajouter celui de l'environnement et du numérique. On notera que les recherches actuelles suggèrent que santé et inclusion peuvent interagir de manière bénéfique. D'un côté, une méta-analyse publiée en 2015 montre que l'isolement social – mesuré objectivement ou subjectivement – entraîne une augmentation de la mortalité qui se situe entre 26% et 32% (Holt-Lunstad et al.). D'un autre

côté, des données préliminaires indiquent que la participation à des activités sportives permet de diminuer l'isolement et ses impacts négatifs sur la santé (Brady et al., 2020). La combinaison de ces résultats invite à reconsidérer, au-delà du seul sport scolaire, le lien entre inclusion et santé, et met l'emphase sur l'aspect prophylactique – prévention des maladies – des activités physiques. Relativement au sport scolaire, elle souligne surtout le rôle que le sport peut jouer sur la santé des jeunes (on pensera aussi aux personnes âgées), une population particulièrement touchée – notamment suite à la pandémie – par des problèmes de santé mentale et d'isolement.

Ces résultats sont d'autant plus importants que les recherches actuelles soulignent le rôle particulier que les activités physiques et sportives peuvent jouer dans la socialisation, notamment car – au contraire d'autres pratiques scolaires – elles engagent les corps dans des situations de challenge à forte charge émotionnelle qui renforcent l'adhésion aux normes sociales mises en avant à l'école (Schweizer et al., 2023 ; Schweizer et Margas, 2022). Les chercheur-es suggèrent ainsi que l'activité physique et sportive représente un espace particulier pour développer des valeurs et normes communes. Dans la mesure où ces valeurs communes sont les bases de la solidarité nécessaires aux actions collec-

¹ Site internet du Parlement européen, « Rapport sur le rôle du sport dans l'éducation » : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-6-2007-0415_FR.html, consulté le 10 mars 2023.

² Plan d'études romand, « Corps et mouvement (CM) — Éducation physique » : <https://www.plandetudes.ch/web/guest/education-physique>, consulté le 9 mars 2023.

tives (Hechter, 2015), l'EP possède donc un potentiel important pour faire face aux défis globaux modernes tels que le développement de l'inclusion, du vivre-ensemble ou même de la prévention de l'environnement. De études démontrent par ailleurs que la promotion de normes d'inclusion dans l'enseignement favorise les attitudes positives vis-à-vis de la diversité, diminue le sentiment de discrimination ressenti par les individus en situation d'exclusion, et renforcent les comportements prosociaux à l'école (Murar et al., 2020 ; Moreu et al., 2021). L'activité physique et sportive en milieu scolaire a ainsi un rôle important à jouer dans le développement d'une société inclusive et durable (ce qui renvoie globalement au point 6.2). Néanmoins, si les activités physiques et sportives semblent globalement favoriser l'incorporation de normes et valeurs promues à l'école, ces dernières varient en fonction du climat et des modalités de pratique. Ainsi qu'évoqué dans ce rapport, ces valeurs peuvent être l'inclusion, la coopération, le vivre-ensemble, comme la discrimination, la violence envers soi ou la compétition, selon ce qui est rendu saillant lors de l'enseignement.

C'est dans la même perspective que le contexte particulier des activités physiques et sportives peut promouvoir les valeurs que sont le respect de l'environnement et la durabilité. Dans ce cas-là, les activités en extérieur servent souvent de base à l'apprentissage, une option privilégiée notamment par les pays nordiques. Le curriculum norvégien, par exemple, repose sur le développement de trois thématiques interdisciplinaires : «santé et compétences de vie», «démocratie et citoyenneté» et «durabilité», et met particulièrement en avant les activités en extérieur (le concept de « friluftsliv » est régulièrement mentionné et renvoie aux activités pratiquées en extérieur et à un rapport existentiel à la nature)³. Si le simple fait de pratiquer une activité physique en extérieur peut représenter un gain en matière de durabilité (ainsi qu'évoqué au point 6.3), c'est aussi la promotion de normes et de valeurs lors de l'enseignement permettant leur internalisation chez les élèves, et particulièrement dans le cadre du sport scolaire.

Le sport scolaire devrait ainsi permettre, en fonction des visions politiques, de favoriser l'incorporation de valeurs relatives à la santé, l'inclusion et la durabilité. De plus, les expériences du sport scolaire (positives ou négatives) tendent à exercer une influence à long-terme sur la trajectoire de vie des individus. Le sport scolaire – et de manière plus générale du sport pour les enfants et adolescent·es – est donc un élément crucial en matière de politique sportive. Ces premières expériences déterminent en effet en partie la motivation à maintenir une activité physique régulière au cours de la vie (Jaakkola et al., 2013 ; Vasconcellos et al., 2020), et participent aussi probablement, selon la même logique, à l'association de l'activité physique avec certaines valeurs telles que la durabilité, la santé ou l'inclusion.

On notera enfin l'enjeu que représente la numérisation pour le sport scolaire. Il se pose de manière particulière dans ce cadre comme les apprentissages en EP nécessitent de l'engagement physique qui ne va pas de pair avec du temps sur les écrans. Plus encore que pour les autres disciplines, la réussite de l'implémentation du numérique requiert de parvenir à ce que les technologies ne soient pas utilisées en parallèle des leçons d'EP mais servent au sein de ces leçons les apprentissages disciplinaires. Le numérique peut aussi être utilisé pour faciliter l'action de l'enseignant. Ainsi que discuté au point 6.4, les effets que l'implémentation du numérique exercera sur le sport scolaire dépendront largement des décisions des designers et concepteur·trices et de celles et ceux qui l'opérationnaliseront. Un enjeu important reste néanmoins que le numérique tend à être associé avec l'inactivité physique. Le sport scolaire a certainement ici un rôle à jouer quant à la prévention en matière de sédentarité.

7.4. Sport d'élite : la fin des illusions

Évolutions récentes : un sport d'élite critique et critiqué

On commencera cette section par tourner le regard sur l'effet du sport d'élite sur la pratique sportive pour toutes et tous. Il existe en effet une croyance,

bien identifiée par la littérature, que la promotion du sport d'élite apporte des bénéfices à la participation sportive populaire. Les auteur·es nomment ce processus le « trickle-down effect » (effet de ruissellement) ou le « cercle vertueux du sport » (aussi appelé théorie de la pyramide du sport) (Weed et al., 2015 ; Potwarka et Wicker, 2021 ; Hogan et Norton, 2000). Trois effets sur la promotion du sport pour toutes et tous sont généralement considérés : les succès dans le sport d'élite, l'accueil d'événements sportifs d'élite et le rôle de modèle des sportif·ves d'élite (Lion et al., 2022). Pendant longtemps, la croyance dans les effets de ruissellement liés à ces trois éléments a conduit à investir de l'argent public dans les programmes de sport d'élite et l'organisation d'événements de sport d'élite (Hindson et al., 1994 ; Grix et Carmichael, 2012 ; Potwarka et Wicker, 2021). Cette tendance a été progressivement remise en question par les chercheur·euses. Aujourd'hui, la littérature scientifique sur le sujet est encore en développement, mais ses résultats sont univoques : on n'observe pas (ou très peu) de changements dans la pratique d'une activité sportive au sein de la population liés aux succès dans le sport-élite, à l'accueil d'événements élite ou à la promotion des sportif·ves d'élite comme *role models* (Lion et al., 2022 ; Annear et al., 2019).

Une étude espagnole montre de manière très parlante les effets de deux politiques nationales différentes, l'une axée

sur le sport populaire et l'autre sur le sport-élite (Moscoso et al., 2015). Dans le premier cas, qui a eu lieu du début des années 1970 au début des années 1990, la participation sportive populaire a largement augmenté. Dans un second temps, notamment en lien avec les JO de Barcelone, la politique a effectué un virage vers le soutien au sport d'élite et le délaissement du sport populaire. Le résultat en est sans équivoque : l'Espagne a été au premier plan du sport d'élite international mais la participation populaire a largement diminué. Cette étude, bien que locale, offre une image intéressante des liens entre sport d'élite, politiques publiques et sport populaire. Les auteur·es discutent notamment l'impact politique du sport d'élite et le rôle central des médias et du sport spectacle dans le changement de logique. Ils notent par ailleurs que l'image médiatique des champion·nes et des compétitions d'élite (cela renvoie à la notion de *role model*) tendent à dissuader certaines catégories de population de pratiquer une activité physique régulière, notamment parmi les jeunes (Moscoso et al., 2013).

Défis à venir : transformer le sport d'élite

Cela ne signifie néanmoins pas que les événements sportifs d'élite ne peuvent pas catalyser les efforts de politiques publiques visant l'augmentation de la pratique populaire, mais montre clairement qu'ils ne suffisent pas (ou peuvent avoir des effets délétoires). Une étude hollandaise invite à reconsidérer le

soutien du sport d'élite sous un nouvel angle. Elle s'intéresse à la ville de Rotterdam dans laquelle « les organisateurs d'événements doivent fournir un plan détaillé de la manière dont la participation sportive de la population sera ciblée et il leur est demandé de budgétiser un minimum de 10 % du montant total demandé à la municipalité (ou un minimum de 7 500 €) pour l'organisation d'événements parallèles. Le financement n'est accordé que si ces critères sont respectés » (Mölenberg et al., 2020 : 534). Les auteur·es observent que les événements qui ont eu lieu après l'application de cette nouvelle directive ont contribué à augmenter la participation sportive, contrairement à ceux qui ont eu lieu avant. L'étude ne donne pas de détails sur les mesures d'accompagnement, mais suggère qu'en présence de mesures concrètes, le sport d'élite peut entraîner une augmentation du sport pour toutes et tous. Les auteur·es notent néanmoins qu'un des risques est que ces augmentations concernent surtout des personnes déjà actives (Weed et al., 2015).

Un autre point de discussion lié aux politiques publiques et au sport élite est leur effet sur la cohésion sociale et le bien-être psychologique en général. Dans cette perspective, une étude récente, et qui repose sur une méthodologie et des données de bonne qualité, s'est intéressé à l'effet des Jeux olympiques de Londres et des programmes de «régénération urbaines» associés

³ Site internet de Utdannings-direktoratet du Ministère norvégien de l'éducation et de la recherche : <https://www.udir.no/lk20/KRO01-05>, consulté le 9 mars 2023.

sur l'activité physique, le bien-être psychologique et la santé (notamment des adolescent-es). Les auteur-es différencient les effets de « démonstration » (court terme pendant les jeux) et d'« héritage » (moyen/long terme). Si des effets positifs « temporaires » sont observables durant les Jeux, ces derniers et la régénération urbaine dans leur ensemble « ont eu peu d'influence positive sur l'évolution de la santé mentale des adolescent-es ou des parents en termes de symptômes dépressifs ou de bien-être » (Cummins et al., 2018).

Au vu des conclusions de ce rapport, la question qui se pose est de savoir si le sport d'élite, qui peine à contribuer en l'état actuel au bien-être des citoyen·nes, est en mesure de se transformer. Quelles reconfigurations pourraient notamment aligner le sport d'élite aux enjeux d'inclusion, de durabilité ou de santé ? Il a été argumenté récemment que les recherches et méthodes développées dans le cadre du sport d'élite (par exemple dans la prescription d'activités, l'optimisation de l'effet dose-réponse ou le monitoring de la fatigue) peuvent contribuer à améliorer les prises en charges au niveau du sport-santé (Millet et Chamari, 2023). Cela reste à prouver mais pointe vers de potentielles interactions entre secteurs. De manière générale, le sport d'élite repose sur des logiques (performance, spectacle et compétition) qui rentrent en confrontation avec le bien-être social tel qu'il apparaît dans les recherches en sciences sociales. La même chose peut être formulée relativement au financement. Le repenser pour l'aligner – notamment en termes d'image – avec les enjeux sociaux de demain représente un challenge considérable, sur lequel la littérature est encore relativement silencieuse.

7.5. Sport associatif, transformations des logiques des clubs et des profils

Évolutions récentes : les clubs sportifs face aux reconfigurations du sport

Le sport associatif, en premier lieu les clubs sportifs traditionnels, sont en perte de vitesse. Les données suggèrent que la flexibilisation des pratiques

– vraisemblablement liée à l'urbanisation, la digitalisation et l'individualisme contemporain, qui tendent à produire un besoin/désir de flexibilité – sont au centre de ce déclin, qui profite aux structures telles que les fitness. Une autre piste, souvent évoquée dans la littérature mais rarement liée au déclin des clubs traditionnels, est le regard de plus en plus critique porté sur le sport de compétition traditionnel. Les logiques internes à ce dernier entrent en effet en confrontation avec celles du sport-santé, de l'inclusion et de la durabilité. On notera néanmoins que les fitness reposent aussi largement sur les logiques du sport de compétition, notamment l'idéal de la performance et la mise en scène de physiques extrêmes. Si cette tension représente un challenge pour les clubs associatifs, elle peut aussi être approchée comme une opportunité.

Défis à venir : santé, durabilité et inclusion

La mise en réseau des mondes de la santé et du sport associatif représente un challenge de taille, notamment en matière d'intersectionnalité. En effet, des études basées sur des expériences concrètes révèlent la nécessité de soutien dans le passage du monde médical au monde sportif (Weissland et al., 2016). D'un côté, les généralistes et expert-es du monde médical tendent à délaissé ce qui ne relève pas du domaine des soins, par manque de temps, de connaissance ou pas sentiment d'illégitimité. D'autre part, « le cumul de problèmes de santé, de l'isolement géographique, de difficultés socio-économiques rend difficile l'accès à un club » et « pour beaucoup de disciplines sportives, l'esprit compétitif et l'excellence corporelle sont l'essence même de l'activité » et ne correspondent pas au public concerné (Weissland et al., 2016 : 8). L'intégration des deux milieux représente donc un challenge de taille, d'un côté comme de l'autre. La formation au sein des clubs (Laurent et Rousseaux-Blanchi, 2022 ; Depiesse et Malaquin, 2022), la présence de professionnel·les spécialistes du sport et de la santé capables de joindre le domaine des soins et la prévention (Favier-Ambrosini et Collinet, 2021), le potentiel du numérique (Diabète Vaud a par exemple développé un an-

nuaire numérique des pratiques de sport-santé⁴) et la redéfinition des logiques sportives autour de l'inclusion et de la mixité sont autant de solutions possibles. On notera néanmoins que ces transformations entraînent de nombreuses résistances des acteurs et actrices en place. Toutefois, le levier de financement que représente la santé (par exemple le remboursement par les assurances complémentaires) amoindri parfois ces résistances (Perrier, 2021). Ces transformations représentent une opportunité pour les clubs, mais qui nécessite notamment une révision de leur communication. Ils sont en effet généralement perçus par de potentiels bénéficiaires du sport-santé comme peu adaptés à leur condition physique et/ou leurs capacités (Orival et Marchiset, 2022).

Dans un autre ordre d'idées, l'avenir des clubs sportifs (et des pratiques sportives dans leur ensemble) sera vraisemblablement caractérisé par leur rapport à la notion de durabilité. Au-delà de la thématique cruciale du réchauffement climatique, cette reconfiguration des logiques des clubs représente aussi une opportunité de changer l'image du sport et d'attirer un public soucieux de la responsabilité écologique. Une étude récente propose ainsi une série de mesure pour améliorer la durabilité d'un club de football à Genève. Parmi elles, des changements relatifs à la mobilité,

l'alimentation et le nettoyage, la mise en avant des circuits économiques locaux, la promotion du football féminin, l'objectivation et la rationalisation du fonctionnement des salaires et indemnités, et le sponsoring par des entreprises durables (Ramundo, 2021).

La question du bénévolat sportif : crise ou transition ?

Le bénévolat est souvent défini théoriquement comme une « activité non rémunérée dans laquelle une personne donne de son temps ou de son argent pour aider une personne hors de son propre ménage, un groupe ou une organisation (Wilson 2000, 215, in Lamprecht et Stamm, 2020) ». Néanmoins, dans le discours des acteurs et actrices, c'est souvent la notion institutionnelle qui fait foi, et renvoie principalement au travail gratuit. Certain·es auteur·es mettent en garde contre cette définition perçue comme dévalorisante et réductrice par les personnes engagées bénévolement (Sénac et al., 2020). Cartographiant la variété des engagements bénévoles, ces recherches encouragent les acteurs sociaux à « éviter de penser le bénévolat en des termes financiers et professionnels, de manière à éviter que le bénévolat puisse incarner une forme de travail gratuit » et à le penser « en des termes sociaux, afin que sa représentation incarne davantage l'idée, semble-t-il, très appréciée par les bénévoles, que le bénévolat

crée des liens de cohésion et des relations de proximité entre les individus, au point de se sentir valorisé et reconnu par autrui pour ce qu'ils/elles sont vraiment en tant qu'humain·e·s » (Sénac et al., 2020 :56). Sont évoqués les termes de « volontariat », « implication », « engagement » et « militantisme ».

On notera néanmoins que certains travaux suggèrent les deux enjeux suivants. D'une part que le fait de travailler ainsi « gratuitement » n'est pas accessible à toutes et tous et qui plus est, tend à vulnérabiliser des catégories sociales déjà défavorisées. D'autre part, le fait que les collectivités publiques et organisations privées doivent constamment veiller à ne pas remplacer des emplois rémunérés par du bénévolat (Simonet, 2018).

Selon l'Observatoire suisse du bénévolat, on n'observe pas, en Suisse, de crise généralisée du bénévolat, mais plutôt des transformations des modes de bénévolat (Lamprecht et Stamm, 2020). Si ces dernières années ont vu une augmentation du volume de bénévolat dans « les associations culturelles, les associations de loisirs et de divertissement et dans les organisations socio-caritatives », on observe dans les clubs sportifs une diminution (Lamprecht et Stamm, 2020 :10). Ces derniers restent malgré tout le domaine le plus important de bénévolat en Suisse (12.9% de la population). L'âge moyen

⁴ Site internet *Je me bouge pour ma santé* : <https://www.jemebouge.ch/>, consulté le 9 mars 2023.

du/de la bénévole y est de 48 ans et on y trouve 64% d'hommes qui restent en moyenne pendant 10 ans.

Sur la base des informations ci-dessous, on peut se risquer à dessiner les contours d'évolutions potentielles du bénévolat en milieu sportif. D'une part, la poursuite d'une redéfinition/valorisation du bénévolat sportif comme investissement dans le bien commun. Les challenges évoqués dans le rapport, notamment relativement à la durabilité, l'inclusion, et la santé, représentent un fort potentiel pour le bénévolat sportif. En parallèle du sport pour les enfants et de l'entraînement à la performance sportive et aux compétitions, on peut imaginer la poursuite du développement bénévole autour des thèmes évoqués. D'autre part, les reconfigurations actuelles du monde de la pratique sportive pourraient largement contribuer à ce changement. L'Observatoire suisse du bénévolat note d'ailleurs que « les femmes, les personnes jeunes, les habitants des régions francophones et italophones de Suisse, les urbains, ainsi que les personnes étrangères vivant en Suisse montrent une grande disposition à s'investir davantage dans le travail bénévole formel », ce qui présage de reconfigurations potentielles dans le sous-espace du bénévolat sportif (Lamprecht et Stamm, 2020 : 10).

7.6. Manifestations : enjeux de durabilité

La question de l'organisation de manifestations sportives d'envergure concerne généralement les politiques publiques, qui tendent à les soutenir. On différencie généralement deux types d'événements : les événements de sport-élite (ex :Athlétissima), auxquels ne participent que des athlètes professionnel·les et les événements non-élite, auxquels participent majoritairement des sportif·ves amateur·es (par exemple les 20km de Lausanne).

Évolutions récentes : l'illusion de l'« effet de ruissellement »

Jusqu'à récemment, la tendance était aux manifestations d'envergure. Perçues comme des potentiels de rayonnement, de bénéfices liés au sport pour tous et à l'économie, les grandes ma-

nifestations sportives étaient vues d'un bon œil par les gouvernements et, plus largement, par les autorités publiques. Cette appréhension optimiste des manifestations s'est néanmoins transformée durant les dernières décennies. Des projets néfastes à l'environnement, des scandales sociaux et des critiques soutenues d'une partie de la population vis-à-vis des grandes manifestations sportives sont des facteurs déclencheurs de ce changement.

On dispose scientifiquement de plus d'études sur les événements élite que sur les événements non-élite. Néanmoins, cette littérature sur l'élite souffre de deux faiblesses : d'une part, la difficulté d'observer des effets sur la population et, d'autre part, le fait que beaucoup d'études soient commandées par des structures proches de l'organisateur qui surestiment largement les bénéfices, soit en invisibilisant certains désavantages, soit en ne se basant que sur des données limitées et avantageuses (Crompton, 2006). Malgré ces faiblesses, les recherches de ces vingt dernières années offrent un bilan plutôt péremptoire : l'effet de ruissellement (Hogan et Norton, 2000 ; van Bottenburg, 2001), sur lequel politiques et organisations sportives ont longtemps parié, est faible voire inexistant : l'organisation de grandes manifestations n'entraîne pas automatiquement une augmentation du sport pour toutes et tous (point 7.1). Les auteur·es montrent des effets « anecdotiques » (Poynter et al., 2007 :10 ; Weed et al., 2009) qui concernent plus la fréquence de participation ou des changements de pratique (Funk et al., 2007), et dans les deux cas des personnes déjà actives.

L'état des lieux est différent en ce qui concerne les manifestations non-élite, et pas uniquement parce que les amateur·es y participent activement. En effet, une série d'études récentes, empiriquement solides et qui portent sur des courses amateurs féminines, montre que ces manifestations contribuent à augmenter le niveau d'activité physique trois mois avant la course (Lane et al., 2008) et jusqu'à trois mois après (Lane et al., 2012 ; Funk et al., 2011 ; Bowles et al., 2006). Les effets disparaissent néanmoins dès six mois après l'événement (Lane et al., 2008 ; 2010 ; Lane, 2010). Des auteur·es suggèrent ainsi que ce type de

manifestations agissent comme des « interventions comportementales récurrentes » (Crofts et al., 2012), facilitant ainsi le maintien d'une activité physique minimale sur le long terme.

Le tableau est aussi mitigé en ce qui concerne les retombées économiques. Les études scientifiques ont montré que le principal facteur d'influence sur l'impact économique est le nombre de spectateurs (la corrélation entre le nombre de spectateurs et l'impact économique d'un événement est de 0,90). Le deuxième facteur est la dépense de l'organisateur dans l'économie locale. Finalement, le troisième facteur est la dépense des 'participant·es' (qu'ils/elles soient réellement participant·es sportif·ves ou médias, etc.). L'impact économique direct est donc l'addition des dépenses des spectateur·trices, de l'organisation, et des participant·es (UK Sport). Néanmoins, les chercheur·euses mettent en gardent contre la surestimation des impacts et rappellent les limites suivantes : a) l'inclusion inappropriée (inclure les bénéfices venant de l'intérieur, des locaux qui auraient de toute façon dépensé localement) (Crompton, 2006), b) l'exclusion des coûts (de nombreuses études d'impact économique ne sont en fait pas des études de coût-bénéfice) (Késenne, 2005), c) et l'ignorance des coûts d'opportunité.

La majorité des études solides et de grande envergure concerne les plus grands événements, tels que les mondiaux de

football ou de rugby, ou les Jeux olympiques. Une récente étude a montré de manière convaincante que les méga-événements n'étaient pas profitables pour les collectivités, et que « ces événements souffrent de ce que l'on peut appeler un «déficit structurel», c'est-à-dire un déficit qui est persistant et systématique, et qui n'est donc pas le résultat d'une mauvaise prise de décision individuelle ou de conditions d'accueil spécifiques » (Müller et al., 2022 :1215), ce qui confirme les tendances observées depuis longtemps (Baade and Matheson, 2016; Zimbalist, 2015; Scandizzo and Pierleoni, 2018). La question se pose néanmoins de savoir si ces résultats — d'ailleurs purement économiques — s'appliquent dans le cas de manifestations de moindre envergure (qui ne nécessitent par exemple pas la construction d'infrastructures gigantesques). Dans ces cas-là, la littérature est plus maigre, mais semble aussi montrer la prévalence de déficits sur le plan économique (Taks et al., 2011 ; Mackellar, 2015).

Sur le plan environnemental, les études actuelles semblent s'accorder sur le fait que les méga-événements ne sont pas durables (Müller et al., 2021 ; Hayes et Horne, 2011 ; Hall, 2012 ; Gaffney, 2013). Certain·es auteur·es argumentent néanmoins que ces événements sont des occasions de développer des solutions innovantes aux problèmes environnementaux et représentent des leviers politiques pour le changement (Liang et al., 2016 ; Talavera et

al., 2019). Des événements durables sont possibles mais ils nécessitent des réformes importantes, les chercheur·euses relevant qu'« il existe actuellement une forte résistance des parties prenantes des Jeux olympiques à de telles réformes, car elles pourraient mettre en péril les flux de revenus (dans le cas d'une réduction des effectifs), réduire l'attrait universel des Jeux olympiques (dans le cas d'une rotation) et imposer des engagements stricts et non négociables en matière de durabilité (dans le cas d'une amélioration de la gouvernance de la durabilité) » (Müller et al., 2021 : 346).

Défis à venir : vers des manifestations durables ?

Si le bilan des manifestations sportives semble mitigé, voire mauvais, quel est donc leur avenir ? D'un côté, les manifestations apportent généralement des bénéfices économiques aux organismes privés qui les organisent. En cela, on peut imaginer qu'elles se poursuivront, nonobstant leur impact médiocre sur la pratique de l'activité physique, les déficits publics qu'elles entraînent souvent et leurs impacts négatifs sur l'environnement. D'un autre côté, l'augmentation de la sensibilité de certaines populations à ces enjeux et le constat que les pouvoirs publics investissent généralement à perte peuvent mener à une transformation des événements. En effet, si les bénéfices économiques et liés à la pratique sportive amateur sont maigres, des mesures d'accompagnement et un changement de paradigme peuvent les améliorer, et

rendre l'investissement plus profitable pour le secteur public. Il en va de même pour l'environnement.

Si l'on suit cette deuxième possibilité, les changements suivants sont à prévoir pour les manifestations de demain. Sur le plan de la promotion de l'activité physique et de la santé, des mesures d'accompagnement tels que des entraînements en commun, des actions dans les écoles et des programmes de sensibilisation associés (nutrition, théories de l'entraînement, etc.) permettent de surfer sur l'événement et d'établir des changements plus durables (Lane et al., 2013 ; Hanstad et Skille, 2010, Frawley and Cush, 2009). Sur le plan économique, la réutilisation d'infrastructures existantes, l'insistance sur un partage plus équitable des revenus et des coûts avec les organisateurs privés, l'imposition d'un monitoring de type coût-bénéfice et non d'impact économique, ainsi qu'un travail de fond sur l'implication des entreprises et commerces locaux peuvent permettre l'organisation d'événements plus profitables (ou moins dommageables) (Müller et al., 2022 ; Mackellar, 2015 ; Taks et al., 2015). Sur le plan environnemental, la diminution de l'envergure des manifestations permettra d'attirer des populations plus locales et de limiter les déplacements (très polluants). La diminution d'événements uniques au profit d'événement récurrents ou patrimoniaux (Pinson, 2019) permettra de développer des bonnes pratiques sur le long-terme, et la mise en place de monitoring et d'analyses externes augmentera la responsabilité des organisateurs (Müller et al., 2021).



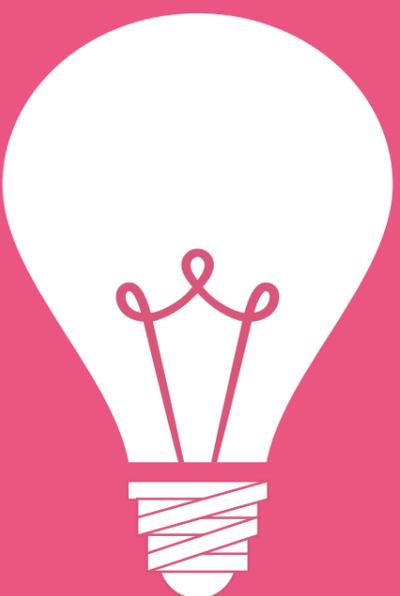
Limites de l'étude

8. Limites de l'étude

Il existe différents types d'études prospectives. La nôtre a la particularité d'être basée sur la littérature scientifique en sciences sociales. De manière générale, les études prospectives sont basées sur la récolte de données parmi les acteurs concernés (Godet, 2007). Il aurait ainsi été possible – mais cela n'était pas la commande du mandant – d'effectuer une étude prospective basée sur une analyse des intérêts et ressources des acteurs du sport vaudois, qui aurait donné une image tout à fait différente du sport de demain. Dans la mesure où la commande consistait à baser la prospective sur la littérature, la non-inclusion d'acteurs et actrices de terrain dans le processus ne peut pas être considérée comme une limite interne à l'étude. Néanmoins, il paraissait important de rappeler les partis-pris de la commande afin d'éviter une lecture biaisée du rapport. Dans le même ordre d'idée, il va sans dire que la population vaudoise (et *a fortiori* les groupes qui sont au centre de certains de nos arguments) n'a pas eu voix au chapitre. En cela, le rapport doit nécessairement être approprié comme une perspective limitée à la voix scientifique et d'un groupe restreint d'expert-es. L'indétermination qui sous-tend l'approche prospective par scénario ainsi que l'idéal de réflexivité qui préside à la production scientifique sociologique semblent néanmoins avoir en partie éloigné le rapport d'une approche purement technocratique.

Si l'on se tourne à présent vers les limites de l'étude telle qu'elle a été produite, ce qui revient principalement à se pencher sur les limites de la littérature scientifique, notons tout d'abord que celle-ci n'a presque jamais d'ambitions prospectives. C'est donc plus l'analyse des tendances dominantes de la production scientifique qui ont permis d'identifier les thématiques que le contenu de la production scientifique (nous n'avons pas trouvé d'article immédiatement prospectif dans la littérature). Notons ensuite que les sciences, qui suivent

notamment des logiques internes de visibilité et de marchandisation, n'existent pas « en dehors » de la société (Bourdieu, 2001; Latour, 2007b). Elles sont donc sujettes à certaines de ses influences, et en sont parfois le miroir, même si elles reposent sur des dispositifs épistémologiques et méthodologiques qui tendent à produire des savoirs les plus objectifs possibles. Nombreux-euses sont par ailleurs les auteur-es qui considèrent que l'objectivité du discours scientifique repose sur la multiplicité des perspectives et des regards. Dans le cadre de cette étude, pour des raisons de ressources et de temps notamment, il n'a pas été possible de solliciter un nombre élevé d'expert-es, ce qui a pu conduire à l'invisibilisation involontaire de certaines thématiques/perspectives. La couverture scientifique des thématiques analysées dans ce document n'est donc que partielle, la commande n'impliquant en aucun cas la production de revues de littérature systématiques et complètes.



Conclusions

9. Conclusions

Ce rapport a permis, à partir d'ancrages solides dans la littérature scientifique, de dessiner les contours du « sport de demain » et notamment de dégager les thématiques tendanciennes suivantes : la santé, l'inclusion, l'intégrité, la durabilité et le numérique. À partir de ces thématiques, une analyse de l'évolution des champs d'application principaux du sport a été proposée. Dans un second temps, quatre scénarios volontairement schématiques ont été esquissés. Ils ont pour objectif de stimuler la réflexion des pouvoirs publics et de leurs partenaires. Ces scénarios idéaux-typiques permettent de se projeter dans des potentiels futurs et mettent en évidence les effets, forces et faiblesses des politiques qui leur sont associées.

Il va sans dire que la réalité se révélera beaucoup plus complexe et multiple que les scénarios esquissés dans ce document. Notamment parce que les interconnexions potentielles entre les espaces, discours, pratiques, catégories (thématiques, champs, d'applications, scénarios...) sont plus variées que le rapport ne peut le suggérer. En d'autres termes, les scénarios sont largement perméables et le futur sera vraisemblablement composé d'assemblages hétéroclites empruntant à chaque scénario, et donc d'une complexité imprévisible. Par rapport à l'imprévisibilité, on notera que le document ne prend pas en compte les événements disruptifs qui pourraient se présenter et impacter l'avenir du sport.

Deux éléments transversaux au document méritent d'être soulignés dans cette conclusion.

Premièrement, la notion d'intersectorialité. Un des résultats de ce rapport est d'avoir montré à quel point le monde sportif interagit – et interagira vraisemblablement de plus en plus – avec d'autres secteurs tels que la santé, le numérique, la cohésion sociale, l'environnement, la diplomatie, la morale, etc. Si certains acteurs et actrices du sport professent encore l'image dépassée d'un sport « bulle », image idéalisée d'un sport purement autonome qui n'interagirait pas avec les autres espaces sociaux, force est de constater que cette représentation repose sur un déni sans le moindre fondement scientifique.

Le sport de demain est un sport connecté au reste du monde social, qui accepte et se confronte à ses rôles multiples, même lorsque ces derniers sont inconfortables. Dans le cas des politiques publiques, cette intersectorialité représente des opportunités importantes.

Le sport est interconnecté – à tous les niveaux – avec une multitude de secteurs. Cette vision relationnelle du sport, celle d'une activité physique qui fait réseau avec une myriade d'éléments extérieurs, les transformant et se transformant à leur contact, est en phase avec les sciences sociales modernes (Emirbayer, 1997). Le sport de demain est un sport connecté au reste du monde social, qui accepte et se confronte à ses rôles multiples, même lorsque ces derniers sont inconfortables. Dans le cas des politiques publiques, cette intersectorialité représente des opportunités importantes.

Deuxièmement, plus proche des pratiques sportives, le second élément transversal du rapport est la co-présence de différents modèles du sport. Une opposition s'esquisse généralement entre les sports « spectacle », « de compétition » ou « d'élite » (on pourrait aisément ajouter « médiatique » et « business ») et les sports « inclusif », « durable », « -plaisir » ou « -santé ». Il est probable que nous fassions plu-

tôt face à une matrice complexe ou des continuums qu'à des silos binaires, une même activité pouvant mobiliser des éléments de chaque côté de l'opposition. Il est de plus important de noter que ces formes peuvent parfois cohabiter et/ou s'enrichir. Ce serait néanmoins refuser d'affronter la réalité scientifique que de ne pas noter que les premiers modèles sont la source d'une majorité des problèmes auquel le monde du sport fait face (en matière de santé, de participation, d'inclusion, d'intégrité et de durabilité) et qu'ils devront, demain (et dans l'idéal au plus vite, tant les enjeux sont importants) affronter leurs paradoxes et se réformer. Les collectivités publiques détiennent à ce titre une partie des clés.



Bibliographie et annexes

10. Bibliographie

Abur, W (2018). *Settlement strategies for the South Sudanese community in Melbourne: an analysis of employment and sport participation* (PhD thesis), Victoria University, Melbourne, VIC, Australia.

Adriaanse, J (2018). Europe in world perspective: The Sydney Scoreboard Global Index for women in sport leadership. In: Elling A, Hovden J and Knoppers A (eds) *Gender Diversity in European Sport Governance*. London: Routledge, pp. 9–18.

Adriaanse, J and Schofield, T (2014). The impact of gender quotas on gender equality in sport governance. *Journal of Sport Management* 28: 485–497.

Alexander, K, Stafford A et Lewis R (2011). *The experiences of children participating in organized sport in the UK*. London: NSPCC.

Al-Mohannadi AS, Farooq A, Burnett A, Van Der Walt M, Al-Kuwari MG (2016) Impact of Climatic Conditions on Physical Activity: A 2-Year Cohort Study in the Arabian Gulf Region. *J Phys Act Health* ;13:929– 37.

American Psychological Association, Boys and Men Guidelines Group (2018) *APA guidelines for psychological practice with boys and men*.

Anderson E (2010) *The Imperative of Integration*. Princeton, NJ: Princeton University Press.

Annear MJ, Shimizu Y et Kidokoro T (2019) Sports mega-event legacies and adult physical activity: a systematic literature review and research agenda. *European Journal of Sport Science*, 19 (5), 671–685.

Ashton-Shaeffer C, Gibson HJ, Autry CE et Hanson CS (2001) Meaning of Sport to Adults with Physical Disabilities: A Disability Sport Camp Experience. *Sociology of Sport Journal* 18: 95-114.

Atoui S, Chevance G, Romain AJ, Kingsbury C, Lachance, Bernard P (2020) Daily associations between sleep and physical activity: A systematic review and meta-analysis. *Sleep Med Rev*.

Audétat M (Ed.) (2015) *Sciences et technologies émergentes: Pourquoi tant de promesses?* Paris: Hermann.

Australian Human Rights Commission (2019) *Guidelines for the inclusion of transgender and gender diverse people in sport*. <https://humanrights.gov.au/our-work/lgbti/publications/guidelines-inclusion-transgender-and-gender-diverse-people-sport-2019>

Baade, RA et Dye, RF (1990), The Impact of Stadiums and Professional Sports on Metropolitan Area Development, *Growth and Change* 21, no.2: 1–14.

Baade ,RA and Matheson, VA (2016) Going for the gold: the economics of the Olympics. *Journal of Economic Perspectives* 30(2): 201–218.

Bailey, R (2006) Physical education and sport in schools: A review of benefits and outcomes. *Journal of school health*, 76(8), 397-401.

Baker-Lewton A, Cumow F, et Sonn C (2016) *Evaluation Report: The Community Soccer Hub. A story to Tell: Building an Intercultural Soccer Hub in Melbourne's West*. Melbourne: Victoria University.

Bakewell O (2008) Research beyond the categories: the importance of policy irrelevant research into forced migration. *J. Refug. Stud.* 21, 432–453.

Barney RK (2002) *Selling the five rings: The International Olympic Committee and the rise of Olympic commercialism*. University of Utah Press.

Bauder F, Vanz E, Guillet N et Maurice S (2018) La prescription d'activité physique par le médecin traitant : l'expérience de Biarritz côte Basque sport santé. *SFSP santé publique*, 3(30) : 313-320.

Bayle E (2015) Fifa-gate: an opportunity to clean up international sports governance. *Soccer & Society*, 1-2.

Bifulco F, Tregua M, Amitrano C et D'Auria A (2016) ICT and Sustainability in smart cities management. *Int. J. Publ. Sect. Manag.* 29 (2), 132e147.

Black R (2001) Fifty years of refugee studies: from theory to policy. *Int. Migr. Rev.* 35, 57–78.

Blackmore R, Boyle JA, Fazel M, Ranasinha S, Gray KM, Fitzgerald, G., ... et Gibson-Helm M (2020) The prevalence of mental illness in refugees and asylum seekers: a systematic review and meta-analysis. *PLoS medicine*, 17(9).

Bernard P, Chevance G, Kingsbury C, Baillet A, Romain AJ, Molinier V, ... et Dancause KN (2021) Climate change, physical activity and sport: a systematic review. *Sports Medicine*, 51(5), 1041-1059.

Blinde EM et Taub DE (1999) "Personal Empowerment through Physical Fitness Activity: Perspectives from Male College Students with Physical and Sensory Disabilities." *Journal of Sport Behaviour* 22: 181-202.

Boiche, J., Fervers, B., Freyssenet, D., Gremy, I., Guiraud, T., Moro, C., ... & Walther, G (2019) *Activité physique: Prévention et traitement des maladies chroniques* (Doctoral dissertation, Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)).

Borloz S et Gremion G (2013) Dopage chez les sportifs amateurs. *Schweizerische Zeitschrift für Sportmedizin und Sporttraumatologie*, 61(1), 21-22.

Boullé B (2010) Les piscines aujourd'hui : publics et usages. In: *Les Cahiers de l'INSEP*, n°45,. Quels équipements sportifs pour demain ? pp. 73-82

Bourdieu P (2001) Science de la science et réflexivité : Cours du Collège de France, 2000-2001. *Raisons d'agir*.

Bowles HR, Rissel C et Bauman A (2006) Mass community cycling events: Who participates and is their behaviour influenced by participation?. *International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity*, 3(1), 1-7.

Brady S, D'Ambrosio LA, Felts A, Rula EY, Kell KP, Coughlin JF (2020) Reducing isolation and loneliness through membership in a fitness program for older adults: implications for health. *J. Appl. Gerontol.* 39, 301–310.

Breivik G (2019) What would a deep ecological sport look like? The example of Arne Naess, *Journal of the Philosophy of Sport*.

Brissonneau C et Ohi (2010) The genesis and effect of French anti-doping policies in cycling. *International journal of sport policy and politics*, 2(2), 173-187.

Brundtland GH (1987) Our common future—Call for action. *Environmental Conservation*, 14(4), 291-294.

Bulmer M and Solomos J (2017) *Multiculturalism, Social Cohesion and Immigration: Shifting Conceptions in the UK*, Ethnic and Racial Studies. New York: Taylor & Francis.

Bunds KS, McLeod CM, Barrett M, Newman JI et Koenigstorfer J (2019) The object-oriented politics of stadium sustainability: A case study of SC Freiburg. *Sustainability*, 11(23), 6712.

Bürgin R, Schumacher R et Ritschard G (2017) Changes in the Order of Family Life events in 20th- century Europe : A cross- regional perspective. *Historical Life Course Studies* 4. 41-58.

Caneppele S, Cinaglia G et Langlois F (2021) An overview of corruption in sport around the world. *Restoring Trust in Sport*, 14-28.

Caneppele S, Langlois F et Verschuuren P (2020) Those who counter match-fixing fraudsters: voices from a multi-takeholder ecosystem. *Crime, Law and Social Change*, 74(1), 13-26.

Canton de Vaud, bureau de la durabilité (2021) *Agenda 2030 du Canton de Vaud*. <https://www.vd.ch/themes/environnement/durabilite/agenda-2030>

Castro GDR, Fernandez MCG et Colsa AU (2021) Unleashing the convergence amid digitalization and sustainability towards pursuing the Sustainable Development Goals (SDGs): A holistic review. *Journal of Cleaner Production*, 280,.

Crofts C, Schofield G et Dickson G (2012) Women-only mass participation sporting events: does participation facilitate changes in physical activity?, *Annals of Leisure Research*, 15:2, 148-159.

Clastres P (2004) Le Comité international olympique: allié ou rival de l'ONU?. *Outre-Terre*, (3), 27-37.

Cleret L, McNamee M et Page S (2015) 'Sports Integrity' Needs Sports Ethics (And Sports Philosophers And Sports Ethicists Too), *Sport, Ethics and Philosophy*, 9:1, 1-5,

Collins MF (2002) *Sport and social exclusion*. London, UK: Routledge.

Conseil de l'Europe (2005) *Élaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale: Guide méthodologique*. Council of Europe.

Corbin JM and Strauss A (1990) Grounded theory research: Procedures, canons, and evaluative criteria. *Qualitative Sociology*, 13(1): 3-21.

Crompton J (2006) Economic Impact Studies: Instruments for Political Shenanigans? *Journal of Travel Research*, 45(1), 67-82.

Canguilhem G (1966) *Le normal et le pathologique*.

Chaix P (2011) *Les grands stades. Au cœur des enjeux économiques et sociaux entre collectivités publiques et clubs professionnels*, L'Harmattan, Paris.

Chan NW et Wichman CJ (2020) Climate change and recreation: evidence from North American cycling. *Environmental and Resource Economics*, 76(1), 119-151.

Chappelet JL et Verschuuren P (2019). International sports and match fixing. *The Business and Culture of Sports*. McMillan.

Chappelet JL (2010) *L'autonomie du sport en Europe*. Council of Europe.

Chappelet, J. L. (2018). Beyond governance: The need to improve the regulation of international sport. *Sport in Society*, 21(5), 724-734.

Charrier D (2010) Quels constats ? Quels enseignements ? Qui paie ? L'utilisateur ? Le contribuable ? L'accès aux équipements sportifs : qui ? Comment ? La maintenance et la gestion des équipements sportifs. In: *Les Cahiers de l'INSEP*, n°45. Quels équipements sportifs pour demain ? pp. 22-26

Cheong PH, Edwards R, Goulbourne H et Solomos J (2007) "Immigration, Social Cohesion and Social Capital: A Critical Review." *Critical Social Policy*, 27: 24-49.

Coates D et Humphreys B (2008) Do economists reach a conclusion on subsidies for sports franchises, stadiums, and mega-events? *Econ Journal Watch*, 5, 294-315.

Connell RW (1995) *Masculinities*. London: Polity.

Comité International Olympique (2018) *Portrayal Guidelines for Gender Balanced Representation*.

Commission de prospective (2022) *Vaud 2040, rapport de la commission de prospective*.

Council of Europe (2014) *Council of Europe Convention against manipulation of sports competitions*. Strasbourg: Council of Europe.

Coquet R (2016) *L'expérience sociale de la conversion au bodybuilding* (Doctoral dissertation, Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques).

Crompton J (1995) Economic impact analysis of sports facilities and events: Eleven sources of misapplication. *Journal of Sport Management*, 9, 14-35.

Cummins S, Clark C, Lewis D, Smith N, Thompson C, Smuk, M, ... et Eldridge S (2018) The effects of the London 2012 Olympics and related urban regeneration on physical and mental health: the ORIEL mixed-methods evaluation of a natural experiment. *Public Health Research*, 6(12).

Curat G et Hitz E (2021) Promotion du sport inclusif. *Revue Suisse De pédagogie spécialisée*, 11(2), 46-53. Consulté à l'adresse <https://ojs.szh.ch/revue/article/view/156>

Gianni D'Amato (2010) « Une revue historique et sociologique des migrations en Suisse », *Annuaire suisse de politique de développement* [En ligne], 27-2.

Demetriou DZ (2001) Connell's concept of hegemonic masculinity: A critique. *Theory and Society*, 30, 337-361

Depiesse F et Malaquin C (2022) *Le courant sport santé au sein de la Fédération française d'athlétisme: «Athlé Forme Santé»!*. Médecine de l'athlétisme: Pratiques, recommandations, prévention, 129.

Deutsche Olympische Sportbund (DOSB) (2022) *GLEICHSTELLUNGS BERICHT*.

De Simone L (2020) Gender-conscious urbanism and urban planning. *Gender Equality. Encyclopedia of the UN Sustainable Development Goals*, 685-695.

Dichter HL (2016) Corruption in the 1960s?: rethinking the origins of unethical Olympic bidding tactics. *The International Journal of the History of Sport*, 33(6-7), 666-682.

Dukes D, Abrams K, Adolphs R, et al. (2021) The rise of affectivism. *Nat Hum Behav*;5:816-20.

Ebi KL, Capon A, Berry P, Broderick C, de Dear R, Havenith G, Honda Y, Kovats RS, Ma W, Malik A, Morris NB, Nybo L, Seneviratne SI, Vanos J, Jay O (2021) Hot weather and heat extremes: health risks, *The Lancet*, Volume 398, Issue 10301, Pages 698-708,

Eime RM, Young JA, Harvey JT, Charity MJ et Payne WR (2013) A systematic review of the psychological and social benefits of participation in sport for children and adolescents: informing development of a conceptual model of health through sport. *International journal of behavioral nutrition and physical activity*, 10(1), 1-21.

Eitzen DS et Sage GH (2003) *Sociology of North American sport* (7th ed.). New York, NY: McGraw Hill.

Ekkekakis P (2017) People have feelings! Exercise psychology in paradigmatic transition. *Curr Opin Psychol*;16:84-8.

Elling A, Knoppers A and Hovden J (2018) Meta-analysis: Data and methodologies. In: Elling A, Hovden J and Knoppers A (eds) *Gender Diversity in European Sport Governance*. London: Routledge, pp. 171-184.

Ely R and Padavic I (2007) A feminist analysis of organizational research on sex differences. *Academy of Management Review* 32: 1121-1143.

Emirbayer M (1997) Manifesto for a relational sociology. *American journal of sociology*, 103(2), 281-317.

Etzion D, Aragon-Correa A (2016) Big data, management, and sustainability: strategic opportunities ahead. *Org. Environ.* 29 (2), 147e155.

European Commission. (2007). *White Paper on sport*.

European political strategy center (2018) *Global Trends to 2030: The Future of Migration and Integration*.

Evans AB et Pfister GU (2021) Women in sports leadership: A systematic narrative review. *International review for the sociology of sport*, 56(3), 317-342.

Favier-Ambrosini B et Collinet C (2021) La normalisation des pratiques dans les réseaux Sport-santé-bien être. *SociologieS*.

Fonseca X, Lukosch S et Brazier F (2019) Social cohesion revisited: a new definition and how to characterize it. *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, 32(2), 231-253.

Forum économique mondial (2022). *Global Risks Report 2022*, 17th Edition. Genève : World Economic Forum.

Foucault M (1976) *Histoire de la folie à l'âge classique*. Gallimard.

François A et Marsac A (2014) Les risques des partenariats public-privé dans le cas des stades. *Revue française de gestion*, (8), 87-99.

Frawley S et Cush A (2011) Major sport events and participation legacy: The case of the 2003 Rugby World Cup. *Managing Leisure*, 16, 65-76.

Funk DC, Bruun T et Toohey K (2007) International sport event participation: Prior sport involvement; destination image; and travel motives. *European Sport Management Quarterly*, 7(3), 227-248.

Funk D, Jordan J, Ridinger L et Kaplanidou K (2011) Capacity of mass participant sport events for the development of activity commitment and future exercise intention. *Leisure Sciences*, 33(3), 250-268.

Gaffney C (2013) Between discourse and reality: the un-sustainability of mega-event planning. *Sustainability* 5, 3926–3940.

Garel JP (2005). Les jeunes en situation de handicap et le sport: d'une pratique entre soi à une pratique avec les autres. In *Sport, jeunes et handicap: analyse et perspectives* (No. 4, pp. 13-23).

Gardiner S, Parry J et Robinson S (2017) Integrity and the corruption debate in sport: where is the integrity?, *European Sport Management Quarterly*, 17:1, 6-23.

Giacobbi PR, Stancil M, Hardin B, and Bryant L (2008) Physical Activity and Quality of Life Experienced by Highly Active Individuals with Physical Disabilities. *Adapted Physical Activity Quarterly* 2008 (25): 189-207.

Gleaves J (2014) A global history of doping in sport: Drugs, nationalism and politics. *The International Journal of the History of Sport*, 31(8), 815-819.

Godet M (2007) *Manuel de prospective stratégique-Tome 2-3ème édition-L'Art et la méthode*. Dunod.

Goodwin D, Johnston K, Gustafson P, Elliott M, Thurmeier R et Kuttai H (2009) "It's Okay to Be a Quad: Wheelchair Rugby Players' Sense of Community." *Adapted Physical Activity Quarterly* 26: 102-117

Grix J, Carmichael F (2012) Why do governments invest in elite sport? A polemic. *Int J Sport Policy Politics*. 4(1):73–90.

Grzymala-Kazłowska A et Phillimore J (2018) 'Introduction: Rethinking Integration. New Perspectives on Adaptation and Settlement in the Era of Super-Diversity', *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44/2: 179–96.

Guérandel C et Beyria F (2012) Le sport, lieu de questionnement des rapports sociaux de sexe?. L'exemple d'une pratique collective mixte en compétition. *SociologieS*.

Haberfeld, M. R., & Sheehan, D. (Eds.). (2013). *Match-fixing in international sports: Existing processes, law enforcement, and prevention strategies*. Springer Science & Business Media.

Halford S and Savage M (2010) Reconceptualizing digital social inequality. *Information, Communication and Society*, 13(7): 937-955.

Hall CM (2012) Sustainable mega-events: beyond the myth of balanced approaches to mega-event sustainability. *Event Manag.* 16, 119–131.

Hallmann K et Giel T (2018) eSports—Competitive sports or recreational activity? *Sport Management Review*, 21, 14–20.

Hamilton TA (2010) The long hard fall from mount olympus: The 2002 Salt Lake City Olympic Games bribery scandal. *Marq. Sports L. Rev.*, 21, 219.

Hanstad DV et Skille EÅ (2010) Does elite sport develop mass sport?: A Norwegian case study. *Scandinavian Sport Studies Forum*. 2010, 1, 51–68 .

Hänggi J, Bringolf-Isler B, Kayser B, Suggs LS et Probst-Hensch N (2022) *L'étude SOPHYA, résultats sur le comportement en matière d'activité physique chez les enfants et les adolescents en Suisse*, Institut Tropical et de santé publique Suisse.

Hargreaves J et Anderson E (Eds.) (2014) *Routledge handbook of sport, gender and sexuality*. Routledge.

Hartley L, Fleay C et Tye ME (2017) Exploring physical activity engagement and barriers for asylum seekers in Australia coping with prolonged uncertainty and no right to work. *Health Soc. Care* 25, 1190–1198.

Harris S, Dowling M et Houlihan B (2021) An analysis of governance failure and power dynamics in international sport: The Russian doping scandal. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 13(3), 359-378.

Hatzigeorgiadis A, Morela E, Elbe AM, Kouli O et Sanchez X (2013) The integrative role of sport in multicultural societies. *European psychologist*.

Hayes G et Home J (2011) Sustainable development, shock and awe? London 2012 and civil society. *Sociology* 45, 749–764.

Heaney AK, Carrión D, Burkart K, Lesk C, Jack D (2019) Climate Change and Physical Activity: Estimated Impacts of Ambient Temperatures on Bikeshare Usage in New York City. *Environ Health Perspect* ; 127:37002.

Henderson KA et Bedini LA (1995) "'I Have a Soul That Dances Like Tina Turner, but My Body Can't". Physical Activity and Women with Mobility Impairments." *Research Quarterly for Exercise and Sport* 66 (2): 151.

Hindson A, Gidlow B, Peebles C (1994) The trickledown effect of top-level sport: myth or reality? A case study of the Olympics. *Aust J Leis Recreat*; 4(1):16–24.

Hockey J (2006) Sensing the Run: The Senses and Distance Running. *The Senses and Society*, 1(2): 183–201.

Hogan K et Norton K (2000) The 'price' of Olympic gold, *Journal of Science and Medicine in Sport*, 3, 203–218.

Holt-Lunstad J, Smith TB, Baker M, Harris T et Stephenson D (2015) Loneliness and social isolation as risk factors for mortality: a meta-analytic review. *Perspectives on psychological science*, 10(2), 227-237.

Houlihan B and Hanstad DV (2019) The effectiveness of the World Anti-Doping Agency: Developing a framework for analysis. *International Journal of Sport Policy and Politics* 11(2): 203–217.

Hunt TM (2007) Sport, drugs, and the cold war: The conundrum of Olympic doping policy, 1970-1979. *Olympika: the international journal of Olympic studies*, 16, 19-42.

Jaakkola T, Washington T et Yli-Piipari S (2013). The association between motivation in school physical education and self-reported physical activity during Finnish junior high school: A self-determination theory approach. *European Physical Education Review*, 19(1), 127-141.

Jaarsma EA, Dijkstra PU, Geertzen, JHB et Dekker R (2014) Barriers to and facilitators of sports participation for people with physical disabilities: A systematic review. *Scandinavian journal of medicine & science in sports*, 24(6), 871-881.

Jimenez TR (2017) *The Other Side of Assimilation. How Immigrants are Changing American Life*. Berkeley: University of California Press.

John JM, Haug V et Thiel A (2020) Physical activity behavior from a transdisciplinary biopsychosocial perspective: a scoping review. *Sports medicine-open*, 6(1), 1-13.

Johnson BK et Whitehead JC (2000) Value of Public Goods from Sport Stadiums: The CVM Approach, *Contemporary Economic Policy*, 18(1): 48-58. (Jan 2000) Published by the Western Economic Association (ISSN: 1074-3529).

Johnson BK, Groothuis PA et Whitehead JC (2001) The value of public goods generated by a major league sports team: The CVM approach. *Journal of sports economics*, 2(1), 6-21.

De Jouvenel H (1999) *La démarche prospective. Un bref guide méthodologique*. FUTURIBLES-PARIS-, 47-68.

Kallings LV (2016) The Swedish approach on physical activity on prescription. *Clin Health Promot*, 6(Suppl), 31-33.

Kane D, Spradley B (2017) Recognizing ESports as a Sport. *The Sport Journal*. Available:

Kasser S (2009) "Exercising With Multiple Sclerosis: Insights into Meaning and Motivation." *Adapted Physical Activity Quarterly* 26: 274-289.

Kerr G, Willson E et Stirling A (2019) *Prevalence of maltreatment among current and former national team athletes*. University of Toronto. 1-51.

Kesenne S (2005) Do we need an economic impact study or a cost-benefit analysis of a sports event?. *European Sport Management Quarterly*, 5(2), 133-142.

Keys BJ (Ed.) (2019) *The ideals of global sport: from peace to human rights*. University of Pennsylvania Press.

Kim SJ (2017) *Gender inequality in eSports participation: Examining league of legends* (Master's thesis). University of Texas, Austin.

Klarenbeek LM (2021) Reconceptualising 'integration as a two-way process'. *Migration studies*, 9(3), 902-921.

Knoppers A et Anthonissen A (2005) Male athletic and managerial masculinities: Congruencies in discursive prac-

tices? *Journal of Gender Studies* 14: 123–135.

KOF - Centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFL) (2021). *La crise du coronavirus exacerbe les inégalités en Suisse* [communiqué de presse]. Zurich : EPFL..

Kosatsky T, Dufresne J, Richard L, Renouf A, Giannetti N, Bourbeau J, et al. Heat Awareness and Response among Montreal Residents with Chronic Cardiac and Pulmonary Disease. *Can J Public Health Rev Can Santé Publique*. 2009;100:237–40.

Kristensen DB, Kuruoglu AP and Banke S (2021) Tracking towards care : Relational affordances of self-tracking in gym culture. *Sociology of Health and Illness*, 43(7): 1598- 1613.

Lamprecht M, Fischer A et Stamm HP (2008) *Sport Suisse 2008: comportement sportif de la population suisse*. Macolin: Office fédéral du sport.

Lamprecht M, Fischer A et Stamm HP (2014) *Sport Suisse 2014: Activité et consommation sportives de la population suisse*. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO.

Lamprecht M, Bürgi R et Stamm H (2020) *Sport Suisse 2020. Activité et consommation sportives de la population suisse*. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO.

Lamprecht M, Stam H et Fischer A (2020) *Observatoire du bénévolat en Suisse 2020*. Seismo.

Lane A, Murphy NM et Bauman A (2008) *The impact of participation in the Flora women's mini-marathon on physical activity behaviour in women. Research Report 1*. Ireland, Centre for Health Behaviour Research, Department of Health Sport and Exercise Sciences, Waterford Institute of Technology and Irish Sports Council.

Lane A (2010) *Active for a day Physical activity relapses and strategies for maintenance following participation in a mass event* (Doctoral dissertation, Waterford Institute of Technology).

Lane A, Murphy NM, Smyth P and Bauman A (2010) *Do mass participation sporting events have a role in making populations more active? Research Report No. 2*. Centre for Health Behaviour Research, Waterford Institute of Technology, and The Irish Sports Council, 2010

Lane A, Murphy N, Bauman A et Chey T (2010) Randomized controlled trial to increase physical activity among insufficiently active women following their participation in a mass event. *Health Education Journal*, 69(3), 287–296.

Lane A, Murphy N, Bauman A et Chey T (2012) Active for a Day: Predictors of Relapse among Previously Active Mass Event Participants. *Journal of Physical Activity and Health*, 9(1), 48–52.

Larsen CA (2013) *The Rise and Fall of Social Cohesion: The Construction and De-construction of Social Trust in the US, UK, Sweden and Denmark*. Oxford: OUP.

Latour B (2007) *Reassembling the social: An introduction to actor-network-theory*. Oxford: Oxford Univ. Press.

Latour B (2007b) *L'espoir de Pandore: pour une version réaliste de l'activité scientifique*. Paris: Ed. la Découverte.

Laurent MC et Rousseaux-Blanchi MP (2022) Le sport-santé à la FFS. *Médecine du ski: Pratiques, recommandations, prévention*, 131.

Lebano A, Hamed S, Bradby H, Gil-Salmerón A, Durá-Ferrandis E, Garcés-Ferrer J, ... et Linos A (2020) Migrants' and refugees' health status and healthcare in Europe: a scoping literature review. *BMC Public Health*, 20(1), 1-22.

Lepetit C, Rannou P et Gouguet JJ (2022) *Étude Nationale Sur Les Attentes Et Besoins Des Acteurs Du Sport : Une ambition commune pour le sport de demain* (No. hal-03758361).

Ley C et Rato Barrio M (2019) "Promoting health of refugees in and through sport and physical activity: a psychosocial, trauma-sensitive approach," in *An Uncertain Safety: Integrative Health Care for the 21st Century Refugees*, eds T. Wenzel, and B. Droždek (Cham: Springer International), 301–343.

Liang YW, Wang CH, Tsaur SH, Yen CH et Tu JH (2016) Mega-event and urban sustainable development. *Int. J. Event Festiv. Manag.* 7, 152–171.

Light R et Kirk D (2000) High school rugby, the body and the reproduction of hegemonic masculinity. *Sport, Edu-*

cation and Society, 5, 163–176.

Lion A, Vuillemin A, Léon F, Delagardelle C et van Hoya A (2022) Effect of Elite Sport on Physical Activity Practice in the General Population: A Systematic Review. *Journal of Physical Activity and Health*, 20(1), 77-93.

Lynch J (2017) *As NFL ratings drop, a new internet study says young men like watching eSports more than traditional sports*.

Mackellar J (2015) Determinants of business engagement with regional sport events, *European Sport Management Quarterly*, 15:1, 7-26.

Magne A (2011) *L'évolution des stades, vers la 6ème génération*, dans P. Chaix (sous la direction de), *Les Grands Stades*, L'Harmattan, 41-54.

Malm C, Jakobsson J et Isaksson A (2019) Physical activity and sports—real health benefits: a review with insight into the public health of Sweden. *Sports*, 7(5), 127.

Manyika J (2011) *Big Data: the Next Frontier for Innovation, Competition & Productivity*. McKinsey Global Institute, Washington DC.

Marcellini A (2007) Inspirer la «mixité sportive». In *Désinsulariser le handicap* (pp. 233-240). Érès.

Marcellini A (2019) Production, reproduction et déconstruction du handicap et de la normalité dans la modernité tardive. In J.-P. Tabin, M. Piecsek, C. Perrin, & I. Probst (Eds.), *Repenser la normalité. Perspectives critiques sur le handicap* (pp. 15-33). Lormont: Le bord de l'eau.

Marcellini A etCompte R (2004) *Les représentations du sport de haut niveau pour les personnes handicapées mentales*, Rapport de recherche pour la Fédération Française du Sport adapté.

Marelič M et Vukušić D (2019) E-sports: Definition and social implications. *Exercise and Quality of Life Journal*, 11(2), 47-54.

Margas, N., Buchs, C., & Lentillon-Kaestner, V. (2021). Processus psycho-sociaux associés à l'inclusion en EPS : comprendre le fonctionnement des élèves pour mieux intervenir. In André A., & Margas, N. (dir.) *L'inclusion*, p. 49-65. Editions EP&S.

Marsault C (2017) Le sport-santé, un objet médical, social ou sportif? Le dispositif strasbourgeois «sport-santé sur ordonnance» comme objet politique transversal. *Sciences sociales et sport*, (1), 21-49.

Marty D, Nicholson P et Hass U (2015) *Cycling independent reform commission: Report to the president of the Union Cycliste Internationale*. Lausanne: UCI.

Maltagliati S, Sarrazin P, Fessler L, Lebreton M & Cheval B (2022) Why people should run after positive affective experiences instead of health benefits. *Journal of Sport and Health Science*.

Mattli R, Hess S, Maurer M, Eichler K, Pletscher M et Wieser S (2014), *Kosten der körperlichen Inaktivität in der Schweiz*. Winterthur: züricher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW) Studie im Auftrag des Bundesamts für Gesundheit (BAG).

Messner MA (2002) *Taking the field: Women, men and sports*. Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.

Miller, T. (2017). *Greenwashing sport*. Taylor & Francis.

Millet GP, Chamari K (2023) Look to the stars-Is there anything that public health and rehabilitation can learn from elite sports? *Front Sports Act Living*. 2023 Jan 23;4:1072154.

Mohammadi S (2019) Social inclusion of newly arrived female asylum seekers and refugees through a community sport initiative: the case of Bike Bridge. *Sport Soc.* 22, 1082–1099.

Mohammadi S (2021) A spatial-phenomenological analysis of asylum-seeking women's engagement in a cycling recreation program. In *Leisure and Forced Migration* (pp. 35-51). Routledge.

Mohammadi S (2022) Social inclusion of newly arrived female asylum seekers and refugees through a community sport initiative: the case of Bike Bridge. In *The Potential of Community Sport for Social Inclusion* (pp. 205-222).

Routledge.

Møller, V. (2009). *The ethics of doping and anti-doping: Redeeming the soul of sport?*. Routledge.

Moreu G, Isenberg N et Brauer M (2021) How to promote diversity and inclusion in educational settings: behavior change, climate surveys, and effective pro-diversity initiatives. In *Frontiers in Education* (Vol. 6, p. 668250). Frontiers Media SA.

Moscoso D, Martín M, Sánchez R et Pedrajas N (2013) Sedentarismo activo. Ocio, actividad física y estilos de vida de la juventud española [Active sedentary life- style. Leisure, physical activity and lifestyles of Spanish youth]. *Archivos de Medicina del Deporte*, 30(6), 260-270.

Moscoso-Sánchez D, Rodríguez-Díaz A et Fernández-Gavira J (2015) Elitist rhetoric and the sports gap. Examining the discourse and reality of sport in Spain, *European Journal for Sport and Society*, 12:1, 31-51.

Moulard J (2018) *Nouvelle ressource et évolution du business model: une équation à plusieurs inconnues: Le cas des nouveaux stades du football français* (Doctoral dissertation, Normandie Université).

Moulard J, Dermit-Richard N et Durand C (2019) L'efficacité du financement public des stades: l'échec du modèle français. *Management international/International Management/Gestión Internacional*, 23(3), 30-44.

Mourao P (2018) Smoking Gentlemen—How Formula One Has Controlled CO2 Emissions. *Sustainability*, 10:1841.

Moustakas L et Robrade D (2022) Sport for social cohesion: from scoping review to new research directions. *Sport in Society*, 1-18.

Müller M, Wolfe SD, Gaffney C, Gogishvili D, Hug M et Leick A (2021) An evaluation of the sustainability of the Olympic Games. *Nature sustainability*, 4(4), 340-348.

Müller M, Gogishvili D et Wolfe SD (2022) The structural deficit of the Olympics and the World Cup: Comparing costs against revenues over time. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 54(6), 1200-1218.

Murrar S, Campbell MR et Brauer M (2020) Exposure to peers' pro-diversity attitudes increases inclusion and reduces the achievement gap. *Nature Human Behaviour*, 4(9), 889-897.

Nathan S, Kemp L, Bunde-Birouste A, MacKenzie J, Evers C et Shwe TA (2013) "We wouldn't of made friends if we didn't come to Football United": the impacts of a football program on young people's peer, prosocial and cross-cultural relationships. *BMC Public Health* 13, 1–16.

Ndofor-Tah C, Strang A, Phillimore J, Morrice L, Michael L, Wood P et al. (2019) *Home Office Indicators of Integration Framework 2019*. London: Home Office.

OECD (2011) *Perspectives on Global Development 2012, Perspectives on Global Development*. OECD Publishing.

Office Fédéral de la Santé Publique (2019) *Stratégie santé 2030*.

Office Fédéral de la Santé Publique (2022) *Élaboration de profils de compétences dans le domaine de l'activité physique comme moyen thérapeutique (APMT) en Suisse*.

Office Fédéral de la Statistique (2004) *Travailler et être pauvre, les working poor en Suisse*.

Office Fédéral de la Statistique (2019) *Motivations de la migration et conditions à l'arrivée: différences selon les groupes de nationalités*. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/en/home/statistics/population/migration-integration.asset-detail.10489609.html>

Office Fédéral de la Statistique (2020) *A Panorama of Swiss Society 2020 Migration—Integration—Participation*. <https://www.bfs.admin.ch/news/en/2020-0109>

Ohl F, Fincoeur B, Lentillon-Kaestner V, Defrance J et Brissonneau C (2015) The socialization of young cyclists and the culture of doping. *International Review for the Sociology of Sport*, 50(7), 865-882.

Ohl F, Schoch L et Fincoeur B (2021) The toxic doxa of "clean sport" and IOC's and WADA's quest for credibility. *International review for the sociology of sport*, 56(8), 1116-1136.

Olliff L (2008) Playing for the future: the role of sport and recreation in supporting refugee young people to 'settle well'

in *Australia. Youth Stud. Aust.* 27, 52–60.

Onerup A, Arvidsson D, Blomqvist Å, Daxberg EL, Jivegård L, Jonsdottir IH ... et Borjesson M (2019) Physical activity on prescription in accordance with the Swedish model increases physical activity: a systematic review. *British Journal of Sports Medicine*, 53(6), 383-388.

Organisation des Nations Unies (1987) *Report of the World Commission on Environment and Development. Our Common Future*.

Organisation des Nations Unies (2008) *Convention relative aux droits des personnes handicapées*.

Organisation des Nations Unies (2015) *Transformer notre monde: le programme de développement durable à l'horizon 2030*, New York, ONU.

Orival T et Marchiset GV (2022) L'engagement dans la pratique d'activités physiques et sportives: quelles ressources et contraintes vécues par les bénéficiaires du dispositif Mulhouse sport-santé?. *Recherches & éducatives*, (HS).

Page SJ, O'Connor E et Peterson K (2001) "Leaving the Disability Ghetto. A Qualitative Study of Factors Underlying Achievement Motivation among Athletes with Disabilities." *Journal of Sport and Social Issues* 25 (1): 40-55.

Palmer FR and Masters TM (2010) Māori feminism and sport leadership: Exploring Māori women's experiences. *Sport Management Review* 13: 331–344.

Parent S, Vaillancourt-Morel MP et Gillard A (2021) Interpersonal violence (IV) in sport and mental health outcomes in teenagers. *Journal of Sport and Social Issues*.

Parry J (2019) E-sports are not sports. *Sport, ethics and philosophy*, 13(1), 3-18.

Pécout A et Bonnet-Oulaldj N (2015) *Libérer le sport: 20 débats essentiels*. Éditions de l'Atelier.

Pedersen BK, Saltin B (2015) Exercise as medicine - evidence for prescribing exercise as therapy in 26 different chronic diseases. *Scand J Med Sci Sports*; 25(Suppl 3):1–72.

Perez C (2019) Transitioning to smart green growth: lessons from history. In: *Handbook on Green Growth*. Edward Elgar Publishing, London.

Perrier C (2021) Reconfigurations du mouvement sportif français face aux injonctions normatives du «sport-santé». Le cas du «basket santé». *SociologieS*.

Pharabod AS, Nikolski V and Granjon F (2013) La mise en chiffre de soi: Une approche compréhensive des mesures personnelles. *Réseaux*, 177(1): 97–129.

Pharabod AS (2019) «Faire ses 10 000 pas», vraiment? *Réseaux*, (4) : 157-187.

Philippou C (2022) Anti-bribery and corruption in sport mega-events: stakeholder perspectives. *Sport in Society*, 25(4), 819-836.

Pillant Y (2014) «Inclusion : jeu de mots ou nouveau paradigme pour l'action sociale ? », *Ergologia*, no 12, p. 93-126.

Pinson J (2019) Les événements sportifs patrimoniaux: développement d'un concept en émergence. *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 38(38, 1).

Potwarka LR, Wicker P (2021) Conditions under which trickle-down effects occur: a realist synthesis approach. *Sustainability*;13(1):1–18.

Pound R, McLaren R et Younger G (2016) *The Independent commission report #2*. Montreal: World Anti-Doping Agency.

Poynter G, Blake A, MacRury I, Roberts E, Jaunky G et Berzins K (2007) *A Lasting Legacy for London? Assessing the legacy of the Olympic Games and Paralympic Games*.

Presset B, Kramer JN, Kowatsch T et Ohl F (2021) The social meaning of steps: user reception of a mobile health intervention on physical activity. *Critical Public Health*, 31(5), 605-616.

Presset B (2022) *Configuring Selves Through Design: A Critical Study of Self-tracking Practices and Digital Inequality*

ties in Health Insurance (Thèse de doctorat, Université de Lausanne).

Printz A (2023) « L'inclusion : clarification d'un champ notionnel », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 122 | 2020.

Radel A (2012) *50 ans de campagnes d'éducation pour la santé. L'exemple de la lutte contre la sédentarité et de la promotion des modes de vie actifs (1960-2010)* [Thèse de doctorat]. Toulouse : CLESCO, Université Paul Sabatier Toulouse III.

Ragnedda M (2017) *The third digital divide: A Weberian approach to digital inequalities*. Oxfordshire UK: Routledge.

Ragnedda M and Muschert GW (2018) *Theorizing Digital Divides*. New York: Routledge.

Ramundo M (2021) *Identifier et améliorer les pratiques de management durable au sein d'un club sportif amateur de football*. HEG Genève.

Reitman JG, Anderson-Coto MJ, Wu M, Lee JS et Steinkuehler C (2020) Esports Research: A Literature Review. *Games and Culture*, 15(1), 32–50.

Rhodes RE and Kates A (2015) Can the affective response to exercise predict future motives and physical activity behavior? A systematic review of published evidence. *Ann Behav Med*; 49:715–31.

Rieu M (2010) La santé par le sport : une longue histoire médicale. *La revue pour l'histoire du CNRS*. 2010 ; 26 :30-35.

Rifkin DI, Long MW, Perry MJ (2018) Climate change and sleep: A systematic review of the literature and conceptual framework. *Sleep Med Rev*; 42:3–9.

Rödger L, Jonsdottir HI et Börjesson M (2016) Physical activity on prescription (PAP): self-reported physical activity and quality of life in a Swedish primary care population, 2-year follow-up. *Scandinavian journal of primary health care*, 34(4), 443-452.

Rosentraub M (2008) Sports facilities and urban redevelopment: Private and public benefits and a prescription for a healthier future. In B. Humphreys & D. Howard (Eds.), *The business of sports*, vol. 3, bridging research and practice, (pp. 57–80). Westport, CT: Praeger Publishers.

Rosentraub MS, Swindell D, Przybylski M et Mullins DR (1994) "Sports and a Downtown Development Strategy: If You Build It Will Jobs Come?" *Journal of Urban Affairs* 16, no. 3: 221–239

Seo Y (2013) Electronic sports: A new marketing landscape of the experience economy. *Journal of Marketing Management*, 29, 1542–1560.

Scandizzo PL and Pierleoni MR (2018) Assessing the Olympic games: the economic impact and beyond. *Journal of Economic Surveys* 32(3): 649–682.

Schenk S (2011) *Safe hands building integrity and transparency at FIFA*. London: Transparency International.

Schmidt SL (Ed.) (2020) *21st century sports: How technologies will change sports in the digital age*. Springer Nature.

Schinkel W (2018) 'Against "Immigrant Integration": for an End to Neocolonial Knowledge Production', *Comparative Migration Studies*, 6/1: 1–17.

Scholz T (2019) *ESports is business: Management in the world of competitive gaming*. Cham:Palgrave Pivot.

Schweizer TK, Mauduy M, Falomir-Pichastor JM et Margas N (2023) How sport teaches values? The specific ability of intense bodily commitment to enhance norm adherence. *Current Issues in Sport Science* (CISS), 8(2), 028-028.

Schweizer TK, Margas N (2022) Le rôle singulier de l'engagement corporel dans la construction des compétences psychosociales des élèves *L'éducation physique en mouvement*, numéro 8.

Seiberth K, Thiel A et Hanke L (2018) Flüchtlinge als neue Zielgruppe des organisierten Sports. Eine Pilot-Studie zur Entwicklung von Integrations-projekten für Geflüchtete in Sportvereinen. *Zeitschrift für Flüchtlingsforschung* 2, 262–291.

Selwyn N (2004) Reconsidering Political and Popular Understandings of the Digital Divide. *New Media and Society*,

6(3): 341–362.

Sénac C, Bencherki N, Vásquez C (2020) *Cartographie des pratiques actuelles du bénévolat à Montréal et ses environs*. [Rapport de recherche] Université du Québec à Montréal; Département de communication.

Service de l'éducation physique et du sport (2016) *Portrait des clubs sportifs Vaudois*.

Shields DL et Bredemeier BL (2007) Advances in sport mortality research. In G. Tenenbaum & R. C. Eklund (Eds.), *Handbook of sport psychology* (3rd ed., pp. 662–684). New York, NY: Wiley.

Smith MM et Wrynn AM (2014) History of gender and gender equality in the Olympics and Paralympics. In *Routledge handbook of sport, gender and sexuality* (pp. 57-65). Routledge.

Simonet M (2018) *Travail gratuit: la nouvelle exploitation?*. Éditions Textuel.

Sobal J et Milgrim M (2019) Gendertyping sports: social representations of masculine, feminine, and neither-gendered sports among US university students. *Journal of Gender Studies*, 28(1), 29-44.

Sousa AI, Corredeira R et Pereira AL (2009) "The Body in Persons with an Amputation." *Adapted Physical Activity Quarterly* 26: 236-258.

Spaaij R (2013) Cultural diversity in community sport: an ethnographic inquiry of Somali Australians' experiences. *Sport Manage. Rev.* 16, 29–40.

Spaaij R, Broerse J, Oxford S, Luguetti C, McLachlan F, McDonald B, Klepac B, Lymbery L, Bishara J et Pankowiak A (2019) Sport, refugees, and forced migration: A critical review of the literature. *Frontiers in sports and active living*, 1: 47.

Spaaij R et Oxford S (2018) "SDP and forced displacement," in *Routledge Handbook of Sport and Development and Peace*, eds H. Collison, S. Darnell, R. Giulianotti, and P. D. Howe (London: Routledge),385–395.

Sport et Citoyenneté (2020) *Décision historique: pour le Danemark, l'eSport est un sport populaire associatif- et devrait être exonéré de TVA*.

Sport Integrity Australia (2022) *NATIONAL INTEGRITY FRAMEWORK*.

Statistique Vaud (2021) *Perspectives démographiques pour le canton de Vaud : scénarios cantonaux 2021-2050, scénarios régionaux 2021-2040*. Lausanne: Etat de Vaud.

Stevens J (2022) *Réaliser le code de conduite universel pour prévenir et traiter la maltraitance dans le sport* (UC-CMS). Sport sécuritaire: enjeux et pratiques critiques.

Stevens J (2022b) *Une Étude de cas du Cadre de Sport Sécuritaire de Gymnastique Canada. Sport sécuritaire: enjeux et pratiques critiques*.

Stirling AE et Kerr GA (2008) Defining and categorizing emotional abuse in sport. *European journal of sport science*, 8(4), 173-181.

Szczepanikova A et Van Criekinge T (2018) *The future of migration in the European Union. Future Scenarios and Tools to Stimulate Forward-looking Discussions*, Luxembourg.

Tabin JP, Piecek M, Perrin C et Probst I (2016) L'invalidité comme catégorie administrative. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 3, 13-19.

Taks M, Kesenne S, Chalip L et Green CB (2011) Economic impact analysis versus cost benefit analysis: The case of a medium-sized sport event. *International Journal of Sport Finance*, 6(3), 187.

Travers A (Ed.) (2017) *Transgender athletes in competitive sport*. Taylor & Francis Limited.

Talavera A Meza, Al-Ghamdi SG et Koç M (2019) Sustainability in mega-events: beyond Qatar 2022. *Sustainability* 11, 6407.

Taub ED, Blinde EM et Greer KR (1999) "Stigma Management Through Participation in Sport and Physical Activity: Experiences of Male College Students with Physical Disabilities." *Human Relations* 52 (11): 1469-1484.

Taylor N, Jenson J et de Castell S (2009) Cheerleaders/booth babes/Halo hoes: Pro-gaming, gender and jobs for the boys. *Digital Creativity*, 20, 239–252.

Tenenbaum G, Eklund RC (2007) Exercise adherence. In: Tenenbaum G, Eklund RC, eds. *Handbook of sport psychology*. Hoboken, NJ: John Wiley & Sons, Inc: 516–518.

Tettamanti M, Deville C, Kapp C, Armando M et Curtis L (2021) Impact de la pandémie de Covid-19 sur les troubles psychiques des adolescents et jeunes adultes. *Revue Medicale Suisse*. 17. 1593-1596

Thompson Coon J, Boddy K, Stein K, Whear R, Barton J et Depledge MH (2011) Does participating in physical activity in outdoor natural environments have a greater effect on physical and mental wellbeing than physical activity indoors? A systematic review. *Environmental science & technology*, 45(5), 1761-1772.

Tóffano Pereira RP, Filimonau V, Ribeiro GM (2019) Score a goal for climate: Assessing the carbon footprint of travel patterns of the English Premier League clubs. *J Clean Prod*; 227:167–177.

Treagus M, Cover R et Beasley C (2011) *Integrity in sport*. Canberra, ACT: Australian Sports Commission. UK Sport, Economic Impact Toolkit,

Uptin J, Wright J et Harwood V (2013) 'It felt like I was a black dot on whitepaper': examining young former refugees' experience of entering Australian high schools. *Aust. Educ. Res.* 40, 125–137.

Vanden Auweele Y, Cook E et Parry J (2016) *Ethics and governance in sport: The future of sport imagined* (pp. 1-229).

van Bottenburg M (2001) *Global Games*. Urbana and Chicago: University of Illinois Press.

Vandenberghe D et Albrecht J (2020) The financial burden of non-communicable diseases in the European Union: a systematic review. *European Journal of Public Health*, 30(4), 833-839.

Van Dijk JA (2005) *The deepening divide: Inequality in the information society*. Thousand Oaks US: Sage publications.

Vasconcellos, D., Parker, P. D., Hilland, T., Cinelli, R., Owen, K. B., Kapsal, N., ... & Lonsdale, C. (2020). Self-determination theory applied to physical education: A systematic review and meta-analysis. *Journal of educational psychology*, 112(7), 1444.

Verschuuren P (2016) Le sport hors-jeu: crise et futur de la gouvernance du sport international. *Revue internationale et stratégique*, (2), 155-161.

Verschuuren P (2021). Assessing the whistleblowing policies of international sport organisations. *Sport, Business and Management: An International Journal*, 11(4), 405-429.

Verschuuren, P. (2021). Integrity washing? The implementation of reporting mechanisms by international sports organisations. *Journal of Global Sport Management*, 1-23.

Vertommen T, Schipper-van Veldhoven N, Wouters K, Kampen JK, Brackenridge CH, Rhind DJ, Neels K et Van Den Eede F (2016) Interpersonal violence against children in sport in the Netherlands and Belgium. *Child Abuse & Neglect*, 51, 223–236.

Ville I, Crost M, Ravaut JF et Tetrafigap Group (2003) "Disability and a Sense of Community Belonging. A Study among Tetraplegia Spinal-cord-injured Persons in France." *Social Science & Medicine* 56 (2003): 321-332.

Warburton DER, Bredin SSD (2017) Health benefits of physical activity: a systematic review of current systematic reviews. *Curr Opin Cardiol*; 32:541–56.

Weber R (2009) Protection of children in competitive sport: some critical questions for London 2012. *Int Rev Sociol Sport*; 44:55–69.

Weber M (1904/1949). Objectivity of social science and social policy. In EA Shils & HA Finch (Eds.), *The methodology of the social sciences* (pp. 49–112). NY: Transaction Publishers.

Weed M, Coren E, Fiore J, Mansfield L, Wellard I, Chatziefstathiou D et Dowse S (2009) *A systematic review of the evidence base for developing a physical activity and health legacy from the London 2012 Olympic and Paralympic*

Games. Department of health.

Weed M (2009) *The potential of the demonstration effect to grow and sustain participation in sport. Review Paper for Sport England*. Canterbury Christ Church University: Centre for Sport, Physical Education & Activity Research (SPEAR).

Weed M, Coren E, Fiore J, et al (2015) The Olympic Games and raising sport participation: a systematic review of evidence and an interrogation of policy for a demonstration effect. *Eur Sport Manag Q*;15(2):195–226.

Weissland T, Passavant É, Allal A, Amiard V, Antczak B et Manzo J (2016) Fédérer les ressources régionales du sport-santé : le réseau Picardie en Forme. *Santé Publique*, 1, 169-174.

Wicker P (2019) The carbon footprint of active sport participants. *Sport Manag Rev Elsevier Sci*; 22:513–26.

Wilson J (2000) Volunteering. *Annual Review of Sociology*, 26(1). pp. 215-240.

Willson E, Kerr G, Stirling A et Buono S (2021) Prevalence of maltreatment among Canadian National Team athletes. *Journal of Interpersonal Violence*, 1–23.

Winner, L (1980). Do Artifacts Have Politics. *Daedalus* 109 (1): 121–136.

World Health Organization (2001) *International classification of functioning, disability and health*. Genf: WHO Library Cataloguing-in-Publication Data.

World Health Organization (2015) *World report on ageing and health*. World Health Organization.

World Health Organization (2021) *Social determinants of health*. Wyatt S (2003) Non-users also matter: The construction of users and non-users of the Internet. In N Oudshoor and T Pinch (Eds) *How Users Matter: The Co-construction of Users and Technology*. Cambridge, MA: The MIT Press, 67-79.

Yiamouyiannis A et Osborne B (2012) *Addressing gender inequities in collegiate sport: Examining female leadership representation within NCAA sport governance*. Sage Open 2.

Zhao P, Li S, Li P, Liu J, Long K (2018) How does air pollution influence cycling behaviour? Evidence from Beijing. *Transp Res Part Transp Environ*. 63:826–38.

Zimbalist A (2015) *Circus Maximus: The Economic Gamble Behind Hosting the Olympics and the World Cup*. Second edition. Washington, D.C: Brookings Institution Press.

11. Annexes

Annexe 1:

Liste des congrès annuels de l'European association for sociology of sport (EASS)

Année	Titre	Thèmes identifiés dans l'appel à communication
2022	Why does sociology matter? The role of sport sociology in interdisciplinary research	Interdisciplinarité
2021	"Sports in the face of the global health crisis of COVID-19. Great social challenges"	Crise globale, santé
2020	Annulé - COVID	-
2019	Sports and the Environment	Environnement
2018	Sport, Discriminations and Inclusion: Challenges to Face	Inclusion, discrimination, genre
2017	The Values of Sport: Between Tradition and (Post)Modernity	Politiques publiques, relations internationales, diversité des approches
2016	Sport in the City – Urbanity, Mobility and Social Change	Mobilité, urbanisme, durabilité, santé
2015	Sport, Unity & Conflict	Document introuvable
2014	Changing Landscapes in Sport: Dynamics, Hybridities and Resistance	Parcours de vie, environnement sport, santé, régénération sociale, groupes sociaux et tensions, stratification sociale
2013	Sociology and Sport in Face of New Challenges	Genre, changements culturels, organisations

Annexe 2:

Synthèse des bonnes pratiques, questions/tensions et points-clés des grands enjeux

Sport-santé

Bonnes pratiques

L'OFSP s'est récemment saisi de la question du sport-santé (2022), et des interventions pilotes concrètes sont déjà en cours, notamment dans le canton de Vaud¹. D'autres pays sont néanmoins en avance sur le sujet, comme la France et la Suède. Ces pays ont pris les devants en légiférant sur la délégation ou prescription médicale des activités physiques et sportives.

En Suède, les praticien·nes reconnu·es² prescrivent le type, la durée et les objectifs de l'activité physique, en collaboration avec le/la patient·e. L'approche est centrée sur l'individu et repose sur le soutien des structures sportives existantes ; elle peut être implémentée dans ou hors du système de soin (Kallings, 2016). Les résultats actuels sont encourageants (Onerup et al., 2019), une étude montrant notamment une augmentation de l'activité physique auto-reportée 6 et 12 mois après l'intervention, et une augmentation de la qualité de vie jusqu'à 24 mois après l'intervention (Rödger et al., 2016).

En France, une loi de 2016 a intégré l'activité physique comme moyen thérapeutique au système de santé via le système de 'sport-santé sur ordonnance'³. Dans cette approche, les médecins traitants peuvent prescrire de l'activité physique aux personnes souffrant d'une 'affection longue durée' (liste de 30 maladies, p.ex : le diabète, les cancers, les troubles de la personnalité). En l'état, la sécurité sociale ne prend pas en charge ces prescriptions. Ce sont soit les assurances et mutuelles, soit les collectivités territoriales qui remboursent la pratique. Strasbourg et Biarritz s'engagent pour le remboursement et servent de régions pilotes pour un soutien par les collectivités (Bauduer et al., 2018 ; Marsault, 2017).

Ces reconfigurations du sport autour de la santé entraînent des enjeux de redéfinition plus larges. Ainsi, une étude sur le système français révèle que, suivant les structures en place et l'état du système, les pratiques de sport-santé peuvent prendre des formes très diverses (Marsault, 2017). D'une part, une collision peut avoir lieu entre des pratiques très institutionnalisées et donc facilement soutenues par les pouvoirs publics, mais peu habituées à traiter les enjeux de santé (basketball ou football par exemple), et des pratiques peu institutionnalisées, mais dans lesquelles la notion de santé est centrale (taï-chi ou yoga par exemple). D'autre part, des logiques différentes peuvent présider à l'activité. Au sein d'un même dispositif, des approches centrées sur la maladie et l'aspect énergétique des activités physiques peuvent cohabiter avec des approches centrées sur le rôle de l'activité physique dans la psychologie des individus et le bien-être social. Un glissement peut s'opérer de l'objectif de rendre des patient·es malades plus actif·ves à celui de permettre au plus démun·es économiquement et socialement de pratiquer une activité physique pour la santé.

¹ Le projet Pas à Pas+ (PAP+) « accompagne les personnes insuffisamment actives, atteintes ou à risque de développer des maladies non transmissibles (MNT), dans la reprise et le maintien d'une activité physique » : <https://www.pas-a-pas.ch/le-projet-pas-a-pas/>, consulté le 4 mars 2023.

² Médecins généralistes, physiothérapeutes, infirmier·ères, psychologues ou diététicien·nes.

³ Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031912641>, consulté le 4 mars 2023.

Questions et tensions

La question du financement du sport-santé est centrale, notamment dans la conjoncture actuelle d'augmentation des coûts de la santé. Deux logiques s'affrontent généralement sur le plan politique : la logique de réaction à l'apparition de la maladie par les soins et la pharmacologie à la logique de prévention de la maladie, notamment par le sport, la nutrition, ou la réduction des inégalités.

Points-clés

- Les liens entre sport et santé semblent vouer à s'intensifier, notamment en raison du vieillissement de la population et des problèmes d'inactivité physique civilisationnels.
- Les formes que ces reconfigurations peuvent prendre sont multiples, et dépendent largement d'enjeux politiques et économiques.
- Les reconfigurations du sport-santé tendent à questionner :
 - ◊ Le rôle de la prévention et de la promotion en matière de santé
 - ◊ Les limites entre les soins et la prévention/promotion
 - ◊ Les rôles respectifs des professions (psychologie, sport, médical, social).
- La prise en compte des inégalités joue un rôle de plus en plus central dans la prévention en matière de santé (OFSP, 2019), notamment par l'activité physique et sportive.

Inclusion

Genre

Bonnes pratiques

En Allemagne, la fédération olympique a mis en place une stratégie en matière d'égalité de genre, qui vise notamment quatre objectifs : l'égalité de genre dans la gouvernance et le management du sport, dans les médias ainsi que la protection contre le sexisme et la reconnaissance de la diversité de genre (2022). Sur le premier thème, la fédération intervient pour promouvoir des changements structurels, mieux comprendre les barrières existantes, soutenir le changement dans les organisations membres et développer des programmes de mentorat. Sur la question des médias, la fédération renvoie principalement aux guidelines sur les représentations des sportif-ves à diffuser, produites par le CIO (2018). Enfin, pour le dernier thème, nommé *Queer Sport* par la fédération, il semble que la principale action actuelle soit d'effectuer une étude sur l'état de la communauté LGBTIQ+ dans le sport.

En Australie, la commission des droits humains du gouvernement a produit en 2019 des guidelines pour 'l'inclusion des personnes transgenres et non-binaires dans le sport' (2019). Ces guidelines, rédigées à l'intention des clubs et fédérations, visent avant tout à former les acteurs et actrices du monde sportif. Elles rappellent le cadre légal relatif à la discrimination en matière de genre et d'orientation sexuelle, puis expliquent comment produire un environnement non discriminant, s'appuyant sur de nombreux exemples pratiques ainsi qu'une checklist.

Questions et tensions

Parmi les tensions ou risques principaux, on notera que les politiques publiques, même bien-intentionnées, peuvent renforcer à leur insu des problématiques de discrimination au niveau du genre. L'inclusion des usage-ères finaux dans le processus de création de l'offre tend à diminuer ce risque.

Points-clés

- La littérature distingue deux phases dans la lutte contre les discriminations au niveau du genre :
 - ◊ Dans un premier temps, la déconstruction des rapports genrés entre les deux catégories binaires homme-femme ;
 - ◊ Dans un second temps, une extension de cette déconstruction vers la reconnaissance d'identités multiples et non-binaires, par exemple liée au sport LGBTIQ+, mais pas uniquement.
- Les questions abordées dans cette section renvoient à des structures socioculturelles inégales qui dépassent largement le monde du sport, mais que ce dernier peut reproduire, renforcer, ou combattre, notamment via la domination du sport masculin de compétition.
- On distingue plusieurs enjeux principaux :
 - ◊ L'accès égal à des pratiques sportives ;
 - ◊ L'accès égal aux postes de gouvernance dans le sport ;
 - ◊ Une représentation non-genrée et non-discriminante dans les médias et discours.

Handicap

Bonnes pratiques

En Suisse et dans le monde, *Special Olympics* contribue largement à un sport inclusif pour les personnes vivant avec des déficiences intellectuelles/cognitives. D'une part, l'organisation soutient les entraîneuses et entraîneurs ainsi que les clubs dans la mise en place d'offres sportives inclusives. D'autre part, *Special Olympics* soutient et organise des événements sportifs de masse pour les personnes en situation de handicap. La particularité de *Special Olympics* est son approche inclusive qui vise non pas uniquement à créer des espaces spécifiques au sport-handicap, mais aussi à rendre capable le sport traditionnel d'accueillir les personnes en situation de handicap. Dans cette approche, une grande part de l'effort est concentrée sur la formation des personnes au sein des clubs et structures traditionnels et sur l'adaptation des infrastructures et des pratiques existantes.

Pour *Special Olympics*, « la pratique montre que si les bonnes compétences et ressources sont déployées au bon endroit et au bon moment, les clubs de sport peuvent devenir des communautés inclusives fonctionnelles » (Curat et Hitz, 2021). On comprend bien comment cette approche, glissement des structures spécialisées vers les structures communes, contribue à décroiser le sport-handicap et à encourager les liens avec la société en général (formation des coaches, pratiques mixtes, rencontres, participation aux activités des clubs, invitations aux matches des premières équipes, etc.).

Questions et tensions

- La catégorie institutionnelle du handicap actuelle est en décalage avec les approches inclusives modernes. Les évolutions de ce décalage dépendent d'enjeux sociaux et politiques. Le monde du sport peut impacter ces dynamiques, autant qu'il en dépend.
- Une tension peut exister entre le sport-handicap cloisonné (pratiques entre personnes en situation de handicap) et le sport-handicap décroisé (pratiques mixtes ou au sein de clubs traditionnels), notamment pour des enjeux professionnels et de financement. Néanmoins, ces approches peuvent aisément co-exister.

Points-clés

- Les situations de handicap représentent un enjeu important pour nos sociétés capacitistes si elles souhaitent devenir inclusives et respecter les chartes internationales auxquelles elles souscrivent par ailleurs (ONU, 2008).
- Le sport, espace social particulier qui met en jeu les corps et ses (in)capacités en mouvement, représente tant un potentiel d'exclusion que d'inclusion.
- Il paraît important d'y reconnaître les compétences des personnes en situation de handicap.
- Il paraît important d'y promouvoir une image inclusive du handicap et qui dépasse les représentations essentialistes.
- Les approches inclusives par le sport devraient contribuer, au-delà du monde du sport, à la multiplication des liens entre personnes en situation de handicap et le reste du monde social.

Migration

Bonnes pratiques

N'ayant pas trouvé d'exemples de bonnes pratiques suffisamment explicitées dans nos recherches, nous avons privilégié une liste d'actions possibles tirées des expériences de l'association FLAG21¹, active dans l'inclusion des personnes migrantes par le sport dans le canton de Genève:

- Donner la possibilité d'être acteur et actrice (coaching, comités, prise de décision) et non pas uniquement récepteur et réceptrice « passif-ve » des offres ou interventions, notamment de devenir « relais communautaire ».
- Les clubs de migrant-es, parfois critiqués, peuvent jouer un rôle protecteur et intégrateur pour les individus. Il est néanmoins important d'assurer une certaine fluidité et des échanges entre ces clubs et les clubs traditionnels.
- Utilisation de l'activité physique pour créer un lien à la ville et à l'espace (appropriation de nouveaux lieux). Par exemple par la marche, le jogging et le vélo.
- Le bénévolat peut être particulièrement inclusif. Il faut néanmoins se méfier du bénévolat qui mobilise uniquement pour se procurer de la main d'œuvre gratuite, particulièrement discriminant dans le cas de personnes en situation de migration, et privilégier celui qui permet l'acquisition de compétences et la formation. Le fait d'indemniser ce type de bénévolat représente aussi une possibilité.

Questions et tensions

- La plus grande problématique est que de nombreuses interventions liant sport et populations migrantes tendent à renforcer ou reproduire des formes de stigmatisation ou des approches réductrices de l'intégration.
- La tension principale que doit moduler la politique de demain est celle entre cohésion sociale et pluralité des perspectives.
- Le sport est généralement absent des programmes d'intégration. L'y intégrer pourrait permettre de valoriser ses apports en dehors de ses champs d'applications habituels et représente une opportunité intersectorielle importante.

Points-clés

- Les politiques sportives concernant la migration tendent à poursuivre deux objectifs majeurs : la promotion/prévention en matière de santé et l'intégration/inclusion avec une visée de cohésion sociale.

- Les barrières sont néanmoins nombreuses et se situent à l'interaction d'enjeux institutionnels, culturels et infrastructurels.
- La littérature s'accorde sur la nécessité de passer d'une perspective d'intégration « à sens unique » vers une intégration à « double sens » (nommée inclusion dans ce document), notamment pour éviter de renforcer la stigmatisation, le repli communautaire et les discriminations.
- La littérature en sciences du sport est néanmoins « en retard » sur ces nouvelles tendances et nous disposons de peu d'éléments permettant de caractériser les pratiques sportives de demain en matière de migration.

Intégrité

Bonnes pratiques

- Le Canada a réagi par la mise en place d'un code de conduite (UCCMS) qui « établit les règles harmonisées que doivent adopter les organismes de sport qui reçoivent du financement du Gouvernement du Canada pour faire progresser une culture sportive respectueuse qui offre des expériences sportives de qualité, inclusives, accessibles, accueillantes et sécuritaires » (CCUMS, 2022). Il distingue les comportements prohibés, parmi lesquels on trouve sans surprise les maltraitements psychologiques, physiques et sexuelles, mais aussi le conditionnement, la transgression des limites ou la négligence. Il prévoit des sanctions en complément du cadre légal.
- Suite à la publication du code, les pouvoirs publics prévoient les étapes suivantes : 1) simplifier le processus indépendant de signalement et de plainte ; 2) assurer la diffusion et l'appropriation du code dans tout le système sportif et à tous les niveaux ; 3) contrer les résistances ; 4) déplacer l'accent de la prévention des préjudices vers l'optimisation des expériences (Stevens, 2022). L'idée derrière ce dernier point est que si la prévention et la punition de comportements négatifs ne permet pas d'assurer l'émergence « d'expériences sportives sécuritaires, épanouissantes, positives et accueillantes », la promotion d'une culture sportive basée sur ces objectifs positifs devrait, elle, la favoriser (Stevens, 2022). Une seconde étude détaille par ailleurs de manière concrète le processus de prise en compte de la maltraitance dans le cadre de la fédération de gymnastique canadienne (Stevens, 2022b).
- L'Australie a aussi réagi, en déployant un attirail réglementaire et en mettant en place des canaux d'alerte indépendants. Le *National integrity framework* désigne une série de politiques et de règlements visant à « définir les comportements inacceptables dans le sport et la manière dont les plaintes sont gérées »². Parmi eux, la politique nationale en matière d'intégrité pose les bases dans les quatre domaines suivants : la protection des enfants, la manipulation des compétitions et des paris, la protection des sportifs adultes, et les usages inappropriés de produits dopants ou médicamenteux. Enfin, un dernier document détaille les procédures de dénonciation par un organisme indépendant et impartial.
- On notera un certain nombre de similarités importantes entre les deux documents : premièrement, l'intégration des trois grandes étapes nécessaires à l'établissement d'un sport plus intègre sur les questions de maltraitance, à savoir la prévention/sensibilisation auprès des publics cibles, l'établissement de mécanismes d'alerte et de soutien (hotlines, formulaires online), et enfin la mise en place de sanctions ; deuxièmement, la reconnaissance que les questions de maltraitance sont systémiques et reposent sur des cultures qui les nourrissent, notamment celle de la performance; enfin, une vision particulièrement holistique, tant en ce qui concerne les acteurs concernés, les origines des manquements à l'intégrité et le type de comportements incriminés.

¹ Site internet de l'association FLAG21 : <https://flag21.ch/>, consulté le 4 mars 2023.

² Site internet de *Sport Integrity Australia* : <https://www.sportintegrity.gov.au/national-integrity-framework-policies>, consulté le 9 mars 2023.

Questions et tensions

La question de l'intégrité peut être le théâtre de reconfigurations des relations entre les organisations sportives de droit privé et les acteurs publics. La question du rôle que souhaitent jouer les politiques publiques est donc centrale.

Points-clés

- L'intégrité est devenue un enjeu central des politiques sportives suite à une accumulation de scandales.
- Les organisations sportives semblent incapables de gérer seules la thématique de l'intégrité de manière appropriée.
- Si la gouvernance en matière d'intégrité nécessite des structures transparentes et des organes de contrôles, sa véritable pratique demande des changements plus profonds dans la culture des organisations, notamment la reconnaissance et l'inclusion d'une pluralité de voix et d'acteurs, et la reconnaissance des multiples logiques internes (parfois opposées).
- La maltraitance est vraisemblablement l'enjeu majeur de demain en matière d'intégrité. La prévention et l'éducation, la mise en place de mécanismes d'alerte, les sanctions et la promotion d'un sport sécuritaire et bienveillant sont toutes des étapes nécessaires à son traitement.

Durabilité

Bonnes pratiques

On commencera par citer les bonnes pratiques émergeant de la littérature :

- Mettre en place un monitoring systématique (p.ex. bilans carbone) des activités sportives par des acteurs indépendants.
- Miser sur le local (en matière de production des biens, de publics, de participation aux activités, etc.).
- Rénover et ré-utiliser des infrastructures/matériaux existants .
- Se méfier du solutionnisme technologique et des initiatives de green-washing (Miller, 2017).

On notera ensuite les bonnes pratiques internationales suivantes :

Le ministère allemand pour l'environnement, la conservation de la nature, la sécurité nucléaire et la protection des consommateurs a publié en 2021 un document intitulé « Sustainable Sport 2030 : Responsibility for Nature, the Environment and Society »³ qui, comme son nom l'indique, propose des actions durables dans le domaine du sport. On trouve parmi elles :

- Améliorer et développer les infrastructures en nature.
- Sensibiliser le public à un comportement responsable dans la nature lors de pratiques sportive, notamment via l'éducation dans les clubs.
- Éviter les conflits entre le sport en nature et les autres usages de la nature (agriculture, forêts, chasse).
- Saisir les opportunités de la digitalisation en en minimisant les risques.
- Favoriser le dialogue et les projets communs entre personnes responsables du sport et personnes

³ The Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation, Nuclear Safety and Consumer Protection (2021) SUSTAINABLE SPORT 2030 – Responsibility for Nature, the Environment and Society: https://www.bmu.de/fileadmin/Daten_BMU/Download_PDF/Tourismus_Sport/positionspapier_nachhaltiger_sport_2030_2112_en_bf.pdf, consulté le 15.03.2023.

responsables de la protection/conservation de la nature.

- Favoriser l'accès au sport en nature pour toutes les populations et éviter les inégalités en la matière.
- Prioriser les projets les plus durables en matière de construction d'infrastructures.
- Intégrer les propriétaires et opérateurs des infrastructures aux stratégies relatives à la durabilité.
- Aligner les politiques de soutien et d'investissement publiques aux objectifs de durabilité.
- Prioriser la rénovation.
- Éviter les matériaux à base de polymères pour les terrains synthétiques et favoriser les alternatives plus durables. De manière générale, éviter les microplastiques.
- Développer les moyens de recyclage pour les surfaces synthétiques.
- Favoriser l'utilisation du train plutôt que de la voiture pour les déplacements liés au sport, ainsi que la mobilité douce (notamment au niveau des clubs).
- Travailler avec l'industrie des biens sportifs à une approche plus durable.

Questions et tensions

- Le sport d'élite et/ou le sport spectacle, dans son modèle actuel, entre en tension avec les enjeux de durabilité.
- Les sports d'hiver sont particulièrement impactés par les enjeux environnementaux et climatiques. A l'avenir, d'autres types de sports/espaces pourraient être concernés, notamment par les chaleurs estivales.

Points-clés

La littérature met en exergue les grands enjeux suivants :

- Transports : un sport plus durable nécessite une diminution de la pollution générée par les transports, notamment vers les lieux de pratique.
- Le sport spectacle (élite) et sa consommation de masse sont actuellement incompatibles avec les objectifs environnementaux.
- La construction d'infrastructures accessibles, adaptées au contexte local et favorisant la polysportivité semble opportune. On notera néanmoins que la réfection des anciennes infrastructures, souvent négligée, représente un potentiel important (voir point 7.1).
- L'augmentation potentielle de la pollution de l'air et des températures pourrait transformer les lieux et les temporalités de la pratique sportive.
- L'augmentation du sport en extérieur et le glissement vers des logiques de jeu, plaisir et santé (plutôt que de performance et de compétition) sont régulièrement évoqués dans la littérature.

Numérique

Bonnes pratiques

Il est difficile de lister des bonnes pratiques institutionnelles en matière de numérique, tant le sujet est vaste, neuf et en constante évolution. On notera néanmoins deux points importants qui sous-tendent une politique publique responsable. D'une part, la nécessité de se tenir à l'écart des promesses technologiques. En effet, les technologies sont le lieu de nombreuses promesses hyperboliques, poussées par un déterminisme technologique ambiant, un marché caractérisé par des bulles spéculatives et une vision politique que certain-es auteur-es estiment court-termiste (Audétat et al., 2015). Ces facteurs poussent régulièrement les acteurs et actrices sociaux à investir dans des technologies très vendeuses mais au final peu efficaces, ignorant dans la foulée les coûts d'opportunités. Un positionnement plus réflexif consiste à mettre les promesses à distance et à désessentialiser les technologies. Une fois qu'elles sont perçues comme un moyen comme un autre, contextualisé, susceptible de générer des inégalités, maillon d'une

chaîne sociale et économique, les technologies révèlent à la fois leurs faiblesses et leurs forces. Pour ce qui relève de l'e-sport, s'il est largement développé et institutionnalisé en Corée du Sud, en Amérique ou en Chine, c'est le Danemark qui, en Europe, semble faire office de leader en matière de politique publique. L'État y a investi la thématique, notamment via quatre actions a) l'exonération de la TVA pour les clubs d'e-sport ; b) la formation des entraîneur·euses ; c) la mise en place de programme de préparation physique dans les clubs ; c) la création d'une ligue amateur danoise ; d) l'organisation d'événements majeurs ; f) et la mise en place d'un système sport-étude. L'objectif des autorités, au-delà du positionnement stratégique sur le plan de la professionnalisation, est de « rassembler les jeunes dans des environnements sûrs, éducatifs et sains, fondé sur des valeurs fortes » et de porter une « attention aux styles de vie actifs où la santé physique, mentale et sociale sont au centre même des activités digitales » (Sport et Citoyenneté, 2020).

Questions et tensions

- Les promesses vont bon train à propos de la technologie et touchent souvent les institutions publiques de l'intérieur (soutien particulier aux projets intégrant le numérique). Si la technologie n'est qu'un moyen, elle n'en est pas moins porteuse de logiques politiques et susceptible de renforcer les inégalités, des biais exclusifs ou d'engendrer des souffrances. Investir dans le technologique n'est pas une solution en soi et doit être fait avec réflexivité. Cela étant, le numérique et les technologies représentent des opportunités indéniables.
- L'e-sport est actuellement au cœur de tensions importantes dans les milieux sportifs. Le débat repose plus sur des luttes idéologiques et morales que sur une appréciation pragmatique d'une pratique en développement et qui nécessite un encadrement institutionnel.

Points-clés

- La numérisation devrait se poursuivre.
- Elle peut être un danger comme une opportunité, selon ses usages.
- Pour les pouvoirs publics, il s'agit dans la perspective de se numériser ou d'encourager des projets numériques :
 - ◊ De s'assurer que les enjeux d'inégalité numérique sont pris en compte ;
 - ◊ D'avoir une approche critique et réflexive ;
 - ◊ D'assurer la sécurité des utilisateur·trices, notamment au regard de la protection des données.
- L'e-sport devrait encore se développer. Un des risques encourus, s'il est rejeté en dehors des politiques sportives, est de le voir rester dans un *no man's land* institutionnel, au détriment des participant·es et citoyen·nes.

Auteur principal du rapport: Dr. Bastien Presset
Supervision: Dr. Quentin Tonnerre

Observatoire du sport populaire

Chemin des ramiers 10
1022 Chavannes-près-Renens
T +41 79 454 85 74
info@sportpop.ch - www.sportpop.ch

